

ONE

RAPPORT DATA

2016 :

**MIEUX RÉPONDRE AUX
NOUVEAUX DÉFIS MONDIAUX**



RAPPORT DATA 2016 :

MIEUX RÉPONDRE AUX
NOUVEAUX DÉFIS MONDIAUX





Table des matières

02	REMERCIEMENTS	44	CHAPITRE 3
04	ABRÉVIATIONS & GLOSSAIRE		Profils des pays
06	Résumé	46	Australie
		50	Canada
		54	Danemark
		58	Union Européenne
		64	France
		68	Allemagne
		72	Italie
		76	Japon
		80	Pays-Bas
		84	Norvège
		88	Suède
		92	Royaume-Uni
		96	États-Unis
20	CHAPITRE 1	100	Recommandations
	Des besoins mondiaux croissants laissés sans réponse	104	MÉTHODOLOGIE
		116	RÉFÉRENCES
	22	Coûts et besoins de l'aide humanitaire dans le monde	
	25	Liens étroits entre besoins humanitaires et besoins de développement	
28	CHAPITRE 2		
	Tendances de l'aide au développement		
	31	APD mondiale	
	33	APD allouée aux pays les plus vulnérables	
	39	Pression sur les budgets de l'aide	

Remerciements

ONE souhaite remercier les membres de son conseil d'administration et ses soutiens de confiance : Bono, Joshua Bolten, Susan A. Buffett, Joe Cerrell, Aliko Dangote, John Doerr, Jamie Drummond, Tom Freston, Helene D. Gayle, Morton H. Halperin, Mo Ibrahim, Ronald O. Perelman, Sheryl Sandberg, Kevin Sheekey, Bobby Shriver, Michele L. Sullivan, Lawrence Summers, Mark Suzman, ainsi que les membres du conseil consultatif sur les politiques africaines de ONE : Melvin Ayogu, Amadou Mahtar Ba, Owen Barder, David Barnard, Erik Charas, Romy Chevallier, Paul Collier, Nic Dawes, Zohra Dawood, Eleni Z. Gabre-Madhin, Neville Gabriel, John Githongo, Warren Krafchik, Angélique Kidjo, Acha Leke, Xiaoyun Li, Jon Lomøy, Bunmi Makinwa, Susan Mashibe, Richard Mkandawire, Archbishop Njongonkulu Ndungane, Arunma Oteh, Mandla Sibeko, John Ulanga, Russell Wildeman.

Isabelle de Lichtervelde, Sara Harcourt et Eloise Todd étaient en charge de l'analyse des données et ont assuré la rédaction du rapport. Kerezhi Sebany et Yesl Kang ont contribué aux analyses et à la rédaction. La production du rapport a été supervisée par Miriam Schmidt et Caitlyn Mitchell.

Les collègues suivants ont contribué à la production de ce rapport : Valentina Barbagallo, Meagan Bond, Rinze Broekema, Kate Critchley, Emily Decamillis, Stephan Exo-Kreischer, Tamira Gunzburg, Morten Emil Hansen, Tom Hart, Stuart Hickox, Ruba Ishak, Ben Jourdan, Ian Koski, Joseph Kraus, Adrian Lovett, Sophie Lucas, David McNair, Saira O'Mallie, Franziska Perlick, Jacqueline Quinones, Lorriann Robinson, Friederike Röder, Diane Sheard, Emily Wigens.

Les statisticiens de la direction de la coopération pour le développement de l'OCDE ont fourni les données qui ont permis la production de ce rapport. Nous avons eu la chance de recevoir des commentaires et remarques sur les versions préliminaires de ce rapport de la part de nos nombreux partenaires des ONG, des ministères et des administrations, qui nous ont permis d'améliorer le contenu de notre rapport.

Merci à nos réviseurs, David Wilson et Jen Claydon. La conception et la direction artistique de ce rapport ont été confiées aux talents de Nicolette Cornelius et Kendall Kiernan d'Orange Element. L'adaptation de la maquette en français a été réalisée par Yvan Dagenais.

Aux millions de personnes qui travaillent et militent inlassablement pour mettre fin à l'extrême pauvreté, **merci.**

Votre persévérance et votre engagement sont une véritable source d'inspiration.

ERREURS ET OMISSIONS

Ce rapport a été mis sous presse le 14 septembre 2016.

Les informations qu'il contient étaient, à notre connaissance, correctes à ce jour. Toutefois, suite à des événements intervenus après cette date, certaines des informations contenues dans ce rapport sont susceptibles de ne plus être à jour.

Abréviations & Glossaire

A

APD Aide publique au développement

ASS Afrique subsaharienne

AUD Dollar australien

B

BEI Banque européenne d'investissement

C

CAD Comité d'aide au développement de l'OCDE

CAD Dollar canadien

D

DFID Département pour le développement international, RU (Department for International Development)

DKK Couronne danoise

E

É.-U. États-Unis

EUR Euro (€)

F

FMI Fonds monétaire international

FNUAP Fonds des Nations unies pour la population

G

G20 Le G20 regroupe les principaux pays industrialisés mondiaux ainsi que les économies émergentes : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie, plus l'Union européenne.

G7 Groupe de 7 pays parmi les plus grandes puissances économiques mondiales : l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni, plus l'UE.

GBP Livre sterling (£)

H

HCR Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

I

IDE Investissements directs étrangers

IDM Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale)

IITA Initiative internationale pour la transparence de l'aide

INSTITUTIONS DE L'UE Les institutions qui dirigent l'UE.

« L'APD des institutions de l'UE » fait référence à l'APD gérée par les institutions de l'UE pour le compte de l'UE. Il s'agit de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure, qui gèrent l'APD au titre du budget de l'UE, du Fonds européen de développement et de la BEI.

J

JICA Agence japonaise de coopération internationale (Japan's International Cooperation Agency)

N

NOK Couronne norvégienne

Objectifs mondiaux Les Objectifs de développement durable qui remplacent les Objectifs du Millénaire pour le développement.

O

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

ODD Objectifs de développement durable

OMD Objectifs du Millénaire pour le développement

ONG Organisation non gouvernementale

ONU Organisation des Nations unies

P

PAAA Programme d'action d'Addis-Abeba

PAM Programme alimentaire mondial

PDI Personnes déplacées internes

PEM Perspectives de l'économie mondiale

PFR Pays à faible revenu

PHR Pays à haut revenu

PIB Produit intérieur brut

PMA Pays les moins avancés

PPA Parité de pouvoir d'achat

PRI Pays à revenu intermédiaire

PRITI Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

PRITS Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure

R

RU Royaume-Uni

REDD+ Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière (Reducing emissions from deforestation and forest degradation)

RNB Revenu national brut

S

SEK Couronne suédoise

SNPC Système de notification des pays créanciers

U

UE Les 28 actuels États membres de l'UE : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède.

UE Union européenne ; « UE » fait référence aux institutions et aux États membres de l'UE. En termes de suivi de l'APD, il est donc à la fois question de l'APD des 28 États membres ainsi que des ressources propres des institutions en matière d'APD (comme les prêts consentis par la BEI) qui ne relèvent pas des États membres.

UNOCHA Bureau pour la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs)

USD Dollar américain (\$)





RÉSUMÉ

La communauté internationale est aujourd’hui confrontée à des défis humanitaires et de développement colossaux, toujours plus nombreux. Pandémies mondiales, extrémisme violent, catastrophes climatiques majeures, conflits chroniques – les besoins en aide humanitaire ont atteint un niveau jamais vu depuis des décennies et ne cessent de croître.

Et les efforts encore à fournir pour assurer un développement durable à long terme sont tout aussi immenses. Éradiquer l’extrême pauvreté d’ici à 2030 et atteindre les 17 Objectifs de développement durable, adoptés il y a tout juste un an par les dirigeants du monde entier, nécessiteront de nouvelles ressources considérables ainsi que de vastes réformes politiques. En 2016, d’importantes reconstitutions des ressources ont lieu au sein d’institutions multilatérales dont les interventions sauvent des vies dans les pays les plus vulnérables, comme le Fonds mondial et les fenêtres « prêts concessionnels » de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement – l’Association internationale de développement et le Fonds africain de développement. Ces institutions sont essentielles pour aider les pays les moins avancés (PMA) et les pays d’Afrique à lutter contre l’extrême pauvreté et à éradiquer les maladies qui font le plus de victimes dans le monde.

Répondre à ces besoins immenses et créer un monde plus sûr pour tous les habitants de la planète nécessitera d’accroître l’aide au développement. Malheureusement, nous constatons de plus en plus que les nouvelles crises sont en compétition avec les besoins de développement

à long terme, obligeant à faire des compromis complexes aux conséquences parfois fatales. Ces compromis ne sont pas une solution. À titre d'exemple, en 2015, la participation totale des donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) aux coûts d'accueil des réfugiés dans leur pays – 12 milliards de dollars (prix courants 2014) – couvrirait presque le montant (13 milliards de dollars) dont le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a besoin pour les trois ans à venir. Selon les estimations du Fonds mondial, ce montant pourrait en effet permettre de sauver jusqu'à 8 millions de vies et d'éviter jusqu'à 300 millions de nouvelles contaminations par ces trois maladies. Comme le montre le présent rapport, le développement, les besoins humanitaires à l'étranger et le financement des coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs sont toutes les trois des priorités qui nécessitent une réponse urgente.

Comme les autres années, le rapport DATA 2016 suit l'évolution des flux d'aide publique au développement (APD) et des tendances dans ce domaine pour les principaux pays donateurs. ONE examine en particulier l'évolution de l'aide au développement dans le contexte de la crise des réfugiés et des besoins humanitaires toujours plus nombreux, et se veut ainsi un rapport de suivi du document publié en mai 2016 – **Financer la stabilité – comment relever ce défi grâce à l'aide humanitaire et à l'aide au développement**. Pour la première fois, ONE a également produit un rapport DATA distinct sur les ressources domestiques en Afrique, autour du thème de la santé, nommé : **RAPPORT DATA AFRIQUE 2016, Santé en Afrique subsaharienne : Financements, résultats et inégalités**. Dans le premier chapitre de ce rapport, ONE examine les besoins

humanitaires et de développement croissants, laissés sans réponse, et montre à quel point ils sont indissociablement liés - raison pour laquelle ces défis nécessitent une réponse globale. Le second chapitre se penche sur les dernières tendances en matière d'aide publique au développement dans le monde, notamment vers les pays les plus vulnérables. Il explique également qu'au lieu de s'attacher à mieux coordonner efforts humanitaires et aide au développement, certains gouvernements tentent de faire face à la crise des réfugiés en utilisant leur budget d'APD pour couvrir les coûts d'accueil des réfugiés sur leur territoire. Dans le profil de chacun des 13 pays analysés dans ce rapport, nous faisons le point sur les montants totaux d'aide au développement ainsi que sur les dépenses allouées à l'accueil des réfugiés. Enfin, dans nos recommandations, nous suggérons une série de mesures que les gouvernements et d'autres parties prenantes devraient prendre de toute urgence pour assurer une mobilisation suffisante de l'aide humanitaire et de l'aide au développement et la déployer efficacement, en vue de relever durablement les immenses défis auxquels le monde est confronté.

Même si ce rapport se concentre sur l'évolution et le rôle de l'aide au développement dans le contexte des crises humanitaires, il y a lieu de souligner que bien d'autres instruments politiques doivent être renforcés pour mieux gérer ces crises. Quel que soit l'endroit où elles vivent, les personnes les plus vulnérables méritent d'être protégées et doivent avoir accès aux mêmes opportunités économiques. Le développement international est notre meilleure carte à long terme en matière de politique étrangère – aider ces personnes à sortir de la pauvreté contribue à la sécurité des personnes et à la prospérité économique nécessaires pour résoudre les crises et prévenir de nouvelles de se produire dans le futur.



PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. Les besoins mondiaux ne cessent d'augmenter mais la réponse se fait attendre.

Près de 900 millions de personnes vivent toujours dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1,90 dollar par jour – et selon les estimations, d'ici à 2018, plus de la moitié de ces personnes vivront dans des États fragiles¹. Dans le même temps, les coûts humanitaires ne cessent d'augmenter tandis que l'insécurité,

les conflits et les catastrophes naturelles ont encore exacerbé l'extrême pauvreté et les défis liés au développement. À la fin 2015, le nombre de personnes chassées de leur foyer avait atteint un niveau record. Quelque 65,3 millions de personnes n'avaient eu d'autre choix que de fuir, parmi lesquelles 21,3 millions de réfugiés², 40,8 millions de déplacés internes et 3,2 millions de demandeurs d'asile³, soit, au total, 50 % de plus qu'il y a cinq ans (42,5 millions en 2011).

En 2016, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA) a coordonné le lancement d'un appel humanitaire à hauteur de 21,9 milliards de dollars, afin

ILLUSTRATION 1 : BESOINS FINANCIERS ANNUELS DE L'UNOCHA PAR RAPPORT AU MONTANT FINANCÉ, 2010-2016 (JUSQU'AU 31 JUILLET 2016)

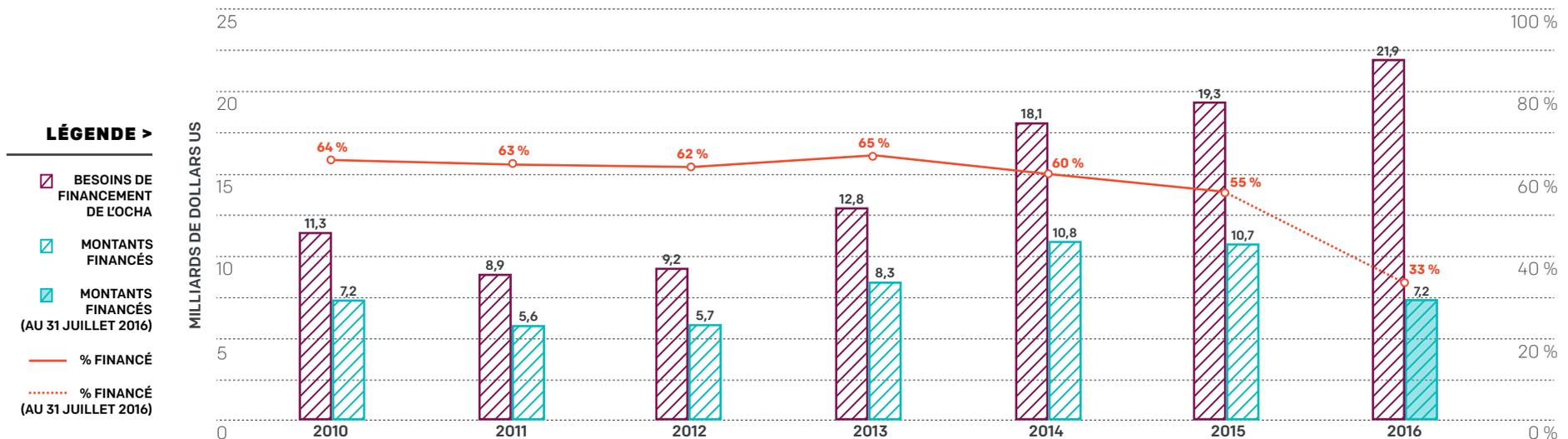


Illustration 1 Source : Les chiffres pour 2010-2015 proviennent du Service de suivi financier (Financial Tracking Service, FTS) des plans de réponse humanitaire de l'UNOCHA : Résumé des besoins et financements, Appels consolidés et Appels éclairs (au 31 juillet 2016). Chiffres de 2016 : Global Humanitarian Overview Update (au 31 juillet 2016).

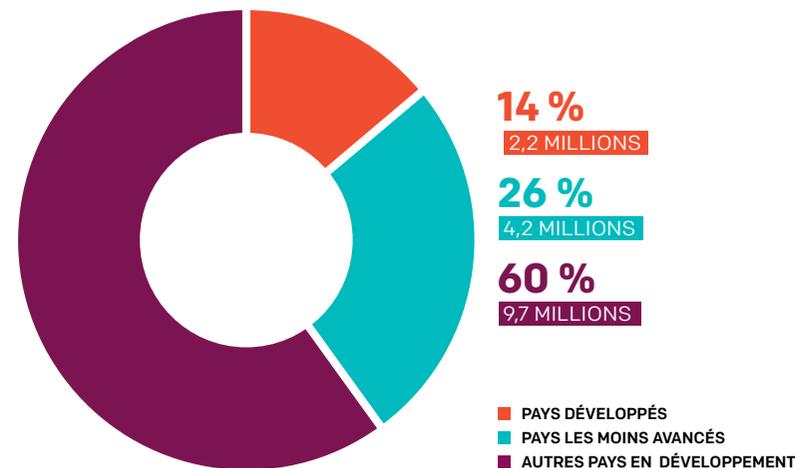
Remarque : montants compilés par l'UNOCHA sur la base des informations communiquées par les donateurs et les organismes bénéficiaires. En prix courants 2014.

de venir en aide à 96,9 millions de personnes (sur les quelques 130,5 millions de personnes en danger) dans 40 pays. Au milieu de l'année, seulement 33 % du montant (soit 7,2 milliards de dollars) de l'appel avaient été financés⁴. Au cours de ces dernières années, les appels humanitaires n'ont jamais été financés à hauteur des besoins, une situation qui montre à quel point la réponse internationale est insuffisante à ce jour. En 2015, seulement 55 % de l'appel humanitaire de l'UNOCHA a été financé. Ce sous-financement est d'autant plus préoccupant que les besoins humanitaires ne risquent pas de diminuer dans un avenir proche. En fait, si les tendances actuelles se confirment, les besoins humanitaires devraient plus que doubler pour atteindre 50 milliards de dollars d'ici à 2030, l'année même de l'échéance fixée pour atteindre les Objectifs de développement durable⁵.

2. Les besoins humanitaires et de développement sont étroitement liés, il faut donc relever simultanément ces deux défis.

Éradiquer l'extrême pauvreté et réaliser les objectifs de développement exigent une réponse appropriée aux crises humanitaires. Les pays en développement, déjà confrontés à l'intérieur de leurs frontières aux immenses défis de la pauvreté et du développement et dont les ressources sont nettement

ILLUSTRATION 2 : POPULATIONS RÉFUGIÉES DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS, LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LES PAYS DÉVELOPPÉS, 2015



inférieures à celles des pays riches, affichent de loin le pourcentage le plus élevé de personnes déplacées. Tous les déplacés internes sous mandat du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) – 37,5 millions de personnes au total – vivent dans des pays en développement. C'était également le cas en 2015 pour 86 % des réfugiés – soit 13,9 millions de personnes⁶. Ce chiffre, le plus élevé jamais enregistré depuis deux décennies, contraste avec les 2,2 millions de réfugiés accueillis par les pays développés.

De nombreux pays en développement sont confrontés à la terrible réalité de la crise des réfugiés, source d'indicibles souffrances,

depuis trop longtemps. Les PMA, pays où les niveaux de pauvreté sont les plus élevés et les plus extrêmes, accueillent 4,2 millions de personnes (environ 26 % de l'ensemble des réfugiés dans le monde)⁷. **Notre carte interactive** montre de manière détaillée la répartition des populations déplacées à travers le monde⁸.

En septembre 2016, New York accueillera deux sommets en vue de résoudre le problème des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, de renforcer la réponse internationale à cette crise et de mobiliser de nouveaux engagements majeurs, notamment une hausse du financement, de plus grandes possibilités de réinstallation et un meilleur accès des réfugiés à l'éducation⁹. Les dirigeants du monde entier auront ainsi l'occasion de faire preuve d'un réel leadership et d'améliorer quantitativement et qualitativement le financement de l'aide humanitaire et du développement, en particulier leur budget alloué à l'APD.

De nombreux gouvernements imposent aujourd'hui un compromis entre la lutte contre la pauvreté et la réponse aux crises. La solution n'est pas là. Ce qu'il faut, c'est accroître l'aide humanitaire et l'aide au développement tout en recourant davantage à d'autres instruments politiques comme la politique migratoire, la lutte contre la corruption et le soutien aux forces régionales de maintien de la paix. Ces secteurs doivent œuvrer ensemble et coopérer en vue de résoudre durablement les crises, d'améliorer la résilience et de mettre fin à l'injustice de l'extrême pauvreté.

Il n'existe actuellement aucun système cohérent permettant de suivre l'évolution du financement, des progrès et des résultats par rapport aux engagements pris par les pays membres du CAD et les agences pour les réfugiés. Les données en format ouvert sont un élément essentiel d'un système approprié, qui passe par l'obligation de redevabilité des dirigeants par rapport à leurs promesses et une réponse coordonnée et rapide aux besoins humanitaires et de développement.

RECOMMANDATIONS

Garantir un déploiement efficace des ressources en vue de répondre aux besoins humanitaires et de développement, notamment en concrétisant les engagements de la « grande négociation » (« Grand Bargain »)¹⁰ et en coordonnant plus étroitement les efforts humanitaires et de développement.

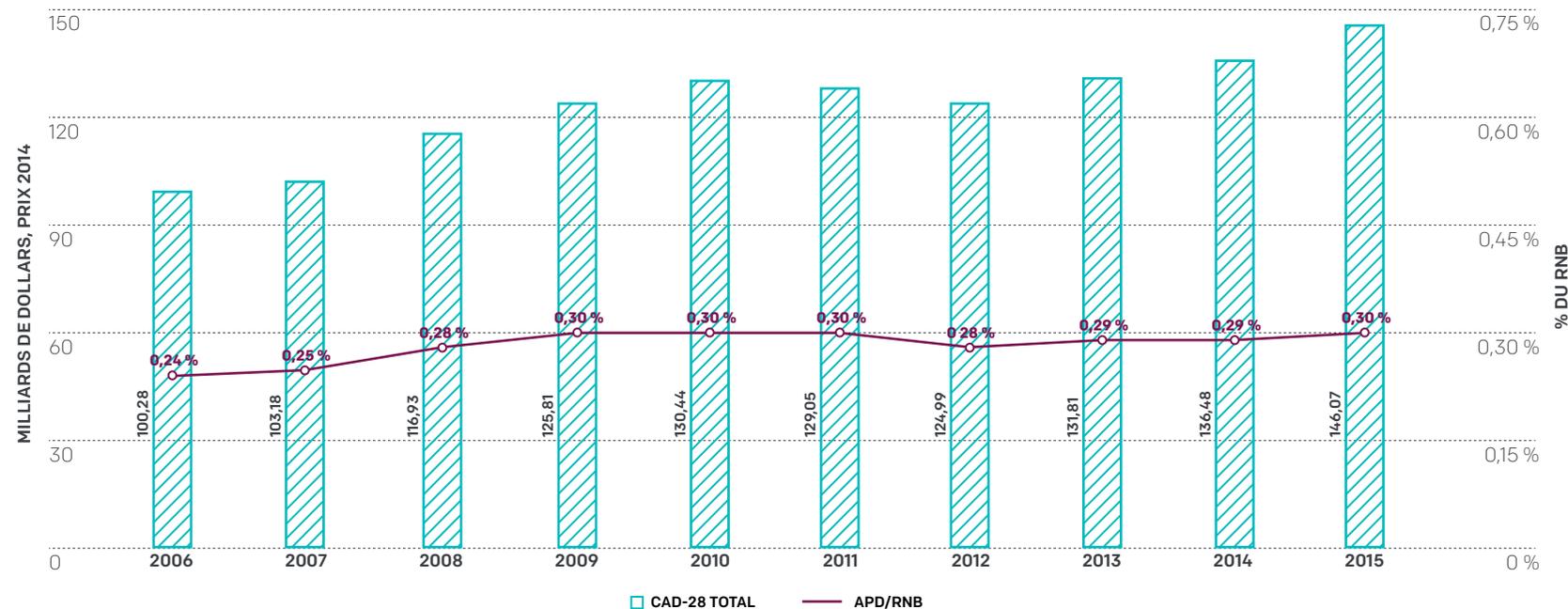
- **Utiliser davantage la planification et le financement pluriannuels.** L'abandon des cycles de financement annuels à court terme au profit des cycles pluriannuels, qui permettent un financement plus durable et prévisible, contribuerait à une meilleure coordination des efforts humanitaires et de développement, permettrait d'améliorer la résilience et contribuerait à la mise en place de solutions durables aux catastrophes et aux conflits.

- **S'engager à mettre en place des mécanismes de financement plus flexibles, en particulier une aide directe en espèces.** Un rapport du Groupe de haut niveau sur le financement humanitaire a conclu que, pour un grand nombre de crises humanitaires, des transferts en espèces à grande échelle et sans restrictions particulières vers les ménages locaux, permettent d'économiser de l'argent, de renforcer le pouvoir des populations touchées par les crises et de protéger les maigres ressources affectées par les agences aux urgences qui exigent absolument une assistance en nature¹¹.
- **S'engager à améliorer la transparence et l'efficacité du financement – afin que les populations en soient vraiment les bénéficiaires directs – et coopérer davantage avec ces derniers.** La « grande négociation »¹² appelle entre autres les pays donateurs et les agences à s'engager à publier, dans un délai de deux ans, des données de qualité, transparentes, à jour, harmonisées et ouvertes sur leur aide humanitaire.
- **Soutenir un outil de suivi des ressources pour les réfugiés, en assurer la mise en place et l'alimenter en données afin de suivre les progrès vers la réalisation des objectifs de participation à l'éducation, ainsi qu'en matière de financement et de résultats.** Une approche uniforme est nécessaire pour recueillir, formater et diffuser les données sur une plateforme unique de données ouvertes permettant le suivi des ressources en faveur des réfugiés, le décaissement des engagements et la qualité des services offerts. Toutes les agences, gouvernements, organismes de la société civile et acteurs du secteur privé doivent soutenir cet outil de suivi des ressources affectées aux réfugiés. Les gouvernements donateurs et les acteurs qui ont promis des aides seraient ainsi tenus de libérer les ressources en temps voulu. Ce mécanisme engagerait également la responsabilité des pays d'accueil, puisque la qualité et l'efficacité de l'accès à l'éducation seraient évaluées.

3. L'aide au développement a augmenté mais reste insuffisante face à l'immensité des besoins.

L'APD totale a atteint 131 milliards de dollars en 2015 (prix courants 2014), soit une augmentation de 7 % par rapport à 2014 en termes réels, mais de seulement 1,8 % en termes réels (soit 119 milliards de dollars en prix courants) une fois déduits les coûts d'accueil des

réfugiés dans les pays donateurs. Trois quarts des pays donateurs membres du CAD ont revu à la hausse leurs dépenses d'aide au développement, avec, dans sept pays – la Grèce, la Suède, l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, la Slovaquie et la Slovénie –

ILLUSTRATION 3 : APD TOTALE DES PAYS DU CAD, EN VOLUME ET EN POURCENTAGE DU RNB, 2006–2015

une augmentation de l'APD de plus de 20 % par rapport à l'année précédente en termes réels. Toutefois, ces augmentations sont dues en grande partie à la hausse des coûts d'accueil des réfugiés. C'est d'ailleurs le cas dans ces sept pays, exception faite de la Slovaquie. Sept pays membres du CAD ont par contre réduit leur aide au développement : le Portugal, l'Australie, la Belgique, les États-Unis, l'Espagne, la Finlande et le Luxembourg. L'APD allouée par les institutions européennes affiche également une légère baisse de 0,5%.

En 2015, l'APD n'a représenté que 0,3 % du revenu national brut (RNB) collectif des pays du CAD, un pourcentage qui se situe nettement en-deçà de l'objectif onusien de 0,7 %. L'année dernière, six pays ont atteint l'objectif de 0,7 %, contre cinq en 2014 : le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni. Les Pays-Bas, qui n'avaient plus réussi à réaliser cet objectif depuis 2013, y sont à nouveau parvenus en 2015, grâce à la hausse des dépenses d'aide couvrant les coûts d'accueil des réfugiés. Toutefois, une fois exclus les montants d'APD alloués à l'accueil des réfugiés,

ILLUSTRATION 4 : APD DÉDIÉE AUX PMA, EN POURCENTAGE DE L'APD ET EN POURCENTAGE DU RNB, 2015

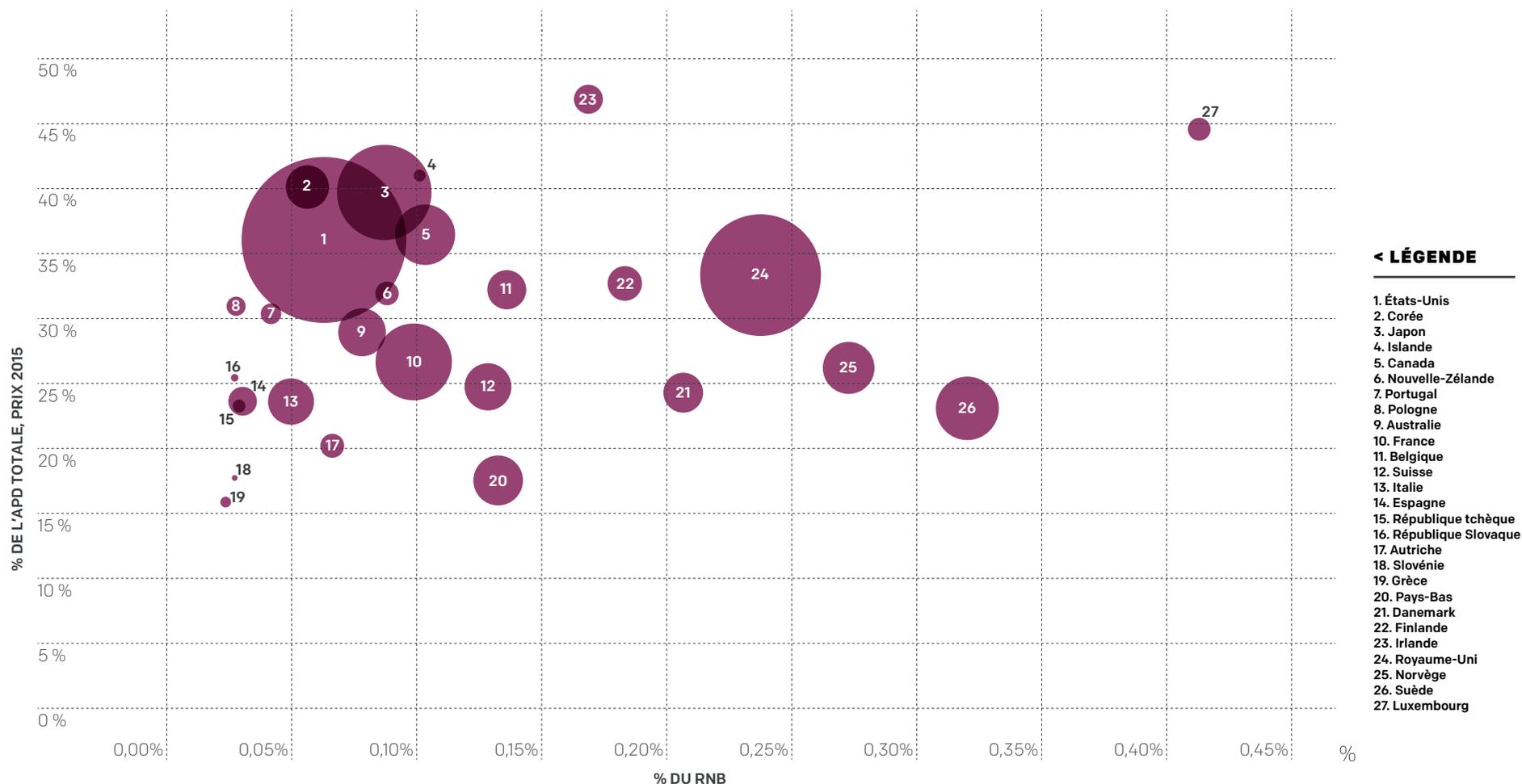


Illustration 4 Source : Données préliminaires du CAD de l'OCDE (avril 2016). **Remarque :** Tous les chiffres représentent les flux nets – flux bilatéraux et multilatéraux imputés inclus – mais à l'exclusion de l'allègement de la dette. L'allègement de la dette en faveur des PMA n'est pas pris en compte dans les données préliminaires du CAD. Suite à cette pratique du CAD, ONE part de l'hypothèse selon laquelle les PMA ont bénéficié de l'intégralité de l'allègement bilatéral de la dette en 2014. ONE n'a pas intégré dans ses calculs un pourcentage, fondé sur des estimations, de l'APD régionale et internationale non allouée aux PMA. La taille des bulles est proportionnelle au volume total de l'APD allouée aux PMA par chaque pays du CAD. L'Allemagne n'est pas reprise dans ce graphique car en 2015, elle n'a pas communiqué à temps ses données sur son APD aux PMA. Elles ne figurent donc pas dans les données préliminaires du CAD publiées en avril 2016.



la contribution des Pays-Bas diminue et n'est plus que de 0,58 %. En 2015, l'APD des 28 États membres de l'UE n'a représenté que 0,46 % de leur RNB collectif et la contribution d'un grand nombre de pays de l'Union a été bien inférieure à leurs engagements.

En 2015, l'APD allouée aux PMA, en baisse depuis plusieurs années, a augmenté de 5,8 % en termes réels pour atteindre 38,6 milliards de dollars (prix courants 2014). Trois quarts (21) des pays du CAD ont revu à la hausse leur aide au développement en faveur de ces pays, et elle a même été supérieure à 20 % dans cinq pays – la Slovaquie, le Canada, la Pologne, la Slovénie et la Suède. Le pourcentage d'ADP affecté par la Suède aux PMA a toutefois diminué, passant de 26,1 % à 22,9 %. L'augmentation de son APD totale s'explique en effet en grande partie par la hausse des coûts d'accueil des réfugiés. L'aide

bilatérale de l'Italie aux PMA a quant à elle enregistré une hausse de 53,1 %. Sept pays du CAD ont affecté entre 0,15 et 0,20 % de leur RNB à l'APD dédiée aux PMA, et ont ainsi atteint l'objectif onusien. Il s'agit du Luxembourg, de la Suède, de la Norvège, du Royaume-Uni, du Danemark, de la Finlande et de l'Irlande.

ONE a appelé les pays à allouer la moitié de leur aide au développement aux PMA. Si tous les pays membres du CAD avait effectivement affecté la moitié de leur APD aux PMA en 2015, un montant supplémentaire de 26,9 milliards de dollars (prix courants 2014) aurait permis de venir en aide aux pays les plus pauvres de la planète. Malheureusement, le pourcentage d'APD alloué aux PMA a en fait diminué en 2015, et n'a représenté que 29,48 % de l'APD allouée par les pays du CAD, contre 29,59 % en 2014 et 32,09 % en 2013. Quatre pays seulement ont concentré plus de 40 % de leur APD vers les PMA : l'Irlande, le Luxembourg, l'Islande et la Corée. Dix pays ont affecté moins d'un quart de leur APD aux pays les plus vulnérables au monde : la Suisse, le Danemark, l'Italie, l'Espagne, la République tchèque, la Suède, l'Autriche, la Slovénie, les Pays-Bas et la Grèce. Sept pays du CAD ont revu à la baisse leur APD en faveur de ces pays : le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Belgique, l'Australie, le Portugal et l'Irlande. Quant aux institutions européennes, elles ont diminué de 6,4 % l'aide publique au développement allouée aux PMA.

Parallèlement, l'Afrique subsaharienne a bénéficié d'une légère hausse de l'aide au développement en 2015 – + 1,2 % par rapport à 2014, atteignant 38,5 milliards de dollars (prix courants 2014). Cependant, près de la moitié des pays du CAD (13) ont réduit leur APD en faveur de la région la plus pauvre au monde. Il s'agit là d'une évolution préoccupante.

RECOMMANDATIONS

Augmenter de toute urgence les ressources pour financer les besoins humanitaires et de développement à long terme dans les pays en développement, en particulier ceux qui accueillent des réfugiés et qui sont confrontés à l'extrême pauvreté.

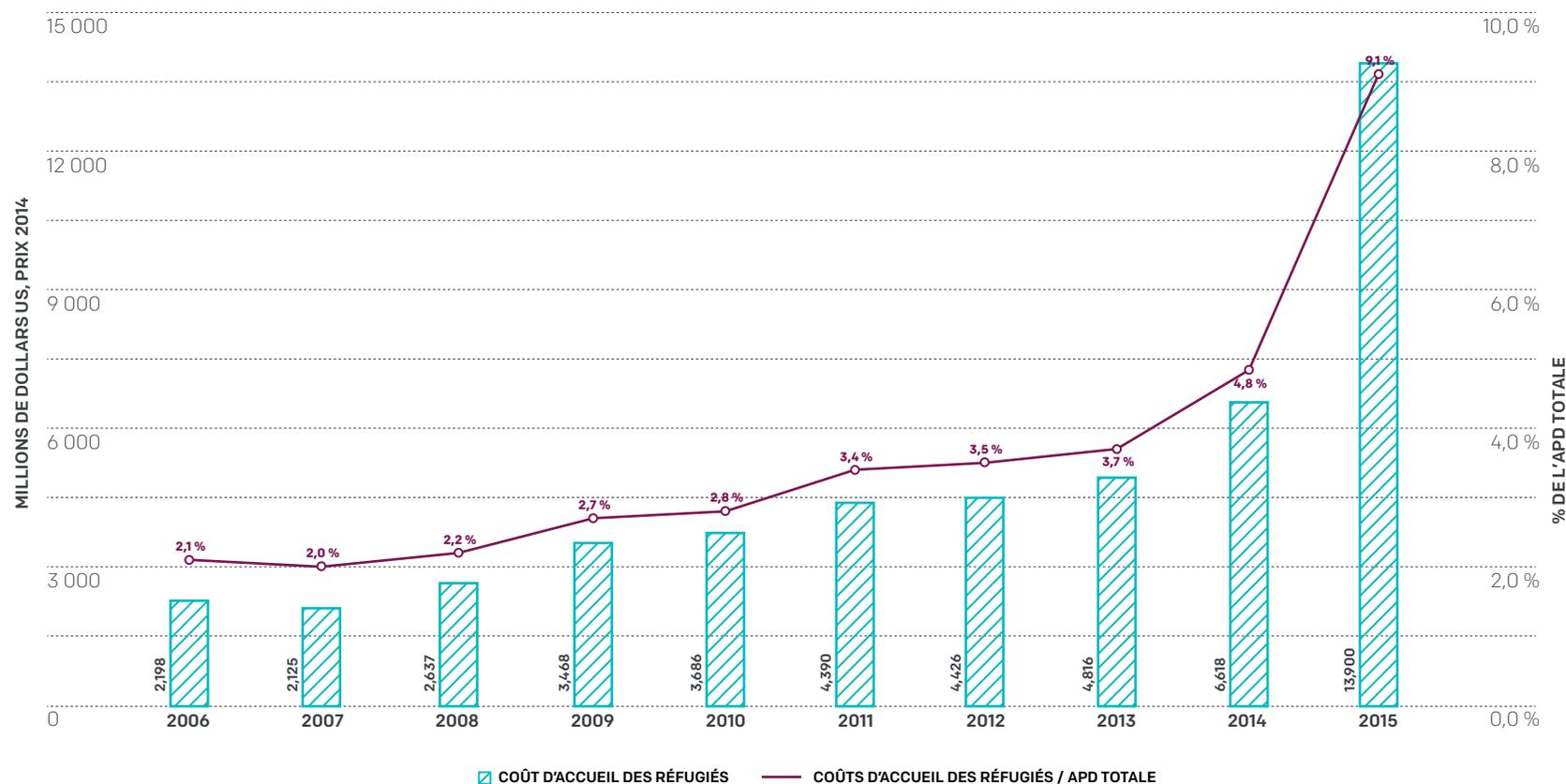
- **Les gouvernements doivent respecter leurs promesses en matière d'APD, à commencer par allouer 0,7 % de leur revenu national à l'aide publique au développement.** Ils doivent également s'engager à affecter suffisamment de ressources à la sécurité humaine et à la lutte contre l'extrême pauvreté afin d'aider les populations les plus vulnérables des pays du Sud, notamment les pays qui accueillent des réfugiés.
- **Les gouvernements doivent s'assurer d'affecter prioritairement leur aide à la lutte contre l'extrême pauvreté et aux populations les plus vulnérables et marginalisées des pays en développement en allouant la moitié de leur aide totale aux PMA.** Même si les volumes d'aide alloués à ces pays ont augmenté en 2015, le pourcentage d'APD vers ces pays a continué de diminuer, et est maintenant inférieur à 30 %. Conformément à l'engagement pris à Addis-Abeba¹³ et lors de la réunion de haut niveau du CAD de l'OCDE en 2014¹⁴, les pays donateurs doivent s'employer de toute urgence à inverser cette tendance.

4. Les gouvernements répondent à l'actuelle crise des réfugiés en utilisant leur budget d'aide au développement pour couvrir les coûts d'accueil des réfugiés dans leur pays.

Pour faire face à l'aggravation de la crise des réfugiés, certains pays européens ont affecté une part croissante de leur budget d'aide au développement au financement des coûts d'accueil des réfugiés à l'intérieur de leurs frontières. Les règles actuelles du CAD de l'OCDE autorisent en effet les pays donateurs à comptabiliser au titre de l'aide au développement les dépenses liées à l'accueil des réfugiés, et cela pendant un an.

En 2015, les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs ont plus que doublé en termes réels par rapport à 2014, atteignant 13,9 milliards de dollars (prix constants 2014). Ce montant est près de deux fois supérieur à celui alloué par les donateurs au secteur de la santé (7,18 milliards de dollars, prix 2014) pour l'ensemble du continent africain en 2014¹⁵. En 2015, les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs ont représenté 9,1 % de l'APD totale reprise dans les budgets de cinq pays membres du CAD : la Suède, l'Autriche, l'Italie, les Pays-Bas et la Grèce. En Italie, en Grèce et en Suède, les coûts d'accueil des réfugiés ont représenté 50 % ou plus de l'APD bilatérale, et en Autriche, aux Pays-Bas, en Slovaquie, en Allemagne, au Danemark, en Belgique et en République tchèque, plus de 20 % de l'APD bilatérale. L'augmentation considérable des coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs est en train de modifier le paysage de l'aide.

ILLUSTRATION 5 : COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DANS LES PAYS DONATEURS COMPTABILISÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN POURCENTAGE DE L'APD TOTALE, 2006-2015



En 2015, l'Allemagne a bénéficié d'une part plus importante du budget de l'APD (3,51 milliards de dollars, prix 2014) que l'Éthiopie, qui n'a reçu que 3,29 milliards de dollars en 2014 de la part des

membres du CAD. En 2015, les Pays-Bas se sont attribués un montant d'APD supérieur (1,58 milliard de dollars) à celui alloué à l'ensemble de l'Afrique (1,48 milliard de dollars) en 2014 pour

financer les coûts d'accueil des réfugiés à l'intérieur de leurs frontières.

Si les dépenses affectées au financement des coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs se poursuivent au rythme enregistré depuis 2010, l'APD allouée au financement de ces coûts pourrait atteindre 52,4 milliards de dollars en 2020, soit dix milliards de dollars de plus que le montant que les pays du CAD ont affecté aux PMA en 2015 (42,7 milliards de dollars)¹⁶.

La crise des réfugiés étant toujours d'actualité en 2016, les montants d'APD alloués par les pays donateurs à l'accueil des réfugiés chez eux devraient augmenter. Toutefois, certains des champions de l'aide prouvent aujourd'hui qu'il est possible d'agir sur les deux fronts et d'apporter un soutien aux réfugiés tout en augmentant l'aide au développement à long terme. C'est le cas,

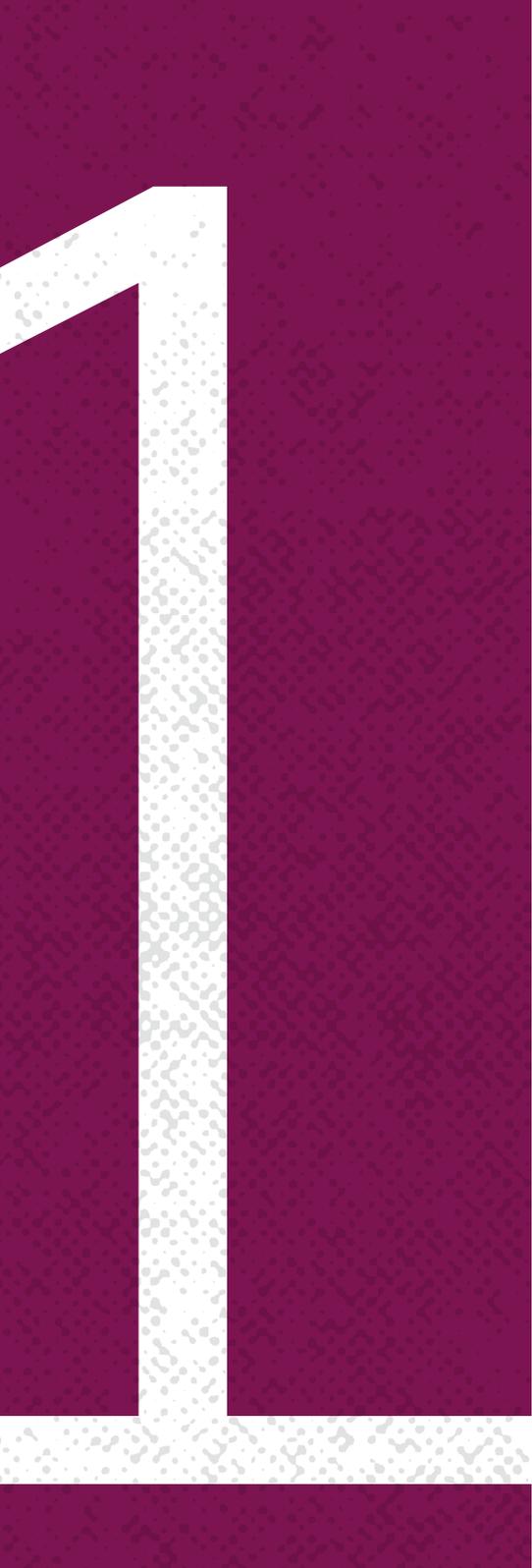
par exemple, de l'UE, qui a prévu dans son budget 2016 davantage de fonds aussi bien pour l'aide aux réfugiés que pour l'aide au développement¹⁷. Même si l'Allemagne inclut les coûts d'accueil des réfugiés au titre de l'APD, elle utilise deux lignes budgétaires distinctes¹⁸, ce qui lui a permis de continuer à augmenter le financement des coûts d'accueil des réfugiés qu'elle accueille, parallèlement à la hausse prévue de son APD – 8,3 milliards d'euros répartis sur les quatre prochaines années¹⁹. En 2016, le gouvernement français a aussi décidé d'une hausse budgétaire de 23 % afin de pouvoir financer les coûts d'accueil des réfugiés, sans amputer pour cela le budget affecté à l'APD, qui lui aussi augmentera légèrement, grâce à la taxe sur les transactions financières. Suite à l'augmentation de l'APD en 2015, le pourcentage alloué par la France au financement des coûts d'accueil des réfugiés a légèrement diminué, passant de 4,6 % en 2014 à 4,1 % en 2015²⁰.

RECOMMANDATION

- **Les gouvernements doivent immédiatement cesser d'utiliser l'aide au développement pour financer les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs et respecter les principes de base des dépenses d'aide au développement.**

Il convient de trouver rapidement les fonds nécessaires pour aider les réfugiés qui arrivent en Europe et pouvoir ainsi répondre à leurs besoins et protéger leurs droits. Ce soutien ne doit toutefois pas se faire au détriment des populations vulnérables des pays en développement ou des investissements dans le développement à long terme, qui permettrait d'endiguer de futures crises. Les pays membres du CAD doivent veiller à affecter l'APD en priorité à la lutte contre la pauvreté à l'étranger. Toute dépense qui ne répond pas à ce critère, par exemple l'inclusion des coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs, devrait être exclue de la définition de l'APD.

- 22 Coûts et besoins de l'aide humanitaire dans le monde
- 25 Liens étroits entre besoins humanitaires et besoins de développement



CHAPITRE 1
**DES BESOINS
MONDIAUX
CROISSANTS LAISSÉS
SANS RÉPONSE**

Coûts et besoins de l'aide humanitaire dans le monde

COÛTS ET BESOINS DANS LE MONDE

Le compte à rebours pour la réalisation des 17 Objectifs de développement durable visant à éradiquer l'extrême pauvreté et à ne laisser personne sur la touche d'ici à 2030 a commencé. Il s'agit là d'un défi immense lorsqu'on sait que près de 900 millions de personnes vivent toujours dans l'extrême pauvreté.

Selon les estimations, en 2018, plus de la moitié des personnes confrontées à ce fléau vivront dans les États fragiles²¹, qui sont aussi ceux les plus à la traîne en termes de réalisation des cibles des précédents Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)²². Dans le même temps, les besoins humanitaires ne cessent d'augmenter tandis que l'insécurité, les conflits et les catastrophes naturelles ont encore exacerbé les défis de l'extrême pauvreté et du développement. À la fin 2015, le nombre de personnes forcées de quitter leur foyer avait atteint un niveau record. Quelque 65,3 millions de personnes n'ont eu d'autre choix que de fuir, parmi lesquelles 21,3 millions de réfugiés²³, 40,8 millions de déplacés

ILLUSTRATION 1 : BESOINS FINANCIERS ANNUELS DE L'UNOCHA PAR RAPPORT AU MONTANT FINANCÉ, 2010-2016 (JUSQU'AU 31 JUILLET 2016)



internes et 3,2 millions de demandeurs d'asile²⁴, soit, au total, 50 % de plus qu'il y a cinq ans (42,5 millions en 2011).

Au cours de ces dernières années, le conflit syrien a été à l'origine du plus grand nombre de réfugiés : selon les estimations, 11,7 millions de Syriens auraient été déplacés, 4,9 millions quittant le pays et 6,6 millions déplacés à l'intérieur du pays²⁵. Mais d'autres conflits, ainsi que des catastrophes naturelles – comme le conflit au Soudan du Sud ou la sécheresse due au phénomène El Niño – ont également eu de terribles conséquences. Depuis le début du conflit au Soudan du Sud, en 2013, plus de 2,3 millions d'habitants, soit un habitant sur cinq, ont été contraints de fuir leur maison, parmi lesquels se trouvent 1,66 millions de déplacés

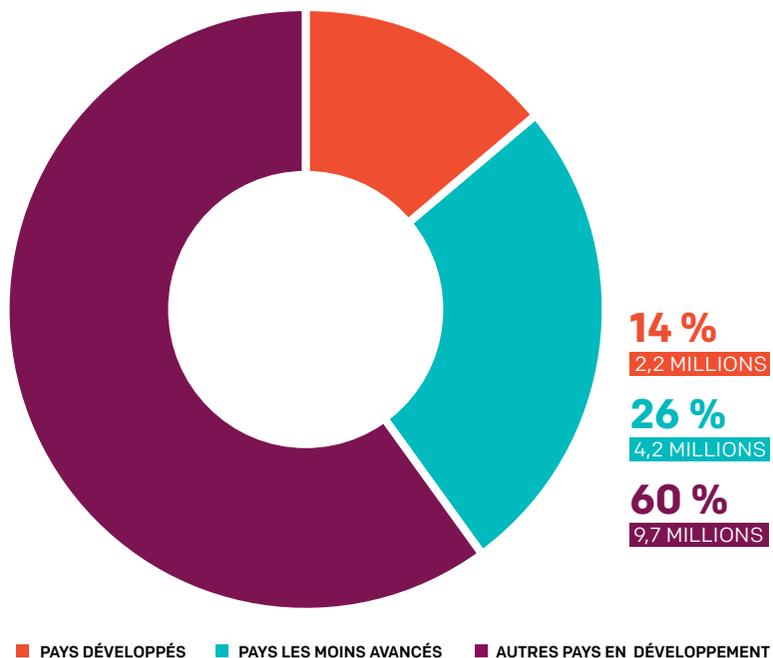
internes²⁶. En août 2016, le Plan de réponse humanitaire de 2016 du Soudan du Sud n'était financé qu'à hauteur de 41 % (526,6 millions de dollars, sur le 1,29 milliard prévu)²⁷. L'ampleur de la sécheresse et la gravité des inondations provoquées par El Niño ont été telles que plus de 60 millions de personnes sont désormais confrontées à l'insécurité alimentaire²⁸. On estime à 3,9 milliards de dollars le montant nécessaire pour répondre aux besoins liés aux ravages d'El Niño dans 22 pays, dont 2,4 milliards de dollars qui n'ont toujours pas été versés²⁹.

En réponse à ces crises, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA) a coordonné en 2016 le lancement d'un appel humanitaire à hauteur 21,9

Illustration 1 Source : Les chiffres pour 2010-2015 proviennent du Service de suivi financier (Financial Tracking Service, FTS) des plans de réponse humanitaire de l'UNOCHA : Résumé des besoins et financement, Appels consolidés et Appels éclairés (au 31 juillet 2016). Chiffres de 2016 : Global Humanitarian Overview Update (au 31 juillet 2016).

DES BESOINS MONDIAUX CROISSANTS LAISSÉS SANS RÉPONSE

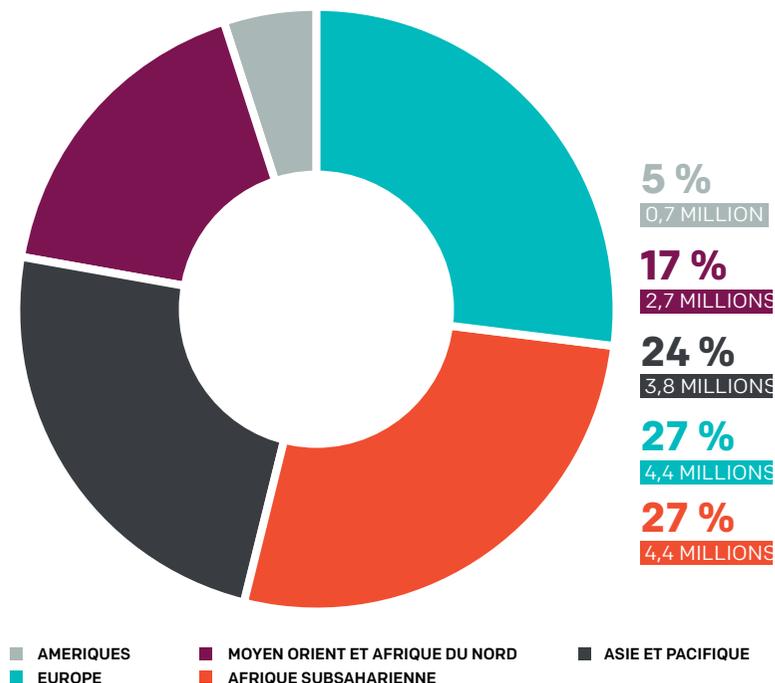
ILLUSTRATION 2 : POPULATIONS RÉFUGIÉES DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS, LES AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LES PAYS DÉVELOPPÉS, 2015



milliards de dollars, afin de venir en aide à 95,9 millions de personnes (sur les quelques 130,5 millions de personnes en danger) dans 40 pays. Au milieu de l'année, seulement 33 % du montant (soit 7,2 milliards de dollars) de l'appel avaient été financés³⁰. Comme le montre l'illustration 1, les appels humanitaires n'ont jamais été financés à hauteur des besoins au cours de ces dernières années, une situation qui montre à quel

Illustration 2 Source : Données du HCR, à la fin 2015 (publiées en juin 2016).

ILLUSTRATION 3 : POPULATIONS DE RÉFUGIÉS PAR RÉGION, 2015



point la réponse internationale est insuffisante à ce jour. En 2015, seulement 55 % de l'appel humanitaire de l'UNOCHA a été financé. Ce sous-financement est d'autant plus préoccupant que les besoins humanitaires ne risquent pas de diminuer dans un avenir proche. En fait, si les tendances actuelles se confirment, les besoins humanitaires devraient même plus que doubler, pour atteindre 50 milliards de dollars d'ici à 2030³¹.

Illustration 3 Source : Données du HCR, à la fin 2015 (publiées en juin 2016)

LIENS ÉTROITS ENTRE BESOINS HUMANITAIRES ET BESOINS DE DÉVELOPPEMENT

Au cours de la deuxième partie de 2015, l'Europe a dû faire face à un afflux massif de réfugiés. Cette année-là, plus d'un million de personnes ont rejoint le continent européen par la mer, un nombre quatre fois supérieur à celui enregistré en 2014. Même s'il s'agit d'une augmentation importante, ce sont les pays en développement, déjà confrontés à l'intérieur de leurs frontières aux immenses défis de la pauvreté et du développement, et dont les ressources sont nettement inférieures à celles de pays riches, qui accueillent de loin le pourcentage le plus élevé de réfugiés. Tous les déplacés sous mandat du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) – 37,5 millions de personnes au total – vivent dans les pays en développement. C'était également le cas en 2015 pour 86 % des réfugiés – soit 13,9 millions de personnes³². Ce chiffre, le plus élevé jamais enregistré depuis deux décennies, est en total contraste avec les 2,2 millions de réfugiés accueillis par les pays développés. Les PMA, pays où les niveaux de pauvreté sont les plus élevés et les plus extrêmes, et qui disposent de très peu de ressources, ont accueilli quant à eux 4,2 millions de personnes (environ 26 % du total mondial)³³. Notre [carte interactive](#) montre de manière détaillée la répartition à travers le monde des populations qui ont été contraintes de fuir³⁴.

Ces chiffres permettent de mettre en évidence le lien étroit entre le travail humanitaire et les efforts de développement. Les dix principaux pays d'accueil de réfugiés sont tous des pays en développement, dont cinq se situent en Afrique subsaharienne :





la Turquie, le Pakistan, le Liban, l'Iran, l'Éthiopie, la Jordanie, le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Tchad. Ensemble, ces dix pays ont accueilli en 2015 58 % (9,3 millions) des réfugiés sous mandat du HCR.

Les déplacés internes sont confrontés à des besoins aussi pressants que les réfugiés. Fin 2015, il y avait dans le monde, selon les estimations, 40,8 millions de personnes déplacées suite à des conflits et des violences – un nombre record, en hausse de 2,6 millions par rapport à 2014³⁵. 2015 a été la cinquième année d'affilée au cours de laquelle le nombre de personnes déplacées a augmenté. De plus, les pays enregistrant les nombres les plus élevés de déplacés étaient tous situés dans les pays en développement (dont quatre en Afrique subsaharienne)³⁶.

Toutefois, dans le présent rapport, ONE insiste surtout sur le réel sous-financement de l'aide humanitaire et de l'aide au développement dans le contexte de la crise internationale des réfugiés. De nombreux pays européens n'ont pas connu un tel afflux de réfugiés depuis la Deuxième Guerre mondiale. Notre rapport montre que cela fait trop longtemps que trop de pays en développement sont confrontés à la terrible réalité de la crise des réfugiés, source d'indicibles souffrances.

Sans une réponse appropriée aux crises humanitaires, l'extrême pauvreté ne pourra être éradiquée et les Objectifs de développement durable ne pourront être atteints. L'aide d'urgence à court terme n'est toutefois pas une solution suffisante face à ces crises. Pour améliorer la résilience, promouvoir la stabilité et éviter des crises futures, il est primordial d'investir aussi dans l'aide au développement en faveur des réfugiés, des pays en développement

qui les accueillent et des pays qui risquent d'occasionner de nouveaux réfugiés. Comme les pays donateurs et les agences humanitaires s'y sont engagés au titre de la « grande négociation », il est essentiel de mieux coordonner les efforts humanitaires et de développement par le biais de divers instruments, comme le financement pluriannuel – contributions financières destinées à assurer un financement prévisible sur plusieurs années, permettant aux partenaires de planifier à l'avance leurs efforts et de mieux affecter leurs ressources – pour apporter une solution durable à l'insécurité humaine, au danger et à l'extrême pauvreté.

Au moment où les dirigeants du monde se réunissent en vue d'adopter des mesures globales pour relever le défi des migrations dans le monde, de s'engager à financer davantage l'aide humanitaire dans les contextes de crise, de s'assurer que les réfugiés aient accès à l'éducation et qu'ils soient plus nombreux à être réinstallés, ils doivent aussi veiller à déployer efficacement les ressources pour répondre aux besoins humanitaires et de développement, notamment en mettant en œuvre la « grande négociation ». Il n'existe actuellement aucun système cohérent permettant de suivre l'évolution du financement, des progrès et des résultats par rapport aux engagements pris par les pays membres du CAD et les agences pour les réfugiés. Pourtant, afin de s'assurer de la redevabilité des dirigeants par rapport à leurs promesses et de la mise en œuvre d'une réponse coordonnée et rapide aux besoins humanitaires et de développement, les données en format ouvert doivent impérativement être considérées comme une partie essentielle de la solution.

Les montants totaux d'APD sont insuffisants en regard de l'immensité des besoins. De nombreux gouvernements imposent

aujourd'hui un compromis entre la lutte contre la pauvreté et la réponse aux crises. La solution n'est pas là. L'aide humanitaire et l'aide au développement doivent être accrues, tout en recourant davantage à d'autres instruments politiques comme la politique migratoire, la lutte contre la corruption et le soutien aux forces régionales de maintien de la paix. Ces secteurs doivent œuvrer ensemble et coopérer en vue de résoudre durablement les crises, de renforcer la résilience et de mettre fin à l'injustice de l'extrême pauvreté.

QU'EST-CE QUE LE « GRANDE NÉGOCIATION » ?

Lancé en mai 2016 lors du Sommet humanitaire mondial, la « grande négociation » "Grand Bargain" est un ensemble de réformes du financement humanitaire.

Trente délégués représentant les pays donateurs et les agences d'aide humanitaire ont pris 51 engagements visant à améliorer la flexibilité, l'efficacité et la transparence de l'aide. Des donateurs et des organisations humanitaires clés se sont ainsi engagés à : soutenir les acteurs locaux et nationaux et coopérer avec eux ; améliorer l'utilisation de la programmation des transferts ; publier des données à jour, transparentes et ouvertes ; réduire les doubles emplois et les frais de gestion et simplifier les exigences en matière de reporting ; recourir davantage à la planification et au financement pluriannuels ; et diminuer l'affectation spécifique préalable des contributions des donateurs³⁷.



- 31 APD mondiale
- 33 APD allouée aux pays les plus vulnérables
- 39 Pression sur les budgets de l'aide



CHAPITRE 2

**TENDANCES DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT**



Tendances de l'aide au développement

La lutte contre l'extrême pauvreté et l'aide dans les nombreux contextes d'urgence comme le conflit syrien et la crise des réfugiés, les catastrophes climatiques et les menaces sanitaires mondiales, exigent de nouvelles ressources considérables, qui continuent pourtant à faire gravement défaut. Ce chapitre analyse les tendances de l'aide mondiale et se penche sur l'utilisation croissante de l'APD pour financer les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays riches. Les niveaux de l'aide n'ont pratiquement pas augmenté ces dernières années et les promesses de longue date dans ce domaine ne sont toujours pas tenues. En raison de la stagnation des financements, actuellement insuffisants, les efforts humanitaires et les efforts de développement entrent en concurrence pour les mêmes ressources limitées.

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE L'APD

Lors de la Conférence sur le financement du développement organisée à Addis-Abeba en 2015³⁸, les pays ont réitéré les engagements pris à Monterrey en 2002³⁹, notamment d'affecter 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD et d'allouer entre 0,15 et 0,20 % de leur RNB aux PMA.

Reconnaissant les besoins uniques de ces pays, le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) incluait également l'engagement d'inverser le déclin actuel du pourcentage de l'aide affecté aux PMA, suggérant d'allouer la moitié de l'APD à cette catégorie de pays⁴⁰. Les pays membres du CAD avaient déjà pris des engagements similaires et promis d'allouer « une plus grande partie de l'APD totale aux pays les plus vulnérables, comme les PMA, les pays à bas revenu, les petits États insulaires en développement, les pays en développement enclavés et les États fragiles et en conflit », et d'« inverser la tendance au déclin de l'APD allouée aux PMA »⁴¹.

Au niveau de l'Union européenne (UE), les pays s'étaient initialement engagés à porter leur APD totale à 0,7 % de leur

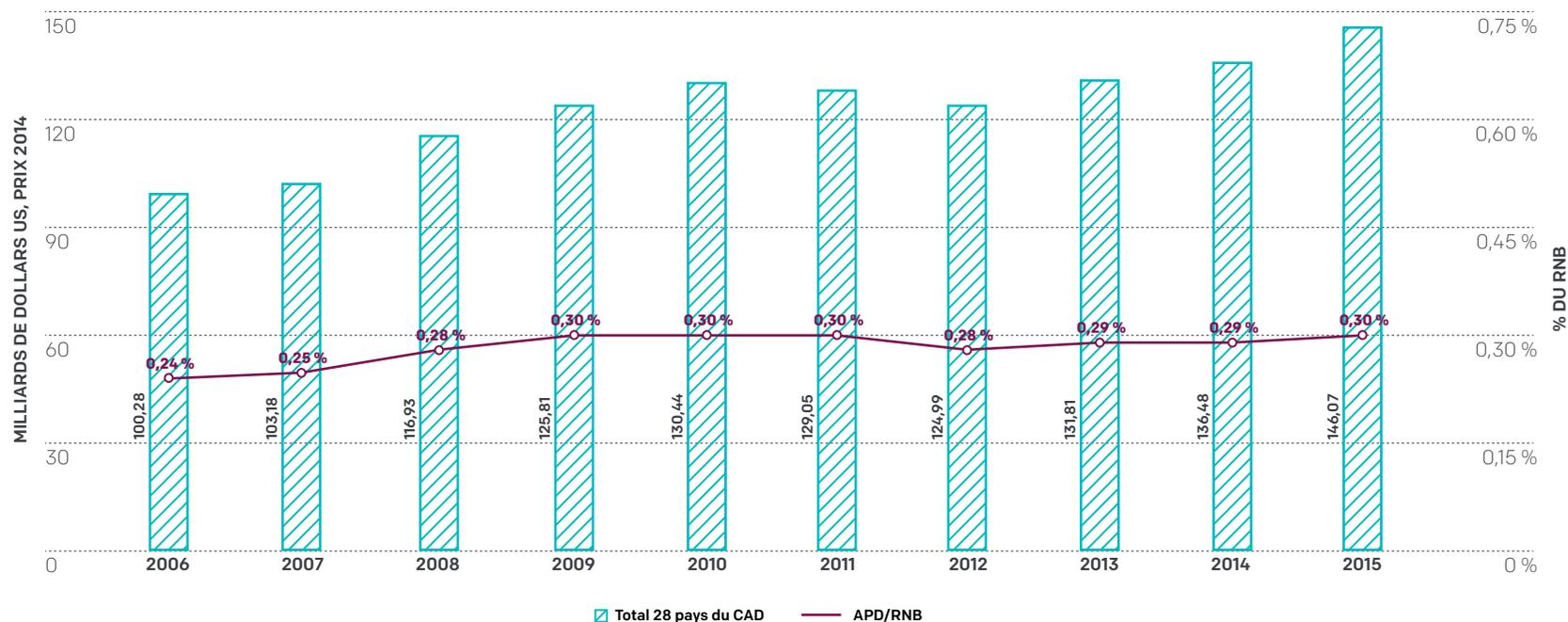
RNB, et à atteindre l'objectif de 0,15–0,20 % pour les PMA d'ici à 2015. Faute d'avoir respecté cette échéance, ils se sont engagés en mai 2015 à atteindre collectivement cet objectif de 0,7 % conformément à l'agenda de développement global pour l'après 2015, et d'allouer à court terme 0,15 % de leur RNB collectif aux PMA, et 0,20 % conformément au calendrier de l'agenda post-2015⁴². En outre, lors du sommet du G7 qui s'est tenu en juin 2015 en Allemagne, les dirigeants ont promis d'inverser la tendance à la baisse de leur APD aux PMA et réaffirmé les engagements pris à ce jour, notamment l'engagement pris par les États membres de l'UE d'investir 0,7 % de leur revenu national dans l'APD.

APD MONDIALE

Le total de l'APD mondiale a atteint 131 milliards de dollars en 2015 (prix courants 2014), soit une augmentation de 7 % par rapport à 2014 en termes réels, mais de seulement 1,8 % en termes réels

(soit 119 milliards de dollars en prix courants) une fois déduits les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs. Cette augmentation est due en grande partie au fait que ces coûts aient été comptabilisés au titre de l'APD par les pays membres du CAD. Trois quarts des pays donateurs membres du CAD ont revu à la

ILLUSTRATION 1 : APD TOTALE DES PAYS DU CAD, EN VOLUME ET EN % DU RNB, 2006–2015



hausse leurs dépenses d'aide au développement, avec, dans sept pays – la Grèce, la Suède, l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, la Slovaquie et la Slovénie – une augmentation de l'APD de plus de 20 % par rapport à l'année précédente en termes réels. Sept pays membres du CAD ont par contre réduit leur aide au développement : le Portugal, l'Australie, la Belgique, les États-Unis, l'Espagne, la Finlande et le Luxembourg. L'APD allouée par les institutions européennes affiche également une légère baisse de 0,5%.

Malgré une augmentation de 7 % de l'aide publique au développement, favorisée par l'augmentation des coûts d'accueil des réfugiés, les niveaux actuels de l'APD sont loin d'atteindre ceux promis par les pays les plus riches, et l'aide internationale au développement n'augmente plus au même rythme que la croissance économique. En 2015, l'APD n'a représenté que 0,3 % du RNB collectif des pays du CAD, un pourcentage qui se situe nettement en-deçà de l'objectif onusien des 0,7 %.

L'année dernière, six pays seulement ont atteint cet objectif de 0,7 %, contre cinq en 2014 : le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni. Les Pays-Bas, qui, officiellement, n'avaient plus réalisé cet objectif depuis 2013, y sont à nouveau parvenus en 2015, grâce à la hausse des dépenses d'aide couvrant les coûts d'accueil des réfugiés. Toutefois, une fois les montants d'APD alloués à l'accueil des réfugiés exclus, la contribution des Pays-Bas diminue et n'est plus que de 0,58 %. En 2015, l'APD des 28 États membres de l'UE n'a représenté que 0,46 % de leur RNB collectif et la contribution de la plupart des pays de l'Union a été bien inférieure à leurs engagements.

APD ALLOUÉE AUX PAYS LES PLUS VULNÉRABLES

Si le pourcentage de l'aide utilisé pour financer les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs a augmenté au cours de ces dernières années, la part de l'APD allouée aux pays les plus pauvres, quant à elle, n'a cessé de diminuer. Les PMA sont les pays les plus vulnérables au monde et ils ont le plus grand mal à réaliser les nouveaux Objectifs mondiaux qui visent à éradiquer l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Ces pays comptent parmi ceux confrontés aux niveaux de pauvreté les plus élevés, tandis que leurs ressources domestiques et internationales sont les plus limitées et qu'ils sont les plus touchés par le déficit de financement.



LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Il y a actuellement 48 PMA dans le monde, dont 34 en Afrique subsaharienne.

Cette catégorie, créée par les Nations unies, ne tient pas uniquement compte des revenus par habitant, mais repose sur trois critères attestant d'un faible développement socio-économique et humain : (1) faible RNB par habitant ; (2) retard dans le développement humain basé sur l'Indice du Capital Humain ; et (3) vulnérabilité structurelle aux chocs économiques et environnementaux extérieurs⁴³. La catégorie des PMA recoupe celle de la Banque mondiale basées sur les revenus, ainsi que d'autres groupes de pays, comme celui des États fragiles. La majorité des PMA (29) sont des pays à faible revenu (PFR) mais seize d'entre eux sont des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) et trois sont des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS). Par ailleurs, deux tiers des États fragiles sont des PMA⁴⁴, et vingt-trois pays (dont 20 en Afrique subsaharienne) sont à la fois des PMA, des PFR et des États fragiles, ce qui explique leur extrême vulnérabilité. Les catégories PMA, PFR et États fragiles comprennent 65 pays au total.

1. Les PMA comptent parmi les pays confrontés aux niveaux de pauvreté les plus extrêmes.

En moyenne (médiane), 44 % des habitants des PMA vivent avec moins de 1,90 dollar par jour, contre seulement 4 % dans les pays en développement n'appartenant pas à la catégorie des PMA⁴⁵. Un pourcentage croissant – 43 % en 2012, contre tout juste 15 % en 1990 – de personnes confrontées à l'extrême pauvreté vit en Afrique subsaharienne, où se situent deux tiers des PMA. La pauvreté extrême est en outre généralement bien plus marquée dans les PMA que dans d'autres pays en développement – c'est en particulier le cas des PMA d'Afrique subsaharienne – ce qui signifie que le revenu moyen des populations pauvres y est encore bien en-deçà du seuil de l'extrême pauvreté⁴⁶.

Même s'ils ont réalisé quelques avancées impressionnantes en termes de développement, les PMA restent à la traîne dans d'importants indicateurs de développement essentiels à la réalisation des nouveaux Objectifs de développement durable.

Si elle a reculé au cours de ces cinq dernières années, la mortalité maternelle par exemple reste nettement plus élevée dans les PMA que dans les autres pays, y compris les pays en développement⁴⁷. Le risque de mourir en couches est ainsi 123 fois plus élevé en Ouganda qu'au Royaume-Uni⁴⁸.

2. Alors que leurs besoins sont immenses, les PMA sont aussi les plus touchés par le déficit de fonds investis dans la lutte contre l'extrême pauvreté.

Même si les pays en développement ont vu leurs ressources domestiques augmenter considérablement au cours de ces dix dernières années, les revenus publics des PMA restent toutefois très limités et la situation ne devrait pas s'améliorer à l'avenir⁴⁹. En 2014, les dépenses publiques moyennes (médiane) par habitant dans les pays en développement n'appartenant pas aux PMA (1 552 dollars par habitant, pays à haut revenu (PHR) non compris)⁵⁰ ont été sept fois plus élevées que dans les PMA (215 dollars par habitant, PHR non compris). Les investissements directs nets à l'étranger en direction des PMA ont atteint 26 milliards de dollars en 2014, contre plus de 645 milliards en faveur des pays en développement ne faisant pas partie des PMA⁵¹.

Le rapport DATA 2015 de ONE avait évalué à 34,2 milliards de dollars le montant d'APD supplémentaire nécessaire pour répondre aux besoins essentiels de tous les habitants des PMA⁵². De la même façon, Development Initiatives a établi que seulement un cinquième des personnes vivant dans l'extrême pauvreté bénéficient des programmes de protection sociale mis en œuvre dans ces pays, et que même dans ce cas, le niveau de transfert social est nettement inférieur à celui qui serait nécessaire pour leur permettre de sortir durablement de l'extrême pauvreté⁵³. Pour que ce phénomène soit éradiqué et qu'aucun habitant de ces pays ne reste sur la touche en 2030, les gouvernements des PMA et les

ILLUSTRATION 2 : DÉPENSES PUBLIQUES PAR HABITANT, MÉDIANE, 2014

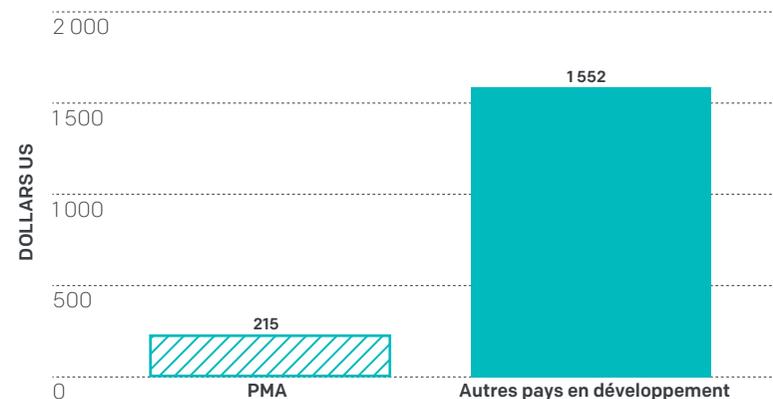
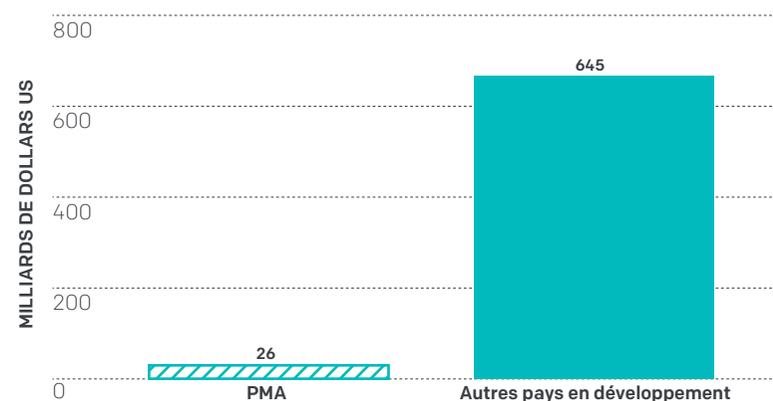


ILLUSTRATION 3 : FLUX NETS TOTAUX D'IDE, 2014



gouvernements des pays donateurs devront accroître sensiblement leurs investissements dans les services essentiels.

Illustration 2 Sources : Sources : Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde (IDM) et Base de données Perspectives de l'économie mondiale (PEM) du Fonds monétaire international. **Remarque :** Données en prix courants 2014. Données démographiques : Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale, produit intérieur brut (PIB) et dépenses publiques en pourcentage du PIB : base de données PEM du FMI. Les autres pays en développement incluent les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, mais excluent les PMA. Les PHR sont exclus des deux catégories.

Illustration 3 Sources : Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde. **Remarques :** Données en prix courants 2014. Les autres pays en développement incluent les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire mais excluent les PHR.

Autant de raisons pour lesquelles ONE a appelé à affecter la moitié de l'aide au développement aux PMA.

3. Aide aux PMA en 2015 : des résultats mitigés.

Après avoir reculé pendant plusieurs années, en 2015, l'APD allouée aux PMA a augmenté de 5,8 % en termes réels, atteignant 38,6 milliards de dollars (prix courants 2014). Trois quarts (21) des pays du CAD ont revu à la hausse leur aide au développement en faveur des PMA, et cette augmentation a même dépassé les 20 % dans cinq pays : la Slovaquie, le Canada, la Pologne, la Slovénie et la Suède. Le pourcentage d'ADP affecté par la Suède aux PMA a toutefois diminué, passant de 26,1 % à 22,9 %, et l'augmentation de son APD totale s'explique en grande partie par la hausse des coûts d'accueil de ses réfugiés. L'aide bilatérale de l'Italie aux PMA est quant à elle en hausse de 53,1 %. Sept pays du CAD ont affecté entre 0,15 et 0,20 % de leur RNB – voire plus – à l'APD aux PMA, et ont ainsi atteint l'objectif onusien. Il s'agit du Luxembourg, de la Suède, de la Norvège, du Royaume-Uni, du Danemark, de la Finlande et de l'Irlande. Les projections tablent sur une poursuite de cette tendance à la hausse de l'APD. Les premiers résultats de l'Enquête du CAD sur les plans prospectifs de dépenses des donateurs mettent en avant une hausse de 5,2 milliards de dollars (prix constants 2015) du total de l'aide programmable par pays⁵⁴ en 2016. Cette augmentation devrait profiter à tous les groupes de revenus, mais surtout aux PMA et aux Etats fragiles. L'aide programmable par pays devrait globalement rester stable jusqu'en 2019, avec toutefois une tendance à la hausse pour les PMA⁵⁵.

Si tous les pays membres du CAD avait affecté la moitié de leur APD aux PMA en 2015, un montant supplémentaire de 26,9 milliards de dollars (prix courants 2014) – une part importante de l'enveloppe nécessaire (34,2 milliards de dollars) pour répondre aux besoins essentiels de tous les habitants des PMA selon les estimations de ONE – aurait permis de venir en aide aux pays les plus pauvres de la planète. Toutefois, le pourcentage d'APD alloué aux PMA a en fait diminué en 2015, et n'a représenté que 29,5 % de l'APD allouée par les pays du CAD, contre 29,6 % en 2014 et 32,1 % en 2013. La Belgique et l'Irlande, qui s'étaient engagées l'année dernière à affecter 50 % de leur APD aux PMA ont finalement revu légèrement à la baisse ce pourcentage. L'année dernière, aucun pays n'a alloué la moitié ou plus de son aide aux PMA, et seulement quatre pays y ont affecté un pourcentage supérieur à 40 % : l'Irlande, le Luxembourg, l'Islande et la Corée. Dix pays ont quant à eux investi plus d'un quart de leur APD en faveur des pays les plus vulnérables de la planète : la Suisse, le Danemark, l'Italie, l'Espagne, la République tchèque, la Suède, l'Autriche, la Slovénie, les Pays-Bas et la Grèce. Sept pays du CAD ont cependant revu à la baisse leur APD en faveur de ces pays : le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Belgique, l'Australie, le Portugal et l'Irlande. Quant aux institutions européennes, elles ont diminué de 6,4 % l'aide publique au développement allouée aux PMA.

Comparé à 2014, l'aide au développement en faveur de l'Afrique subsaharienne a légèrement augmenté l'année dernière, de 1,2 %, atteignant au total 38,5 milliards d'euros (prix courants 2014). Il est toutefois préoccupant de constater que près de la moitié des pays du CAD (13) ont revu à la baisse leur APD en faveur de la région la plus pauvre de la planète.

ILLUSTRATION 4 : APD ALLOUÉE AUX PMA, EN POURCENTAGE DE L'APD ET EN POURCENTAGE DU RNB, 2015

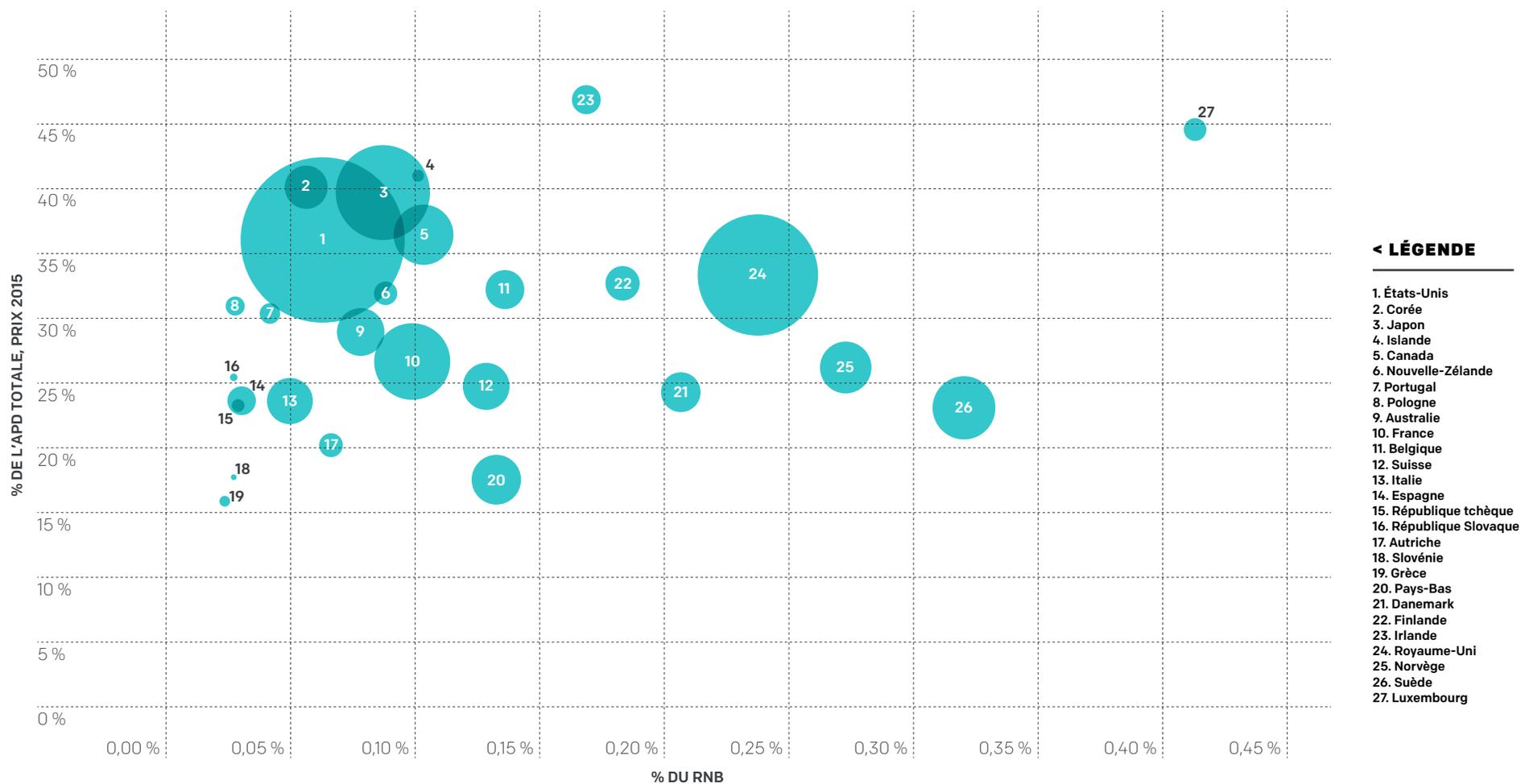


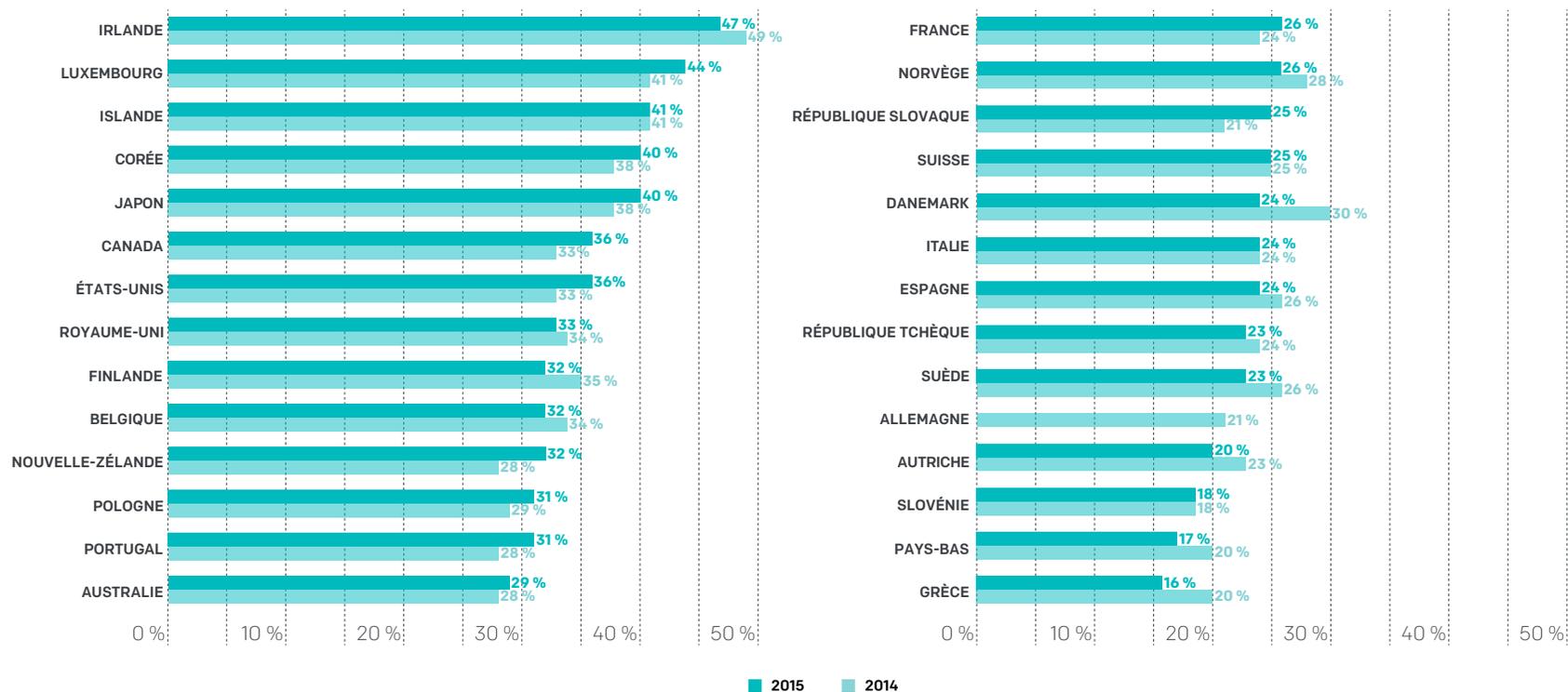
Illustration 4 Source : Données préliminaires du CAD (avril 2016). **Remarque :** Tous les chiffres représentent les flux nets – flux bilatéraux et multilatéraux imputés inclus – mais à l'exclusion de l'allègement de la dette. L'allègement de la dette en faveur des PMA n'est pas pris en compte dans les données préliminaires du CAD. Suite à cette pratique du CAD, ONE part de l'hypothèse selon laquelle les PMA ont bénéficié de l'intégralité de l'allègement bilatéral de la dette en 2014. ONE n'a pas intégré dans ses calculs un pourcentage, fondé sur des estimations, de l'APD régionale et internationale non alloué aux PMA. La taille des bulles est proportionnelle au volume total de l'APD allouée aux PMA par chaque pays du CAD. L'Allemagne n'est pas reprise dans ce graphique car en 2015, elle n'a pas communiqué à temps ses données sur son APD aux PMA. Elles ne figurent donc pas dans les données préliminaires du CAD publiées en avril 2016.

TABLEAU 1: APD TOTALE EN FAVEUR DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE (ASS) ET DES PMA, 2015 (PRIX COURANTS 2014), % DE L'ÉVOLUTION EN TERMES RÉELS.

	APD totale	APD-PMA	APD-ASS	APD totale différence 2014-15 %	APD-PMA différence 2014-15 %	APD-ASS différence 2014-15 %	APD-PMA APD totale	APD/RNB	APD-PMA/ RNB	APD-ASS/ RNB
Australie	3 215,70	926,81	350,01	-11,27 %	-8,04 %	-9,21 %	28,82 %	0,27 %	0,08 %	0,03 %
Autriche	1 206,85	242,48	272,73	26,47 %	12,17 %	8,46 %	20,09 %	0,32 %	0,06 %	0,07 %
Belgique	1 894,38	609,79	630,63	-7,52 %	-11,58 %	-17,16 %	32,19 %	0,42 %	0,13 %	0,14 %
Canada	4 287,21	1 560,71	1 552,25	17,11 %	29,31 %	18,73 %	36,40 %	0,28 %	0,10 %	0,10 %
République tchèque	201,62	4713	46,14	11,43 %	6,87 %	7,54 %	23,37 %	0,12 %	0,03 %	0,03 %
Danemark	2 565,50	621,54	615,57	0,83 %	-18,45 %	-18,99 %	24,23 %	0,85 %	0,21 %	0,20 %
Finlande	1 291,52	419,32	406,27	-5,75 %	-11,87 %	-19,40 %	32,47 %	0,56 %	0,18 %	0,18 %
France	9 082,05	2 402,66	3 272,21	1,50 %	11,60 %	7,65 %	26,46 %	0,37 %	0,10 %	0,13 %
Allemagne	17 735,65		2 991,44	29,20 %		-2,46 %		0,52 %		0,09 %
Grèce	282,20	44,46	52,91	38,73 %	9,07 %	12,25 %	15,76 %	0,14 %	0,02 %	0,03 %
Islande	39,08	16,06	15,48	11,34 %	12,56 %	-4,11 %	41,08 %	0,24 %	0,10 %	0,10 %
Irlande	718,26	336,85	351,68	1,85 %	-1,93 %	-6,45 %	46,90 %	0,36 %	0,17 %	0,18 %
Italie	3 763,58	887,25	857,65	11,79 %	9,90 %	-2,82 %	23,57 %	0,21 %	0,05 %	0,05 %
Japon	9 294,58	3 698,60	2 682,18	12,05 %	17,04 %	19,81 %	39,79 %	0,22 %	0,09 %	0,06 %
Corée	1 911,00	766,15	526,36	8,28 %	12,83 %	15,61 %	40,09 %	0,14 %	0,06 %	0,04 %
Luxembourg	361,40	160,82	164,24	-1,22 %	7,99 %	13,56 %	44,50 %	0,93 %	0,41 %	0,42 %
Pays-Bas	5 767,08	1 006,55	1 194,05	24,83 %	7,84 %	4,75 %	17,45 %	0,75 %	0,13 %	0,16 %
Nouvelle-Zélande	437,99	138,07	40,66	1,73 %	16,60 %	34,52 %	31,52 %	0,27 %	0,08 %	0,02 %
Norvège	4 260,36	1 115,16	1 012,79	8,63 %	1,21 %	-1,69 %	26,18 %	1,04 %	0,27 %	0,25 %
Pologne	442,35	136,85	148,96	16,79 %	25,54 %	23,34 %	30,94 %	0,10 %	0,03 %	0,03 %
Portugal	305,73	93,38	142,69	-16,14 %	-7,57 %	-32,47 %	30,54 %	0,16 %	0,05 %	0,07 %
République Slovaque	85,77	21,77	24,26	23,29 %	48,72 %	39,91 %	25,38 %	0,10 %	0,03 %	0,03 %
Slovénie	62,42	11,04	12,52	21,11 %	22,34 %	22,83 %	17,68 %	0,15 %	0,03 %	0,03 %
Espagne	1 476,46	347,07	399,39	-6,56 %	-15,34 %	-13,80 %	23,51 %	0,12 %	0,03 %	0,03 %
Suède	7 091,91	1 624,54	1 605,29	36,80 %	19,99 %	13,03 %	22,91 %	1,40 %	0,32 %	0,32 %
Suisse	3 537,73	873,40	843,89	6,72 %	6,42 %	4,00 %	24,69 %	0,52 %	0,13 %	0,12 %
Royaume-Uni	18 699,94	6 236,55	6 600,75	3,21 %	0,43 %	-1,45 %	33,35 %	0,71 %	0,24 %	0,25 %
États-Unis	31 048,40	11 195,56	11 700,95	-6,99 %	4,46 %	-1,27 %	36,06 %	0,17 %	0,06 %	0,07 %
Total pour les pays du CAD	131 066,72	38 644,25	38 513,94	7,02 %	5,77 %	1,19 %	29,48 %	0,30 %	0,09 %	0,09 %
Memo : Institutions EU	13 848,01	3 509,34	4 330,18	-0,47 %	-6,45 %	0,24 %	25,34 %	n/a	n/a	n/a

Sources : Tableau 1, Tableau 2a et données préliminaires du CAD de l'OCDE (avril 2016). Remarque : Tous les chiffres représentent les flux nets – flux bilatéraux et multilatéraux imputés inclus – mais à l'exclusion de l'allègement de la dette. L'allègement de la dette en faveur des PMA n'est pas pris en compte dans les données préliminaires du CAD. Suite à cette pratique du CAD, ONE part de l'hypothèse selon laquelle les PMA ont bénéficié de l'intégralité de l'allègement bilatéral de la dette en 2014. ONE n'a pas intégré dans ses calculs un pourcentage, fondé sur des estimations, de l'APD régionale et internationale non alloué aux PMA. La taille des bulles est proportionnelle au volume total de l'APD allouée aux PMA par chaque pays du CAD. L'Allemagne n'est pas reprise dans ce graphique car en 2015, elle n'a pas communiqué à temps ses données sur son APD aux PMA. Elles ne figurent donc pas dans les données préliminaires du CAD publiées en avril 2016.

ILLUSTRATION 5 : POURCENTAGE DE L'APD ALLOUÉ AUX PMA, 2014 ET 2015



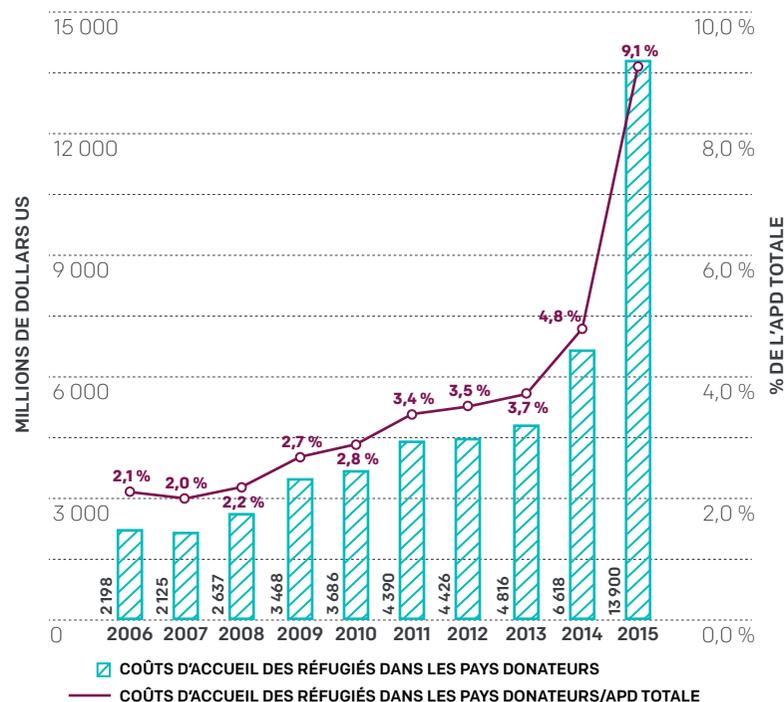
PRESSION SUR LES BUDGETS DE L'AIDE

Coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs

En réponse à l'aggravation de la crise des réfugiés en Europe, un certain nombre de pays riches ont commencé à faire des compromis entre le soutien aux populations vulnérables des pays en développement et le soutien aux réfugiés arrivant à leurs frontières, en affectant ainsi une part croissante de leur budget d'aide au développement au financement des coûts d'accueil des réfugiés chez eux. Les règles actuelles du CAD de l'OCDE

Illustration 5 Sources : Données préliminaires du CAD (avril 2016). Remarque : Tous les chiffres représentent les flux nets – flux bilatéraux et multilatéraux imputés inclus – mais à l'exclusion de l'allègement de la dette. L'allègement de la dette en faveur des PMA n'est pas pris en compte dans les données préliminaires du CAD. Suite à cette pratique du CAD, ONE part de l'hypothèse selon laquelle les PMA ont bénéficié de l'intégralité de l'allègement bilatéral de la dette en 2014. ONE n'a pas intégré dans ses calculs un pourcentage, fondé sur des estimations, de l'APD régionale et internationale non alloué aux PMA. La taille des bulles est proportionnelle au volume total de l'APD allouée aux PMA par chaque pays du CAD. L'Allemagne n'est pas reprise dans ce graphique car en 2015, elle n'a pas communiqué à temps ses données sur son APD aux PMA. Elles ne figurent donc pas dans les données préliminaires du CAD publiées en avril 2016.

ILLUSTRATION 6 : COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS COMPTABILISÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN POURCENTAGE DE L'APD TOTALE, 2006-2015



autorisent en effet les pays donateurs à comptabiliser au titre de l'aide au développement les dépenses liées à l'accueil des réfugiés, et cela pendant un an.

En 2015, les coûts liés à l'accueil des réfugiés ont plus que doublé en termes réels par rapport à 2014, représentant ainsi 9,1 % de l'APD totale (contre 2,8 % en 2010 et 2,2 % en 2008). Ces coûts

ont absorbé plus de 20 % du budget total de l'APD de cinq pays membres du CAD : la Suède, l'Autriche, l'Italie, les Pays-Bas et la Grèce. En Italie, en Grèce et en Suède, ces coûts d'accueil des réfugiés ont représenté la moitié ou plus de l'APD bilatérale et en Autriche, aux Pays-Bas, en Slovénie, en Allemagne, au Danemark, en Belgique et en République tchèque, plus de 20 % de l'APD bilatérale.

Si les dépenses affectées au financement des coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs se poursuivent au rythme enregistré depuis 2010, l'APD allouée à ces financements pourrait atteindre 52,4 milliards de dollars en 2020, soit dix milliards de dollars de plus que le montant que les pays du CAD ont affecté aux PMA en 2015 (42,7 milliards de dollars)⁵⁶.

La crise des réfugiés en 2016 étant toujours d'actualité, les montants d'APD alloués par les pays donateurs à l'accueil des réfugiés chez eux devraient augmenter. La Suède – un des premiers pays au monde à avoir atteint l'objectif de consacrer 0,7 % de son revenu national brut (RNB) à l'APD et qui alloue actuellement plus de 1 % de son RNB à l'APD – envisageait d'affecter jusqu'à 60 % de son budget total d'APD à l'accueil des réfugiés en 2016. Suite aux très nombreuses voix qui se sont élevées contre cette diversion de l'aide, le gouvernement suédois a finalement décidé de limiter le financement de la prise en charge des réfugiés à 30 % de son APD totale⁵⁷. Cela aurait impliqué une réduction de 35% de la contribution de la Suède au Fonds mondial, le premier bailleur international des programmes de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Cependant, en raison d'une diminution significative de la prévision des arrivées de réfugiés, le gouvernement est revenu sur cette

décision⁵⁸. Comme le montre l'illustration 7, la Suède reste de loin le plus généreux pays donateur en fonction de la part du RNB allouée à l'APD en 2015. Néanmoins, lorsqu'on exclut les coûts d'accueil des réfugiés, sa contribution a chuté en-deçà de 1 %, le pourcentage du RNB suédois que le gouvernement s'était engagé à affecter à l'APD.

En Norvège, un autre champion de l'APD, le budget public pour 2016 est marqué par une augmentation des coûts d'accueil des réfugiés dans le pays, qui représentent aujourd'hui près de 20 % du budget de l'APD. Et même si le budget total de l'APD a été légèrement revu à la hausse pour compenser ces coûts, l'augmentation n'a pas été suffisante pour les couvrir totalement⁵⁹. Les Pays-Bas, qui allouent déjà plus de 20 % de leur APD au

ILLUSTRATION 7 : APD DES PAYS DU CAD EN % DU RNB, COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DANS LE PAYS DONATEUR INCLUS ET EXCLUS, 2014-2015

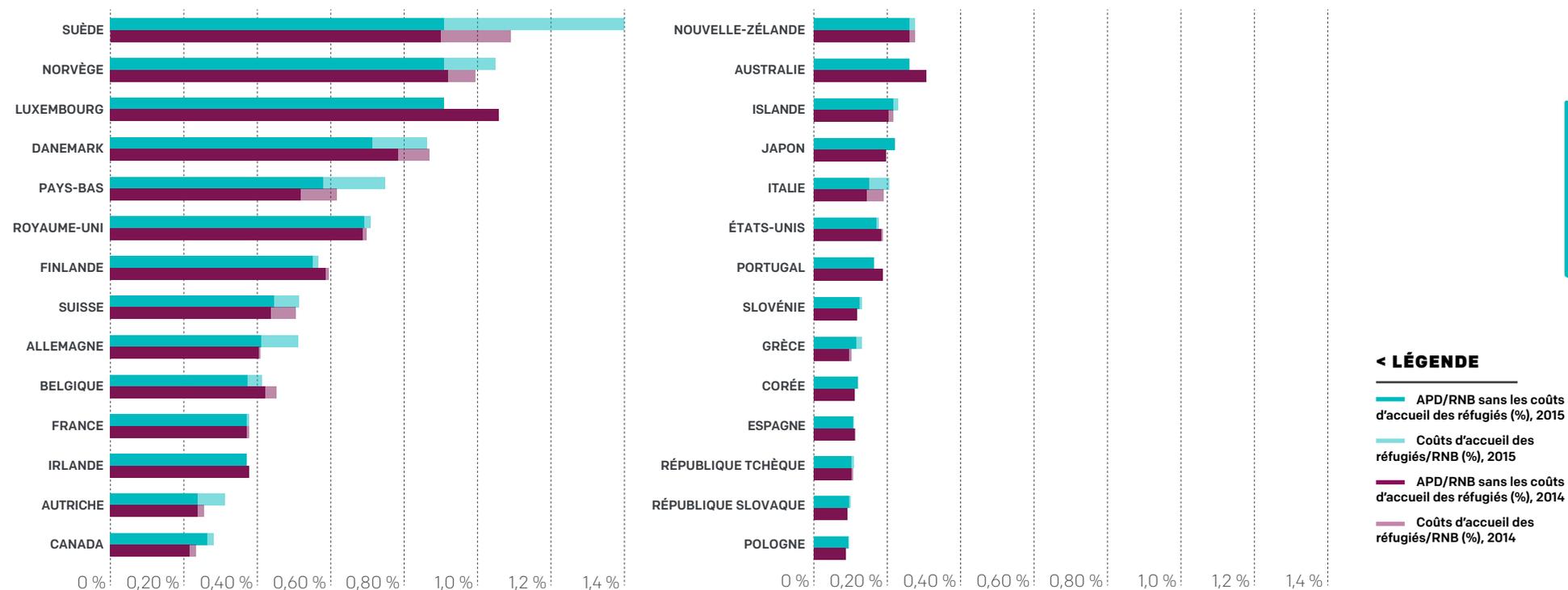


Illustration 7 Sources : Données préliminaires du CAD de l'OCDE (avril 2016). Remarque : l'APD nette exclut l'allégement bilatéral de la dette mais inclut les flux bilatéraux et multilatéraux.

financement des coûts d'accueil des réfugiés, ont quant à eux décidé d'allouer toutes les augmentations d'APD prévues en 2016 et 2017 à l'accueil des réfugiés⁶⁰. Ainsi, comme le montre l'illustration 7, si l'on ne tient pas compte des coûts d'accueil des réfugiés dans le pays en 2015, les Pays-Bas se classent derrière le Royaume-Uni en termes de pourcentage du RNB alloué à l'APD, passant sous la barre des 0,7 %.

Certains des principaux donateurs d'APD montrent toutefois qu'il est possible de poursuivre ce double objectif – aider les réfugiés et augmenter l'aide au développement à long terme. Le budget de l'UE pour 2016 a ainsi augmenté l'enveloppe allouée au financement de l'accueil des réfugiés, ainsi que celle allouée à l'aide au développement⁶¹. Même si l'Allemagne inclut les coûts d'accueil des réfugiés au titre de l'APD, elle utilise deux lignes budgétaires distinctes⁶², ce qui lui a permis de continuer à augmenter le financement des coûts d'accueil des réfugiés dans son propre pays, parallèlement à la hausse prévue de son APD – de 8,3 milliards d'euros répartis sur les quatre prochaines années⁶³. En 2016, le gouvernement français a aussi décidé une hausse budgétaire de 23 % afin de pouvoir financer les coûts d'accueil des réfugiés arrivant dans le pays, sans amputer pour cela le budget affecté à l'APD, qui lui aussi augmentera légèrement, grâce à la taxe sur les transactions financières (TTF). Suite à l'augmentation de l'APD en 2015, le pourcentage alloué par la France au financement des coûts d'accueil des réfugiés a légèrement baissé, passant de 4,6 % en 2014 à 4,1 % en 2015⁶⁴.

En février 2016, les pays du CAD ont décidé de lancer un processus de révision des règles régissant la notification des coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs⁶⁵. Ils ne tenaient toutefois pas tellement à exclure ces coûts de l'APD,

ILLUSTRATION 8 : MONTANTS TOTAUX D'AIDE BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE AUX SECTEURS CLÉS, 2005–2014

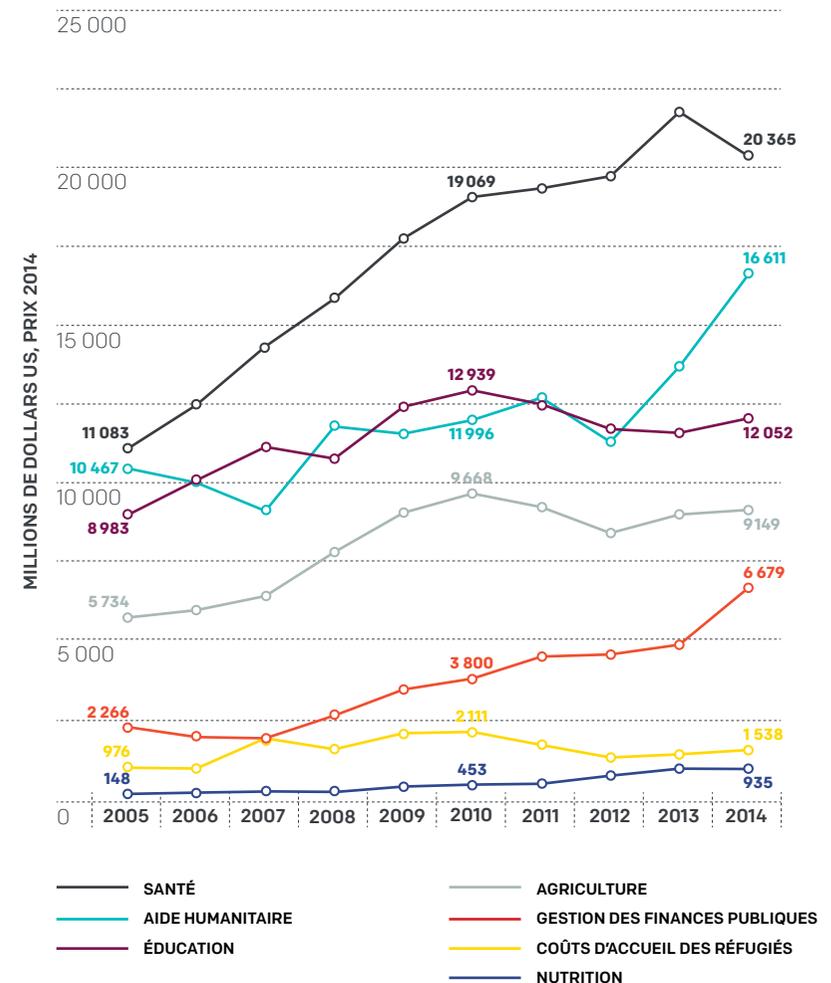


Illustration 8 Source : Système de notification des pays créanciers (SNPC) du CAD de l'OCDE. **Remarque** : Il est tenu compte de l'aide bilatérale totale et l'aide multilatérale totale, décaissements bruts, aux prix de 2014. Pour la liste des codes du CAD inclus dans chaque secteur, voir la section Méthodologie. Les données sectorielles pour 2015 ne seront pas disponibles avant décembre 2016.

étant donné qu'ils constituent un pourcentage élevé et toujours plus important de l'aide qu'ils allouent. Les pays du CAD ne se sont d'ailleurs pas engagés à ne pas détourner l'aide en faveur des pays en développement pour couvrir les coûts d'accueil des réfugiés. Les donateurs d'APD accordent en revanche toute leur attention à l'harmonisation de leurs pratiques de notification de l'aide, qui varient actuellement énormément en termes de catégories de réfugiés incluses, de types de dépenses couvertes et de méthodologies d'évaluation des coûts⁶⁶. L'utilisation de ces budgets déjà limités pour couvrir les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs n'est pas une solution. Quel que soit l'endroit où elles vivent, les personnes particulièrement vulnérables méritent d'être protégées et doivent avoir accès aux mêmes opportunités économiques. Les pays du CAD doivent utiliser l'occasion qui leur est offerte pour modifier les règles et de ne plus comptabiliser les coûts d'accueil des réfugiés au titre de l'APD, et faire en sorte que ce financement au niveau national s'ajoute à l'aide existante et à l'aide promise.

Des besoins en aide humanitaire toujours plus importants

Le coût des crises humanitaires ne cesse d'augmenter – la crise actuelle en Syrie et dans les pays voisins, des catastrophes sanitaires mondiales comme l'épidémie d'Ebola et le virus Zika, ainsi que d'autres conflits dans des pays comme le Burundi, la République centrafricaine et le Nigeria sont autant de facteurs qui ont contribué à accroître les besoins humanitaires. Le financement n'augmentant pas au même rythme, les budgets d'aide au développement sont aujourd'hui sous pression. Les faibles niveaux d'aide disponibles sont de plus en plus utilisés pour financer les

besoins humanitaires – bien qu'ils restent totalement insuffisants pour répondre à ces besoins⁶⁷ – et la priorité n'est donc plus au financement des programmes de développement à long terme. Il va sans dire qu'il y a lieu de mobiliser de toute urgence des ressources pour répondre aux défis humanitaires. Mais il convient d'éviter tout compromis entre ces deux formes d'assistance et de ne pas détourner les fonds affectés au développement à long terme pour financer l'aide humanitaire. Comme le montre le chapitre 1, les efforts humanitaires et de développement sont intimement liés et les pays riches ont la capacité de financer ces deux volets de l'aide. Il convient donc de revoir à la hausse l'APD pour répondre à ces besoins en donnant la priorité au soutien aux populations les plus vulnérables, où qu'elles vivent.

Comme le montre l'illustration 8, le total de l'APD humanitaire (bilatérale et multilatérale) a augmenté de 47% entre 2012 et 2014, une hausse massive qui témoigne de l'aggravation des crises humanitaires. Par contre, la hausse de l'APD totale n'a été que de 9%. L'aide affectée à certains secteurs clés pour le développement à long terme comme la santé, l'agriculture et l'éducation a donc diminué, stagné ou enregistré seulement une hausse modeste. En 2014, les pays du CAD et les institutions multilatérales ont affecté plus de 17 fois plus de fonds à l'aide humanitaire qu'à la nutrition de base. La même année, les fonds investis dans l'aide humanitaire ont dépassé ceux affectés, à l'éducation, à la gestion des finances publiques et à la nutrition de base réunis. Les niveaux actuels de financement ne permettent pas de faire face à la hausse des besoins humanitaires et de développement – et à l'heure actuelle, les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs limitent encore les montants d'APD et leur capacité à remplir leur objectif principal : éradiquer l'extrême pauvreté dans les pays en développement.



46	Australie
50	Canada
54	Danemark
58	Union Européenne
60	États membres de l'UE
62	Institutions de l'EU
64	France
68	Allemagne
72	Italie
76	Japon
80	Pays-Bas
84	Norvège
88	Suède
92	Royaume-Uni
96	États-Unis



CHAPITRE 3

PROFILS DES PAYS

Australie



En 2015, pour la troisième année consécutive, l'aide publique au développement allouée par l'Australie a diminué, le gouvernement ayant réduit de 11,3 % le budget concerné. L'Australie continuant à privilégier la région indo-pacifique, l'aide accordée à l'Afrique subsaharienne a chuté de 9,2 %. Alors que l'APD allouée aux PMA a également reculé de 8 %, la proportion totale de l'aide australienne investie dans les PMA a légèrement augmenté pour atteindre 29 % (contre 28 % en 2014), ce qui indique que l'aide en faveur des pays les plus pauvres n'a pas subi de coupes aussi lourdes que les autres secteurs du budget d'aide.

Selon le budget fédéral publié en mai 2016 par le gouvernement Turnbull, la diminution de l'aide australienne devrait se poursuivre en 2016/2017 puisqu'il apparaît que l'APD totale du pays tombera à seulement 3,8 milliards AUD⁷⁰, soit une valeur approximative de 0,23 % APD/RNB, la plus basse jamais enregistrée. Après les élections fédérales, le gouvernement Turnbull devrait clairement marquer le début d'une nouvelle ère pour l'aide publique au développement, en inversant au plus vite l'actuelle tendance négative et en s'engageant à accroître l'aide pour atteindre, dans un délai spécifié, l'objectif des 0,7 % du RNB consacré à l'APD fixé par l'ONU. Conformément à l'engagement pris à

TABLEAU 1 : AUSTRALIE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	3,22 milliards \$ (4,28 milliards AUD)	-11,27 % ▼
Coûts d'accueil des réfugiés	0 \$	AUCUN CHANGEMENT
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	3,22 milliards \$ (4,28 milliards AUD)	-11,27 % ▼
APD allouée aux PMA	926,81 millions \$ (1,23 milliard AUD)	-8,04 % ▼
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	350,01 millions \$ (465,82 millions AUD)	-9,21 % ▼
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,27 %	0,05 points de pourcentage ▼
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	28,82 %	1,01 points de pourcentage ▲
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,08 %	0,01 points de pourcentage ▼
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ⁶⁸	1,61 milliard \$ (1,79 milliard AUD)	-1,82 % ▼
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ⁶⁹	45,75 %	4,33 points de pourcentage ▲

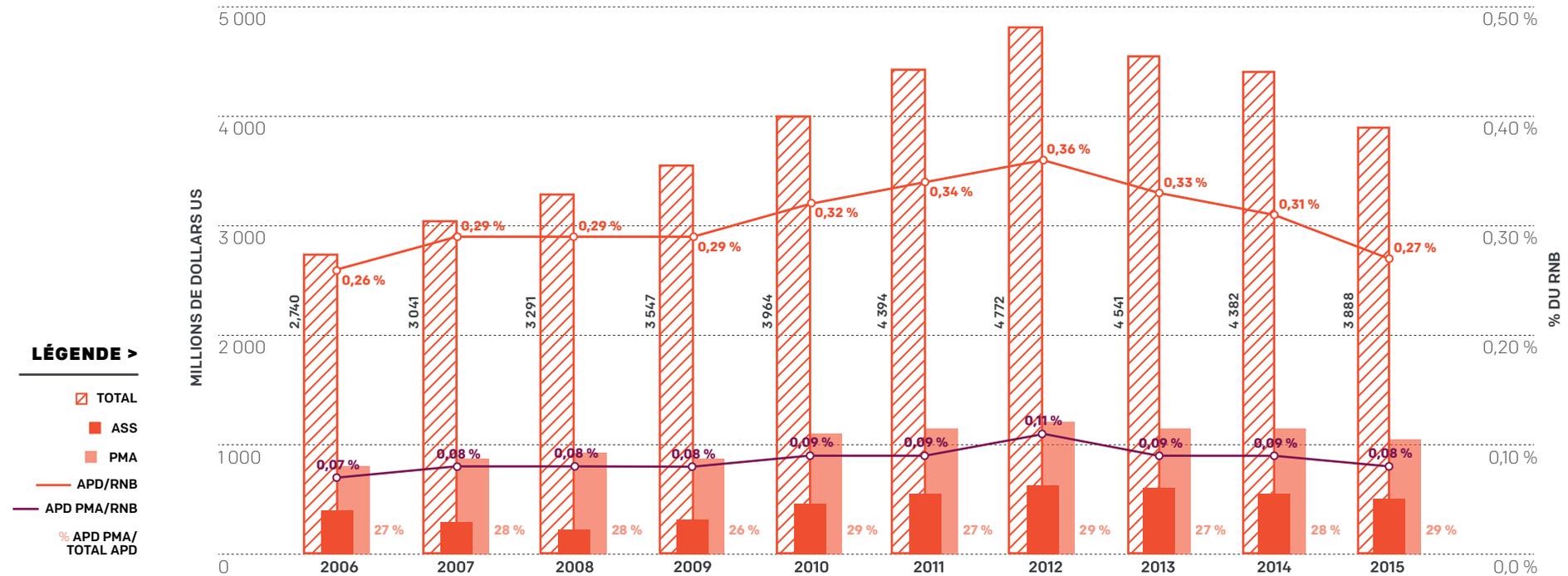
Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

Addis-Abeba l'an dernier, l'Australie devrait aussi augmenter les moyens qu'elle investit dans les pays les plus pauvres du monde, étant donné que sa contribution actuelle est loin d'atteindre l'objectif d'affecter 0,15 % à 0,20 % du RNB à l'APD aux PMA⁷¹. L'Australie devrait également s'efforcer d'arriver à allouer la moitié de son aide totale aux PMA.

Bien qu'en 2014 l'Australie ait investi près de la moitié de son aide bilatérale dans des programmes en faveur des femmes et des filles, son APD centrée sur l'égalité des sexes a diminué au cours de cette même année, reflétant les coupes générales que le gouvernement a opérées dans le budget de l'aide ces dernières années. L'un des dix objectifs stratégiques du programme d'aide de l'Australie est qu'au moins 80 % de ses investissements servent à résoudre efficacement des problèmes liés à l'égalité des sexes⁷². En 2014-2015, le gouvernement a estimé que 78 % de ses investissements répondaient à cet objectif, contre 74 % en 2013-2014⁷³. L'Australie devrait continuer à s'assurer qu'une large part des ressources consacrées à l'aide soit allouée à des programmes centrés sur l'égalité des sexes dans les pays en développement.

L'Australie déclare habituellement un minimum de coûts d'accueil des réfugiés au titre de l'APD. Dans les perspectives économiques et fiscales du milieu d'année, parues en décembre 2012, le gouvernement Gillard annonçait son intention de déclarer un montant de 375 millions AUD de coûts d'accueil des réfugiés au titre de l'APD en 2012/2013, initiative qui a été condamnée de toutes parts⁷⁴. En même temps, le gouvernement australien fournit une aide financière supplémentaire à certains pays voisins du Pacifique en échange de l'hébergement de centres pour réfugiés off-shore, très controversés⁷⁵. À l'heure actuelle,

ILLUSTRATION 1 : AUSTRALIE – APD TOTALE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2006-2015



les demandeurs d'asile qui arrivent en Australie sans autorisation sont placés en détention pour une période indéterminée dans ces centres situés dans certains pays du Pacifique voisins, sans pouvoir demander l'asile sur le sol australien. Le gouvernement doit veiller à ce que les droits de ces demandeurs d'asile soient respectés en vertu du droit international et à ce que leurs besoins soient satisfaits.

Par ailleurs, l'Australie devrait augmenter les moyens qu'elle affecte pour répondre aux besoins humanitaires dans les pays en développement, ainsi qu'accroître les fonds destinés au développement à long terme. Le gouvernement s'est engagé à fournir une aide humanitaire de haute qualité, notamment par le biais de financements pluriannuels conclus avec certains fonds et agences de l'ONU, ainsi que des organisations non

gouvernementales (ONG). En tant que partie de la « grande négociation » conclu lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire en 2016, l'Australie devrait continuer à montrer l'exemple par la promotion et l'intensification de son utilisation des financements pluriannuels pour l'aide humanitaire, mais aussi en augmentant la flexibilité de son budget général pour pouvoir répondre aux événements imprévus.

ILLUSTRATION 2 : AUSTRALIE – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

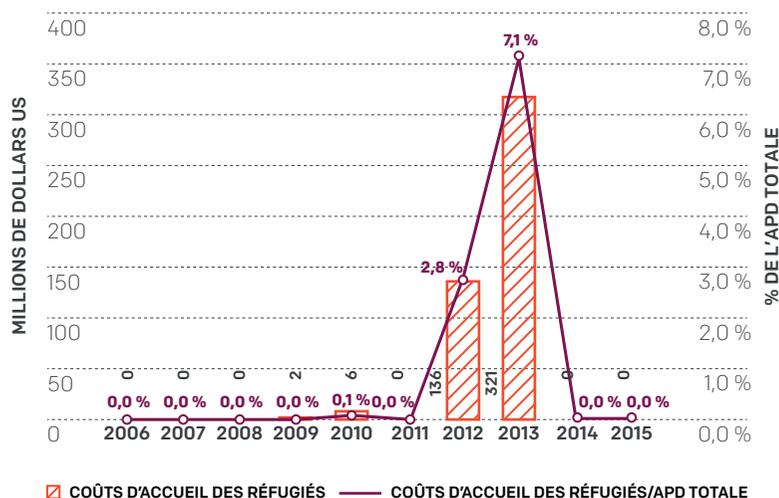
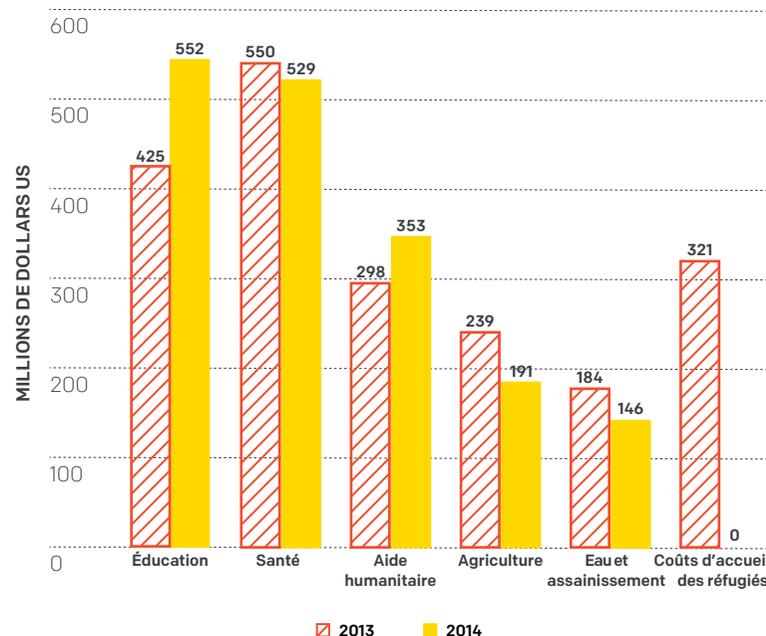


Illustration 2 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

Illustration 3 Sources : bases de données du CAD et du SNPC de l'OCDE, et estimations du secrétariat du CAD concernant les contributions multilatérales imputées par secteur en 2013 et 2014. **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale (décaissements bruts) et multilatérale. Pour la liste des codes-objets du CAD inclus dans chaque secteur (uniquement pour l'aide bilatérale), voir la section Méthodologie. Les données de 2015 ne sont pas incluses car les chiffres de l'aide par secteur en 2015 ne seront pas disponibles avant décembre 2016.

ILLUSTRATION 3 : AUSTRALIE – CONTRIBUTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES IMPUTÉES AUX SECTEURS CLÉS, 2013 ET 2014



TRANSPARENCE DE L'AIDE

Le ministère australien des affaires étrangères et du commerce obtient encore la note « raisonnable » (49,9 %) pour l'Indice de transparence de l'aide pour 2016⁷⁶. Il a apporté plusieurs améliorations depuis 2013 mais n'a pas encore mis en place un portail de données ouvertes sur l'aide⁷⁷.

Canada



Après des réductions marquées en 2014, le budget d'aide du Canada est remonté en 2015. L'APD totale a augmenté de 17 % et l'aide allouée aux PMA a grimpé de presque 30 %, représentant ainsi 36 % de l'aide totale dégagée par le pays. Il faut y voir un signal encourageant d'un engagement politique renouvelé en faveur du développement. Néanmoins, le ratio APD/RNB (0,28 %) du Canada reste relativement faible. Le Canada devrait continuer à accroître son budget d'aide au développement et en allouer une part croissante aux PMA en visant les 50 %.

Les programmes d'aide du Canada sont destinés en priorité aux filles et aux femmes. Son aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes est restée stable en 2014, atteignant 1,58 milliard de dollars (prix courants) et représentant près de

TABLEAU 1 : CANADA - APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	4,29 milliards \$ (5,48 milliards CAD)	17,11 % ▲
Coûts d'accueil des réfugiés	212,99 millions \$ (272,26 millions CAD), 4,97 % de l'APD totale, 7,14 % de l'APD bilatérale	14 % EN HAUSSE
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	4,07 milliards \$ (5,21 milliards CAD)	17,27 % ▲
APD allouée aux PMA	1,56 milliard \$ (2 milliards CAD)	29,31 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	1,55 milliard \$ (1,98 milliard CAD)	18,73 % ▲
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,28 %	0,04 points de pourcentage ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	36,40 %	3,44 points de pourcentage ▲
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,10 %	0,02 points de pourcentage ▲
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ⁷⁸	1,58 milliard \$ (1,74 milliard CAD)	0,36 % ▲
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ⁷⁹	47,50 %	0,88 point de pourcentage ▲

la moitié du total de son aide bilatérale. Le gouvernement Trudeau a lancé un réexamen complet des programmes et de la politique d'aide étrangère dans le but de créer une nouvelle « politique étrangère féministe ». Le Canada devrait continuer à montrer l'exemple en investissant des ressources d'aide substantielles dans des programmes qui répondent aux besoins des filles et des femmes.

Les coûts d'accueil des réfugiés représentaient 5 % de l'APD déclarée par le Canada en 2015, soit une légère baisse par rapport aux 5,1 % de 2014. Le Canada déclare au CAD les coûts d'accueil des réfugiés au titre de l'APD mais, jusqu'à présent, cela n'a pas donné lieu à une réorientation des ressources d'aide. Cela s'explique par le fait que ces coûts proviennent d'une enveloppe budgétaire différente pour le gouvernement fédéral et qu'environ la moitié d'entre eux sont attribués aux budgets des provinces où s'établissent les réfugiés. Le Canada a porté son aide humanitaire de 603 millions de dollars en 2013 à 701 millions de dollars en 2014 (prix constants 2014). Le 23 mai 2016, Marie-Claude Bibeau, ministre du développement international, a annoncé qu'un nouveau financement de 274 millions CAD serait alloué aux groupes humanitaires et d'aide de l'ONU travaillant sur la réponse aux urgences et à la sécurité alimentaire. Le lendemain, la ministre a annoncé l'octroi d'un montant de 331 millions CAD d'aide humanitaire privilégiant les 32 pays les plus vulnérables. Le Canada devrait continuer à allouer des moyens pour financer le développement à long terme et la réponse aux besoins humanitaires dans les pays en développement. Il devrait aussi introduire davantage de financements pluriannuels pour l'aide humanitaire et de flexibilité budgétaire afin de pouvoir répondre aux événements imprévus.

Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

ILLUSTRATION 1 : CANADA – APD TOTALE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2006-2015

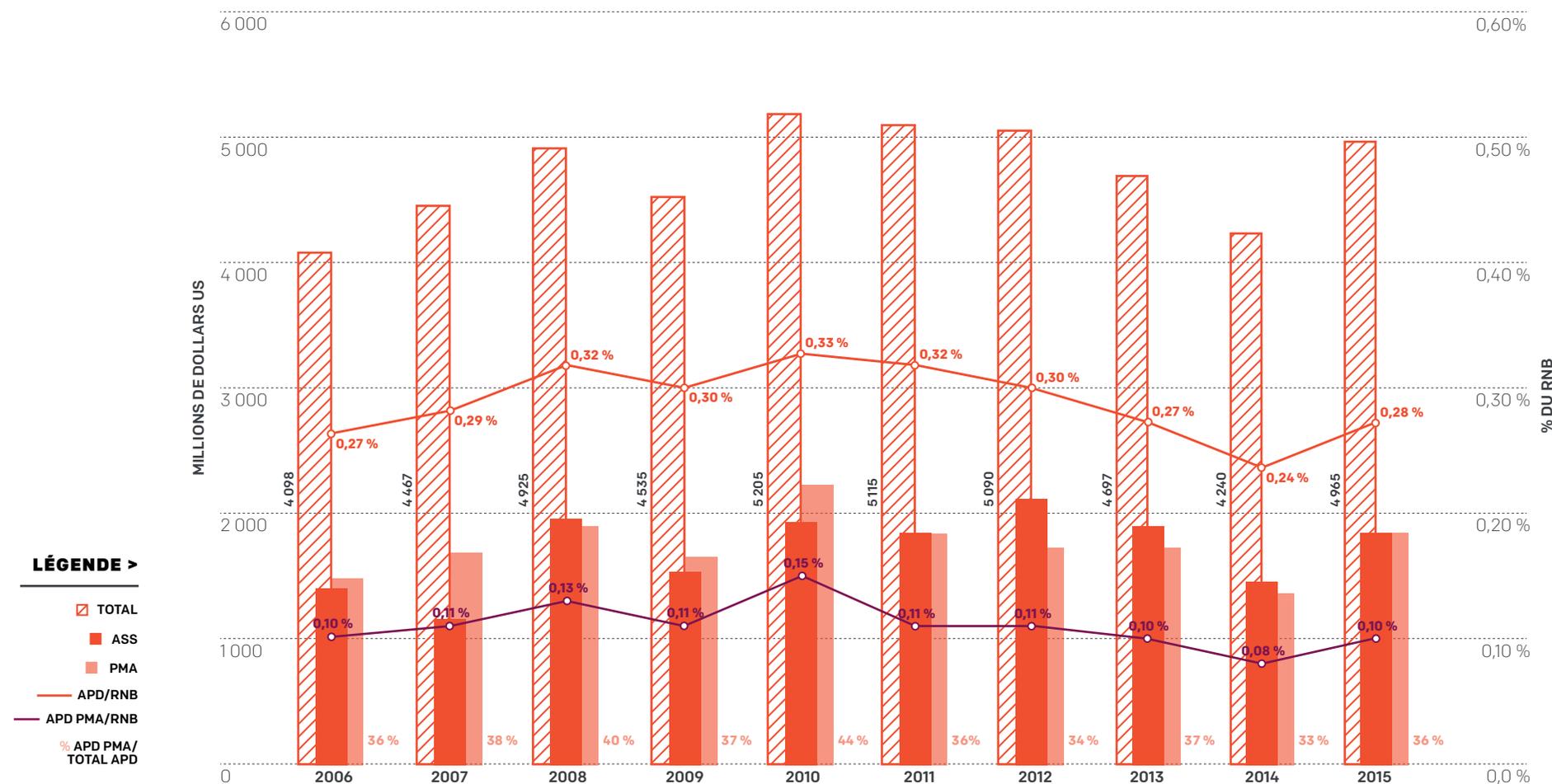


Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2016). Remarque : APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2015 est une estimation de ONE).

ILLUSTRATION 2 : CANADA – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

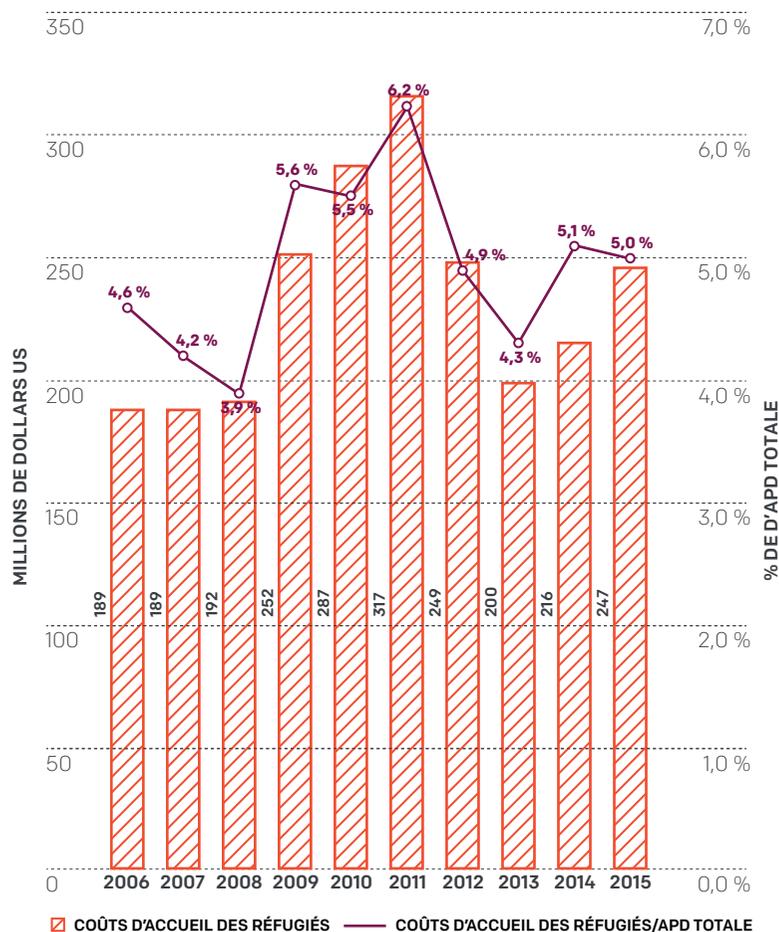
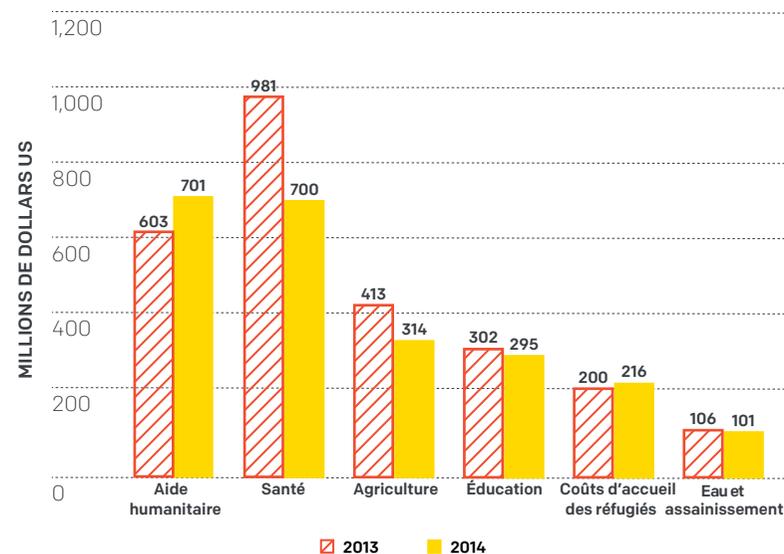


Illustration 2 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

Illustration 3 Sources : bases de données du CAD et du SNPC de l'OCDE, et estimations du secrétariat du CAD concernant les contributions multilatérales imputées par secteur en 2013 et 2014. **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale (décaissements bruts) et multilatérale. Pour la liste des codes-objets du CAD inclus dans chaque secteur (uniquement pour l'aide bilatérale), voir la section Méthodologie. Les données de 2015 ne sont pas incluses car les chiffres de l'aide par secteur en 2015 ne seront pas disponibles avant décembre 2016.

ILLUSTRATION 3 : CANADA – CONTRIBUTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES IMPUTÉES AUX SECTEURS CLÉS, 2013 ET 2014



TRANSPARENCE DE L'AIDE

Affaires mondiales Canada, le ministère qui dirige le développement international et l'aide humanitaire au Canada, se positionne dans la catégorie « bon » (76,3 %) dans l'Indice 2016 de transparence de l'aide, soit la même catégorie qu'en 2014. Il améliore lentement son résultat dans ce domaine en publiant de nouveaux indicateurs chaque mois dans le registre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA)⁸⁰.

Danemark



Bien que les chiffres préliminaires du CAD de l'OCDE pour 2015 montrent peu de changement dans le niveau total d'aide allouée par le Danemark par rapport à 2014 (une légère augmentation du volume et une faible réduction – 0,01 % point de pourcentage – du ratio APD/RNB), le gouvernement libéral minoritaire entré en fonction en juin 2015 a promis de réduire l'aide de façon significative pour la faire passer de 0,8 à 0,7 % du RNB.

La première réduction, annoncée en octobre 2015, était de 2,85 milliards DKK et a eu pour effet de faire baisser de 16 % le niveau de l'aide danoise, qui s'élevait ainsi à 14,85 milliards DKK dans le budget 2015⁸¹. Dans son budget 2016, le gouvernement a encore réduit le poste d'aide, qui s'est établi à 14,77 milliards DKK, un chiffre qui laisse prévoir un recul jusqu'à 0,71 % du RNB cette année⁸².

Les coupes opérées par le gouvernement libéral dans le budget d'aide sont incontestablement les plus lourdes de l'histoire du Danemark. D'ailleurs, en 2016, le niveau d'aide du pays sera le plus bas depuis près de quatre décennies. Cette tendance offre un contraste frappant avec la politique du précédent gouvernement socio-libéral, qui prévoyait d'accroître l'aide. Ces coupes budgétaires, qui ont inclus la suppression progressive de l'aide bilatérale

TABLEAU 1 : DANEMARK – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	2,57 milliards \$ (17,25 milliards DKK)	0,83 % ▲
Coûts d'accueil des réfugiés	396,97 millions \$ (2,67 milliards DKK), 15,47 % de l'APD totale, 21,13 % de l'APD bilatérale	83 % EN HAUSSE
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	2,17 milliards \$ (14,58 milliards DKK)	-6,82 % ▼
APD allouée aux PMA	621,54 millions \$ (4,18 milliards DKK)	-18,45 % ▼
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	615,57 millions \$ (4,14 milliards DKK)	-18,99 % ▼
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,85 %	0,01 point de pourcentage ▼
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	24,23 %	5,73 points de pourcentage ▼
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,21 %	0,05 points de pourcentage ▼
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ⁸³	883,37 millions \$ (4,96 milliards DKK)	5,82 % ▲
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ⁸⁴	38,87 %	2,11 point de pourcentage ▲

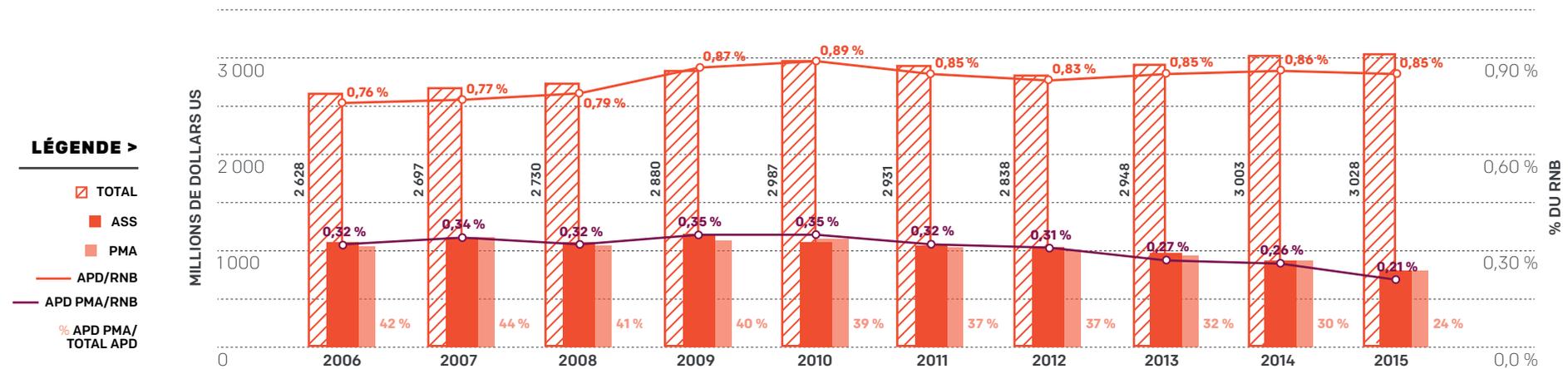
au Mozambique et au Zimbabwe, ainsi que des réductions substantielles des aides allouées au Burkina Faso, au Ghana et au Kenya, ont fortement affecté l'aide danoise en faveur de l'Afrique subsaharienne. L'aide accordée à cette région devrait diminuer de presque 4,5 milliards DKK au cours de la période 2015-2017, par rapport aux chiffres planifiés par le gouvernement précédent. Cette évolution est en contradiction directe avec les déclarations antérieures du parti libéral, qui avait promis d'augmenter le niveau de l'aide allouée à l'Afrique subsaharienne.

De plus, le Danemark a considérablement réduit l'aide au développement accordée aux PMA, à savoir une baisse de plus de 18 % en 2015. Même si le pays atteignait encore l'objectif de 0,15 % à 0,2 % du RNB en faveur des PMA l'an dernier, moins d'un quart de son aide (24 %) était destiné aux pays les plus pauvres, contre 30 % en 2014. Le Danemark devrait de toute urgence annuler les réductions de l'aide prévues pour 2016. Conformément à l'engagement pris à Addis-Abeba l'année dernière et lors de la réunion de haut niveau du CAD de l'OCDE en 2014, le pays devrait aussi, sans délai, inverser la tendance à la baisse en matière d'aide investie dans les PMA⁸⁵. Le gouvernement danois devrait veiller à allouer la moitié de son budget d'aide aux PMA, où son impact sera le plus marqué sur l'éradication de la pauvreté.

La part de l'aide que le Danemark a consacrée aux coûts d'accueil des réfugiés a presque doublé, passant de 8,5 % en 2014 à 15,5 % en 2015, et presque triplé par rapport aux 5,5 % de 2013. Outre les réductions substantielles de l'aide prévues pour cette année, les coûts d'accueil des réfugiés devraient augmenter pour atteindre 30 % de l'APD totale en 2016. Cependant, le gouvernement danois a décidé de réattribuer 575 millions DKK à l'aide humanitaire, en

Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

ILLUSTRATION 1 : DANEMARK – APD TOTALE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2006-2015



raison d'une baisse de 60% du nombre de demandeurs d'asile estimés en 2016 et 2017. Pourtant, le projet de loi de finances 2017 propose d'allouer 2.7 milliards DKK pour couvrir les coûts d'accueil des réfugiés en 2017, ce qui correspond à 18% du total de l'APD danoise pour 2017⁸⁶. Par conséquent, le Danemark est devenu le premier bénéficiaire de sa propre aide au développement. Comme le montre l'illustration 3, en 2014, le Danemark a déjà dépensé plus en coûts d'accueil des réfugiés que pour l'agriculture, l'éducation, l'eau et assainissement réunis.

Pour ce qui est de l'aide centrée sur l'égalité des sexes, le Danemark a alloué en 2014 presque 40 % de son aide bilatérale à des programmes répondant aux besoins des filles et des femmes. Toutefois, alors que son aide bilatérale était restée relativement stable, ses contributions multilatérales à des organisations

clés de l'ONU, comme le Programme des Nations unies pour la population (FNUAP), ONUSIDA ou ONU Femmes, ont été considérablement réduites en 2015 et en 2016. Le Danemark devrait continuer à accroître ses investissements dans des programmes centrés sur l'égalité des sexes.

En juin 2016, le gouvernement a publié un nouveau projet de politique de développement qui annonce une coordination renforcée entre les actions de développement à long terme et l'aide humanitaire, et prévoit un centrage plus appuyé sur la migration, le développement du secteur privé et les États fragiles⁸⁷. Le Danemark devrait continuer à accroître les ressources investies pour financer les besoins humanitaires dans les pays en développement, mais devrait aussi augmenter le financement destiné à répondre aux besoins de développement

Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2016). *Remarque* : APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2015 est une estimation de ONE).

à long terme dans ces pays. Le pays fournit déjà un financement humanitaire pluriannuel à des agences et fonds sélectionnés de l'ONU, ainsi qu'à des ONG. Le gouvernement devrait recourir davantage aux cycles de financement pluriannuels pour l'aide humanitaire, un élément essentiel pour assurer une meilleure coordination entre le travail humanitaire et les efforts de développement et pour permettre aux partenaires d'économiser des ressources, de planifier leurs activités et de mieux affecter les moyens pour répondre aux priorités. L'adoption d'un budget plus flexible permettrait aussi au gouvernement de répondre aux crises imprévues.

ILLUSTRATION 2 : DANEMARK – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

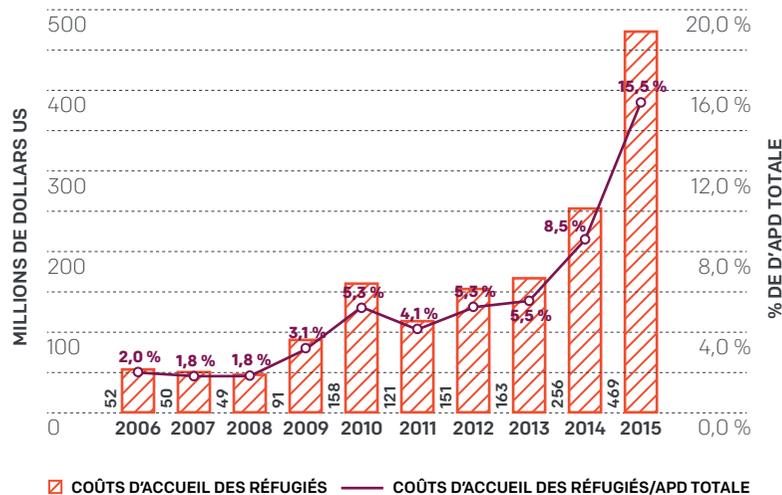
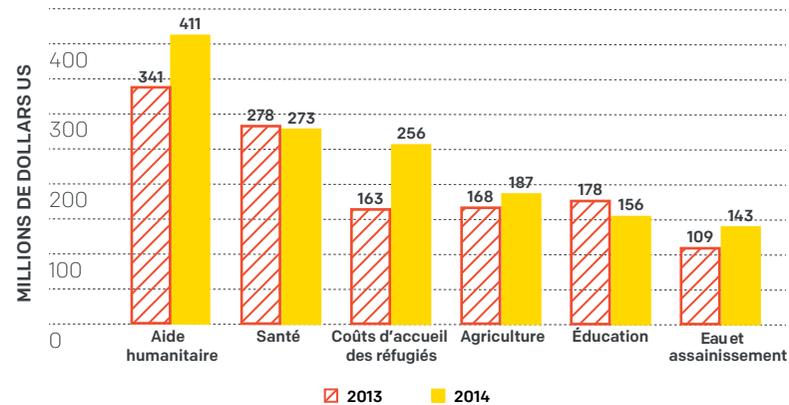


Illustration 2 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). Remarque : APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

Illustration 3 Sources : bases de données du CAD et du SNPC de l'OCDE, et estimations du secrétariat du CAD concernant les contributions multilatérales imputées par secteur en 2013 et 2014. Remarque : APD en prix constants 2014. Le montant de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale (décaissements bruts) et multilatérale. Pour la liste des codes-objets du CAD inclus dans chaque secteur (uniquement pour l'aide bilatérale), voir la section Méthodologie. Les données de 2015 ne sont pas incluses car les chiffres de l'aide par secteur en 2015 ne seront pas disponibles avant décembre 2016.

ILLUSTRATION 3 : DANEMARK – CONTRIBUTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES IMPUTÉES AUX SECTEURS CLÉS, 2013 ET 2014



TRANSPARENCE DE L'AIDE

Par rapport à 2014, le ministère danois des affaires étrangères a amélioré son résultat de 15,1 points de pourcentage dans l'Indice 2016 de transparence de l'aide, passant dans la catégorie « bon », grâce à une note de 64,7 %. Toujours en comparaison avec 2014, il a publié davantage d'indicateurs dans le registre de l'IITA⁸⁸.

Union Européenne

On entend par « **institutions de l'UE** » les institutions qui dirigent l'UE. L'« APD des institutions de l'UE » fait référence à l'APD gérée par les institutions de l'UE pour le compte de l'UE. Il s'agit de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), qui gèrent l'APD au titre du budget de l'UE, du Fonds européen de développement et de la Banque européenne d'investissement (BEI).



États membres de l'UE : l'UE compte 28 États membres ; 19 sont membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Les neuf États membres de l'UE qui ne sont pas membres du CAD déclarent des données relatives à l'aide, mais elles sont moins détaillées que les membres à part entière du CAD.

Le terme « UE » fait référence aux institutions de l'UE et à ses États membres. Pour le suivi de l'aide, il s'agit de l'APD fournie par les États membres et par les institutions de l'UE (par exemple via les prêts consentis par la BEI, qui ne sont pas imputés aux États membres).

En 2015, l'UE dans son ensemble a augmenté son APD, qui a atteint 75,99 milliards de dollars (68,50 milliards d'euros), restant ainsi le premier fournisseur d'APD au monde⁸⁹. Toutefois, la part d'aide destinée aux pays les plus pauvres du monde a diminué, malgré la promesse faite par l'UE l'an dernier d'inverser cette tendance⁹⁰. Si elle veut tenir cet engagement, la Commission européenne et les États membres de l'UE devraient sans délai augmenter l'aide allouée aux PMA et tâcher ainsi d'allouer 50 % de leur APD à ces pays.

En 2015, l'UE a consacré une large part de son APD à la gestion de la crise des réfugiés. Les difficultés politiques qui vont de

pair avec la réponse collective de l'UE ont révélé la nécessité de trouver des solutions plus durables. Pour empêcher les crises humanitaires de se répéter à l'avenir, il faudra mettre en place un tout nouveau niveau de financement, tant pour le développement à long terme que pour les besoins humanitaires dans les pays en développement. Par exemple, un système de financement pluriannuel et un budget flexible permettraient à l'UE et à ses États membres de mieux répondre aux crises imprévues et d'améliorer la planification du travail humanitaire et des efforts de développement, tout en offrant des solutions à long terme en cas de catastrophes, de conflits et d'extrême pauvreté.



États Membres de l'UE

Malgré leur promesse de consacrer 0,7 % de leur RBN collectif à l'APD pour 2015, les États membres de l'UE sont très loin d'avoir atteint cet objectif. En effet, ils affectent seulement 0,46 % de leur revenu national collectif à l'aide. Après plusieurs années de coupes, les États membres de l'UE ont augmenté l'aide destinée aux PMA de 3,7 % en 2015⁹¹. Néanmoins, par rapport à l'APD totale, la part de l'aide allouée aux PMA a baissé pour atteindre à peine 25 % (contre 27 % en 2014). Cela s'explique en partie par l'augmentation spectaculaire de l'aide totale engendrée par l'explosion des dépenses pour l'accueil des réfugiés.

En 2015, les États membres de l'UE ont plus que doublé leurs dépenses allouées à l'accueil des réfugiés, qui s'établissent maintenant à 13,4 % de l'aide totale (en hausse par rapport aux 5,8 % de 2014). L'illustration 2 montre comment, pour les États membres de l'UE déclarant leurs données au CAD, les coûts d'accueil des réfugiés et l'aide humanitaire ont augmenté en 2014, alors que les autres dépenses liées au développement sont restées stables. Comme la crise des réfugiés se poursuit cette année, nous constatons avec préoccupation que plusieurs

ILLUSTRATION 1 : ÉTATS MEMBRES DE L'UE – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

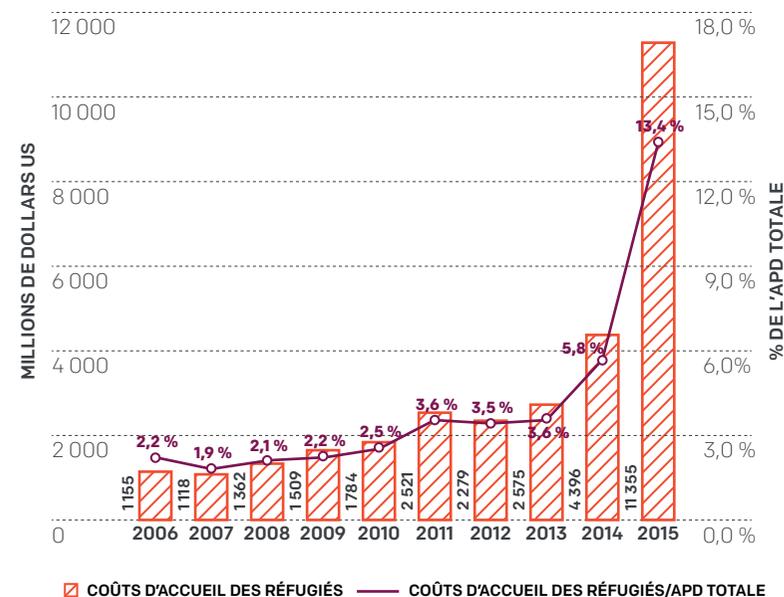


Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). Remarque : APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale. Les coûts d'accueil des réfugiés assumés par les neuf États membres de l'UE qui ne sont pas membres du CAD ne sont pas inclus que depuis 2014 (2013 dans le cas de la Croatie) car ces pays n'avaient pas déclaré de tels coûts au CAD auparavant.

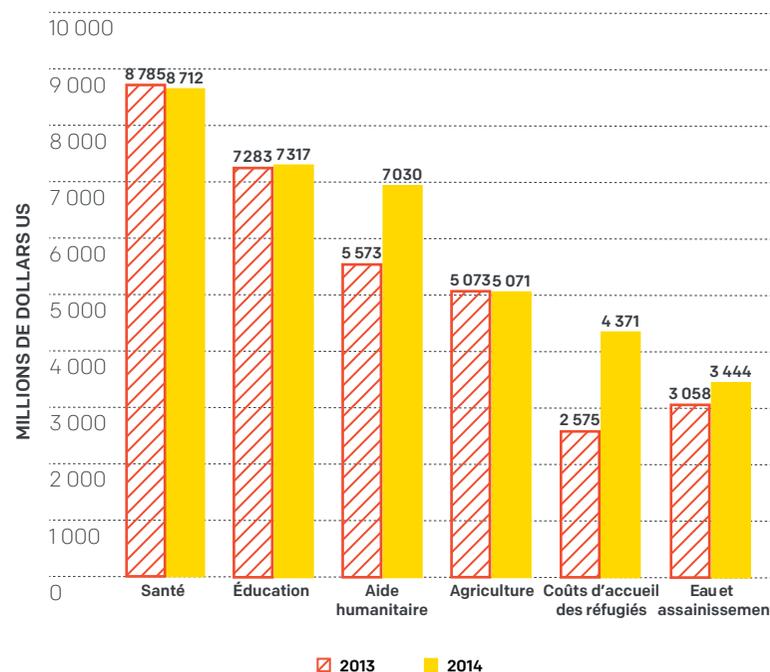
TABLEAU 1 : ÉTATS MEMBRES DE L'UE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	73,35 milliards \$ (66,12 milliards €)	12,60 % ▲
Coûts d'accueil des réfugiés	9,61 milliards \$ (8,66 milliards €), 13,10 % de l'APD totale, 20,23 % de l'APD bilatérale	158 % EN HAUSSE
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	63,75 milliards \$ (57,46 milliards €)	0,04 % ▲
APD allouée aux PMA ⁷²	18,35 milliards \$ (16,54 milliards €)	3,68 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne ⁷³	19,79 milliards \$ (17,84 milliards €)	-0,80 % ▼
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,46 %	0,05 point de pourcentage ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale ⁷⁴	25,13 %	2,03 points de pourcentage ▼
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA ⁷⁵	0,12 %	0,004 points de pourcentage ▲
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ⁷⁶	19,10 milliards \$ (14,39 milliards €)	5,21 % ▲
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ⁷⁷	37,87 %	1,77 point de pourcentage ▼

Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels. En raison des arrondis, de légères différences peuvent apparaître dans le % des coûts d'accueil des réfugiés sur l'APD entre les prix courants et les prix constants.

Illustration 2 Sources : bases de données du CAD et du SNPC de l'OCDE, et estimations du secrétariat du CAD concernant les contributions multilatérales imputées par secteur en 2013 et 2014.
Remarque : APD en prix constants 2014, décaissements bruts, hors allègement de la dette bilatérale. N'est incluse que l'APD des 19 États membres de l'UE qui sont membres du CAD de l'OCDE et pour laquelle le CAD calcule des contributions multilatérales imputées par secteur. Pour la liste des codes-objets du CAD inclus dans chaque secteur, voir la section Méthodologie. Les données de 2015 ne sont pas incluses car les chiffres de l'aide par secteur en 2015 ne seront pas disponibles avant décembre 2016.

ILLUSTRATION 2 : ÉTATS MEMBRES DE L'UE ÉGALEMENT MEMBRES DU CAD – CONTRIBUTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES IMPUTÉES AUX SECTEURS CLÉS, 2013 ET 2014



États membres de l'UE ont décidé d'assumer encore davantage de coûts d'accueil des réfugiés en 2016. De plus en plus de ressources de développement seront ainsi détournées des programmes d'aide à l'étranger. Les efforts de développement, le travail humanitaire et l'assistance aux réfugiés doivent être plus efficacement financés, afin qu'aucun compromis ne soit fait en détournant les fonds de l'un pour couvrir les frais de l'autre.

Institutions de l'UE

En 2015, les institutions de l'UE ont légèrement réduit (de 0,47 %) leur niveau d'APD totale. Bien qu'elles aient accompli des efforts pour veiller à ce que les coûts d'accueil des réfugiés viennent en supplément du budget d'aide existant, les institutions de l'UE ont négligé les pays les plus pauvres en réduisant de 6,45 % l'aide allouée aux PMA. Une part de seulement 25 % de leur aide totale a été destinée à ces pays, contre 27 % en 2014. La Commission européenne devrait s'efforcer de destiner aux PMA 50 % de l'APD qu'elle gère, le reste étant disponible pour les pays à revenu moyen et les autres pays en développement.

Concernant les coûts d'accueil des réfugiés additionnels aux dépenses de développement planifiées, les institutions de l'UE ont montré l'exemple en augmentant à la fois les financements pour la crise des réfugiés et ceux destinés aux programmes de développement à long terme, dans le budget 2016 de l'UE. L'UE devrait continuer sur cette voie et veiller à ce que son budget 2017 prévoie encore des mesures pour aider les réfugiés ainsi que des financements accrus pour le développement. Avec un montant de 15,7 milliards d'euros prévus pour les dépenses relatives aux migrations à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE entre 2015 et 2017, une pression considérable est exercée sur les limites de dépenses convenues dans le cadre financier

pluriannuel en 2013⁹⁸. Toutefois, à l'heure de consacrer des ressources pour respecter ces engagements, il sera vital d'éviter de réorienter les programmes et instruments de développement conçus pour l'éradication de la pauvreté au profit des objectifs liés à la migration. L'évaluation à mi-parcours du cadre financier pluriannuel pourrait plutôt être l'occasion de revoir les plafonds et la flexibilité du budget de l'UE pour faire en sorte que les réfugiés et les populations les plus pauvres du monde n'entrent pas en compétition pour ces financements.

TRANSPARENCE DE L'AIDE

La Commission européenne figure parmi les signataires originels de l'IITA. Quatre directions générales de la Commission européenne publient leurs données sur l'IITA et sont toutes classées dans la catégorie « bon » dans l'Indice 2016 de transparence de l'aide⁹⁹. En particulier, la DG Aide humanitaire et protection civile est passée de la catégorie « raisonnable » à « Bon » (avec un résultat de 71,9 %) depuis la publication de nouveaux indicateurs en 2015¹⁰⁰.

TABEAU 2 : INSTITUTIONS DE L'UE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	13,85 milliards \$ (12,48 milliards €)	-0,47 % ▼
Coûts d'accueil des réfugiés ¹⁰¹	0,00 % de l'APD totale	100% EN BAISSÉ
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	13,85 milliards \$ (12,48 milliards €)	-0,47 % ▼
APD allouée aux PMA	3,51 milliards \$ (3,16 milliards €)	-6,45 % ▼
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	4,33 milliards \$ (3,90 milliards €)	0,24 % ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	25.34%	1,62 points de pourcentage ▼
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ¹⁰²	3,32 milliards \$ (2,50 milliards €)	30,46 % ▲
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ¹⁰³	17,97 %	3,27 points de pourcentage ▲

ILLUSTRATION 3 : INSTITUTIONS DE L'UE – APD TOTALE EN VOLUME ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

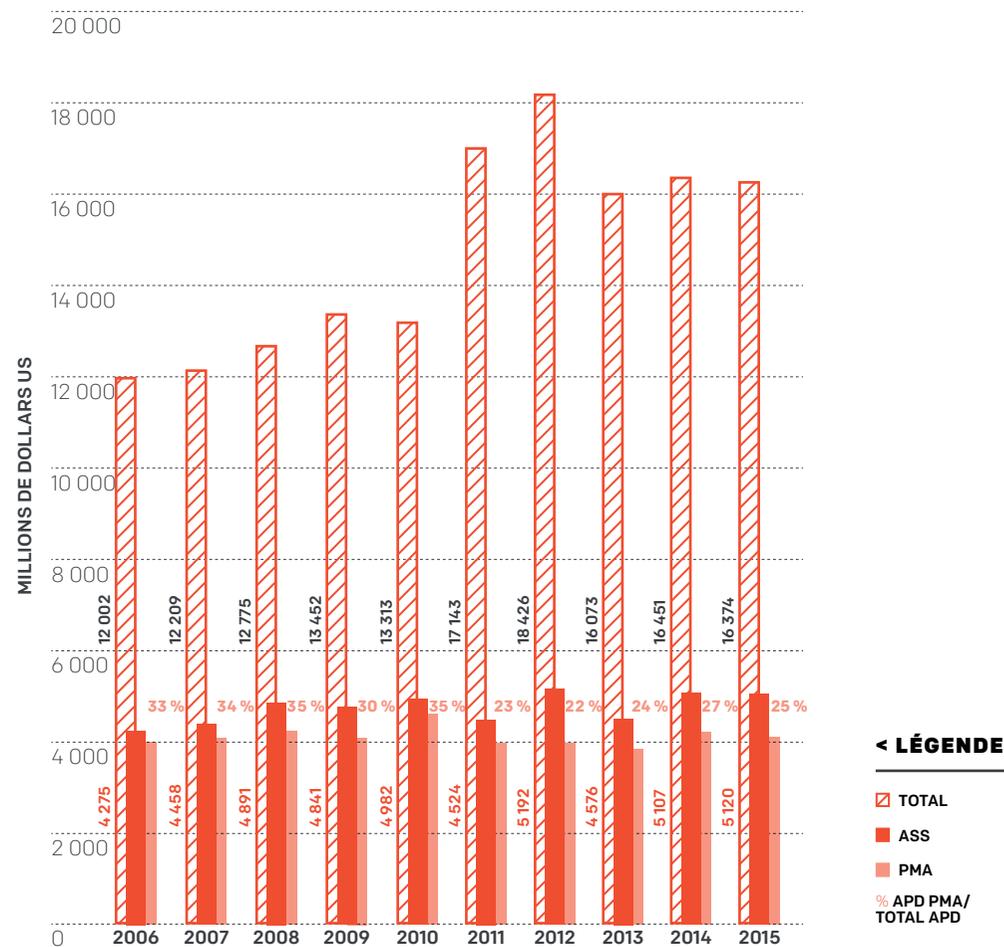


Tableau 2 Note : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

Illustration 3 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2016). **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2015 est une estimation de ONE).

France



En 2015, la France a augmenté son APD totale de 158,49 millions USD (prix constants 2014), soit une hausse de 1,5 %. L'aide française a atteint un total de plus de 9 milliards de dollars, soit 8,19 milliards d'euros en 2015 (prix courants 2014). Cette première augmentation depuis le début du mandat du président François Hollande est un changement bienvenu. Mais avec un ratio APD/RNB qui stagne à 0,37 %, il reste beaucoup à faire pour atteindre l'objectif de 0,7 % et l'objectif intermédiaire annoncé par le président Hollande en septembre dernier, à savoir accroître l'APD française de 4 milliards d'euros d'ici à 2020.

Malgré cette augmentation, la France a perdu sa position de quatrième donateur en termes absolus, qu'elle avait occupée pendant plus de dix ans, au profit du Japon. L'APD allouée par la France aux PMA a connu une hausse importante de 11,6 % pour atteindre un total de 2,40 milliards de dollars (prix courants 2014) et 26,5 % de son APD totale. Ce montant est cependant encore inférieur à la moyenne, déjà faible, de 29,5 % pour les pays du CAD. De plus, l'aide

TABLEAU 1 : FRANCE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	9,08 milliards \$ (8,19 milliards €)	1,50 % ▲
Coûts d'accueil des réfugiés ¹⁰¹	373,61 millions \$ (336,79 millions €), 4,11 % de l'APD totale, 7,18 % de l'APD bilatérale	9 % EN BAISSSE
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	8,71 milliards \$ (7,85 milliards €)	1,99 % ▲
APD allouée aux PMA	2,40 milliards \$ (2,17 milliards €)	11,60 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	3,27 milliards \$ (2,95 milliards €)	7,65 % ▲
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,37 %	AUCUN CHANGEMENT
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	26,46 %	2,40 point de pourcentage ▲
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,10 %	0,01 point de pourcentage ▲
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ¹⁰⁴	1,52 milliard \$ (1,15 milliard €)	12,34% ▲
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ¹⁰⁵	18,55 %	0,31 point de pourcentage ▼

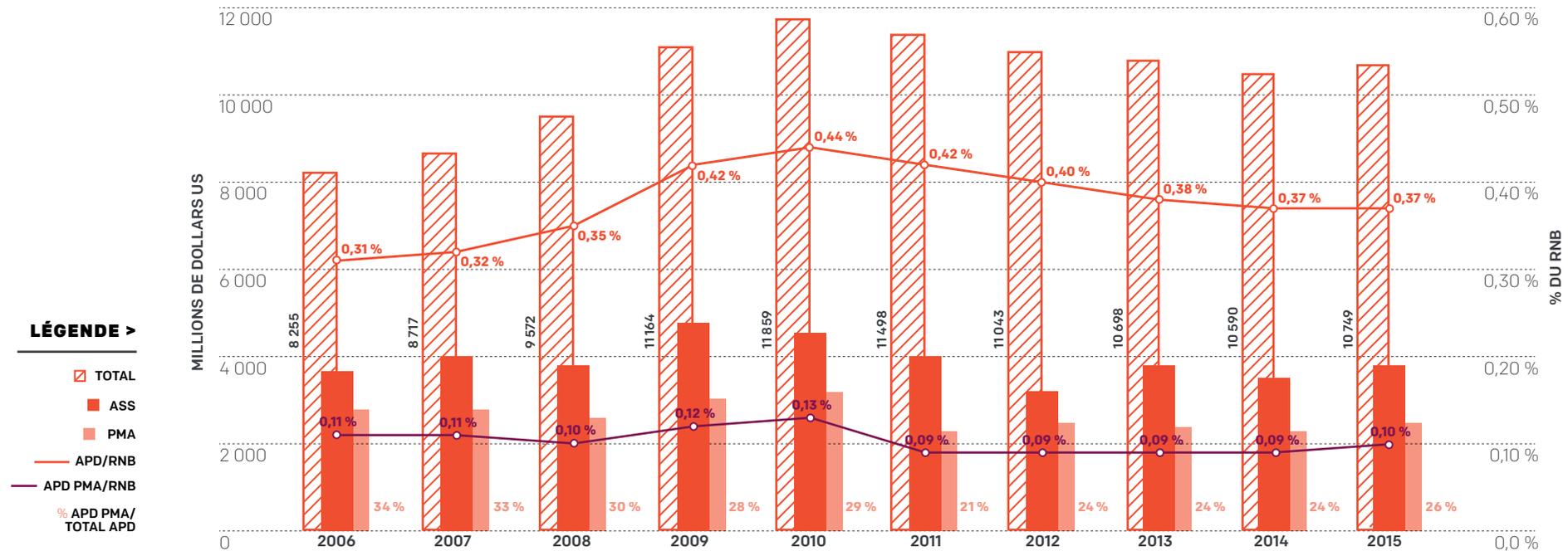
Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

française à destination des pays les plus pauvres ne représente que 0,10 % du RNB et le pays est donc loin de tenir l'engagement de l'UE en faveur des PMA (0,15 % du RNB à court terme et 0,20 % dans le délai fixé par le calendrier de l'agenda 2030¹⁰⁶). La France devrait continuer à accroître son aide en faveur des PMA en vue d'atteindre l'objectif de 50 % de son APD alloués aux pays les plus pauvres du monde.

Bien que l'APD bilatérale française centrée sur l'égalité des sexes ait augmenté de 12 % entre 2013 et 2014, la première hausse depuis 2011, elle a pourtant diminué de 30 % entre 2009 et 2014 (plus de 650 millions de dollars en prix constants 2014). Le pourcentage d'APD bilatérale alloué à l'égalité entre les femmes et les hommes est resté stable à 19 % en 2014. Le gouvernement a adopté une nouvelle stratégie genre en 2013¹⁰⁷. La France devrait de toute urgence inverser la tendance à la baisse des financements alloués aux programmes visant à répondre aux besoins des femmes et des filles, et s'assurer qu'une part croissante de son aide au développement soit centrée sur l'égalité des sexes.

Au vu des défis actuels, il est primordial que la France augmente non seulement les ressources qu'elle consacre au développement à long terme, mais aussi qu'elle offre davantage de financements pour répondre aux besoins humanitaires urgents dans les pays en développement, sous la forme de financements pluriannuels et avec une flexibilité budgétaire permettant de faire face aux événements imprévus. Alors que de nombreux donateurs européens ont augmenté leur part d'aide au développement allouée à l'accueil des réfugiés dans leur propre pays, les coûts d'accueil des réfugiés en France ont diminué de 9 %, soit de 43 millions de dollars (prix constants

ILLUSTRATION 1 : FRANCE – APD TOTALE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2006-2015



2014) entre 2014 et 2015. Ces coûts ont représenté 4,1 % de l'APD totale en 2015. L'augmentation du niveau de l'APD totale ne peut donc être attribuée aux dépenses liées à l'accueil des réfugiés. Selon les documents budgétaires français¹⁰⁸, bien que les coûts d'accueil des réfugiés augmenteront en 2016, la part qu'ils occupent dans le budget d'aide restera inchangée. Les programmes humanitaires menés dans les

pays en développement ont toutefois bénéficié de moins de financements que les coûts d'accueil des réfugiés. L'illustration 3 montre que la France a beaucoup investi dans l'éducation en 2013 et 2014. Toutefois, plus de 70 % de ces montants n'ont pas été dépensés dans des pays en développement mais en France, pour les bourses et le financement de l'accueil des étudiants provenant de pays en développement.

Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2016). Remarque : APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2015 est une estimation de ONE).

L'année 2017 sera décisive pour la France car des élections présidentielles et législatives sont prévues au premier semestre. Le pays a plus que jamais un rôle majeur à jouer comme acteur international et européen. Les élections ne devraient pas servir d'excuse à ses classes dirigeantes, anciennes ou nouvelles, pour se replier entièrement sur la politique nationale. Le contexte politique actuel à l'échelle internationale appelle une vision globale dont le but est de trouver des solutions durables et de répondre aux besoins humanitaires. La France devrait réaffirmer son soutien à une telle vision et user de tout son poids pour influencer sur les questions internationales, notamment sur le développement.

ILLUSTRATION 2 : FRANCE – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

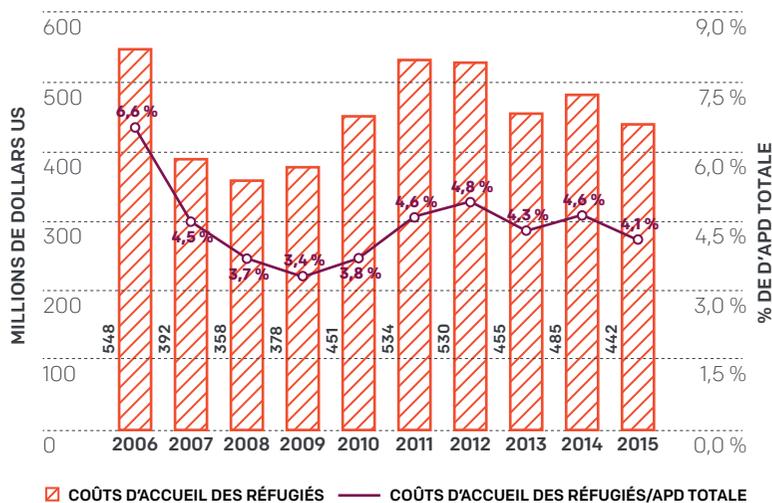
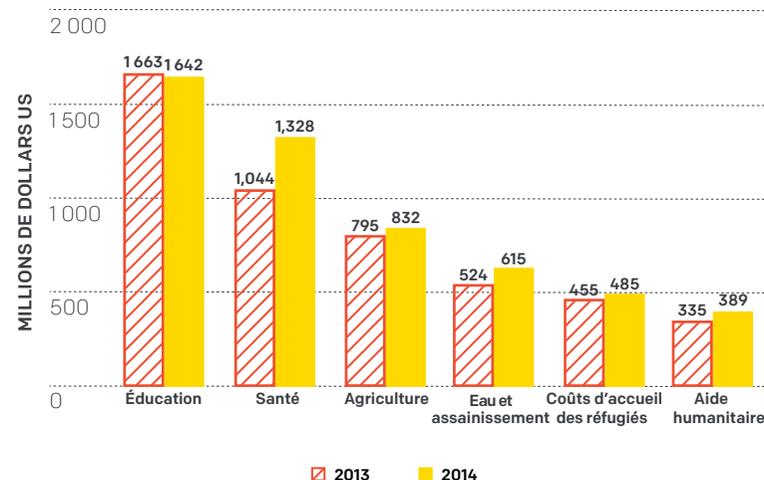


Illustration 2 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

Illustration 3 Sources : bases de données SNPC du CAD de l'OCDE, et estimations du secrétariat du CAD concernant les contributions multilatérales imputées par secteur en 2013 et 2014. **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale (décaissements bruts) et multilatérale. Pour la liste des codes-objets du CAD inclus dans chaque secteur (uniquement pour l'aide bilatérale), voir la section méthodologie. Les données de 2015 ne sont pas incluses car les chiffres de l'aide par secteur en 2015 ne seront pas disponibles avant décembre 2016.

ILLUSTRATION 3 : FRANCE – CONTRIBUTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES IMPUTÉES AUX SECTEURS CLÉS, 2013 ET 2014



TRANSPARENCE DE L'AIDE

L'Agence française de développement a accompli des progrès significatifs sur l'indice de transparence de l'aide depuis 2013, figurant parmi les agences qui se sont le plus améliorées. Elle a en effet porté son résultat de 16,3 % à 45,2 %, méritant ainsi d'être classée dans la catégorie « raisonnable ». L'agence a amélioré l'accessibilité des informations sur l'aide dans sa nouvelle base de données de projets, offrant des données ventilées et rendant les exportations de données disponibles sous une licence ouverte. Elle a aussi créé un tout nouveau site internet consacré à la transparence pour les pays pauvres prioritaires¹⁰⁹.

Allemagne



L'Allemagne a confirmé son statut de leader en termes de dépenses pour l'APD pour plusieurs raisons : pour la façon dont elle a répondu à la crise des réfugiés et à la nécessité croissante de l'aide humanitaire, pour le fait de ne pas utiliser son budget d'aide pour couvrir l'explosion des coûts d'accueil des réfugiés, et pour l'adoption de mesures concrètes pour accroître la coordination entre les efforts humanitaires et de développement. Des difficultés persistent concernant l'accroissement de la flexibilité de l'aide humanitaire et de réhabilitation ainsi que la très faible part d'APD allouée aux PMA.

L'Allemagne doit être félicitée pour l'annonce historique qu'elle a faite en 2015 au sujet d'un supplément de 8,3 milliards d'euros d'APD pour la période 2016-2019. De plus, le gouvernement allemand a annoncé une nouvelle augmentation de 2,8 milliards d'euros d'ici 2020, signe positif de son engagement politique soutenu en faveur du développement¹¹⁰. Les nouveaux fonds supplémentaires annoncés au printemps dans le cadre de la planification financière à mi-parcours (2,8 milliards d'euros d'ici 2020) font partie de la stratégie du gouvernement allemand qui consiste à répondre aux urgences

TABLEAU 1 : ALLEMAGNE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	17,74 milliards \$ (15,99 milliards €)	29,20 % ▲
Coûts d'accueil des réfugiés	2,99 milliards \$ (2,70 milliards €), 16,87 % de l'APD totale, 21,57 % de l'APD bilatérale	1949 % EN HAUSSE (bien que ce montant viene en supplément de l'APD existante)
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	14,74 milliards \$ (13,29 milliards €)	8,56 % ▲
APD allouée aux PMA ¹¹¹	pas de données	pas de données
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	2,99 milliards \$ (2,70 milliards €)	-2,46 % ▼
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,52 %	0,11 points de pourcentage ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale ¹¹²	pas de données	pas de données
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA ¹¹³	pas de données	pas de données
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ¹¹⁴	5,17 milliards \$ (3,90 milliards €)	19,17 % ▲
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ¹¹⁵	38,97 %	0,38 points de pourcentage ▼

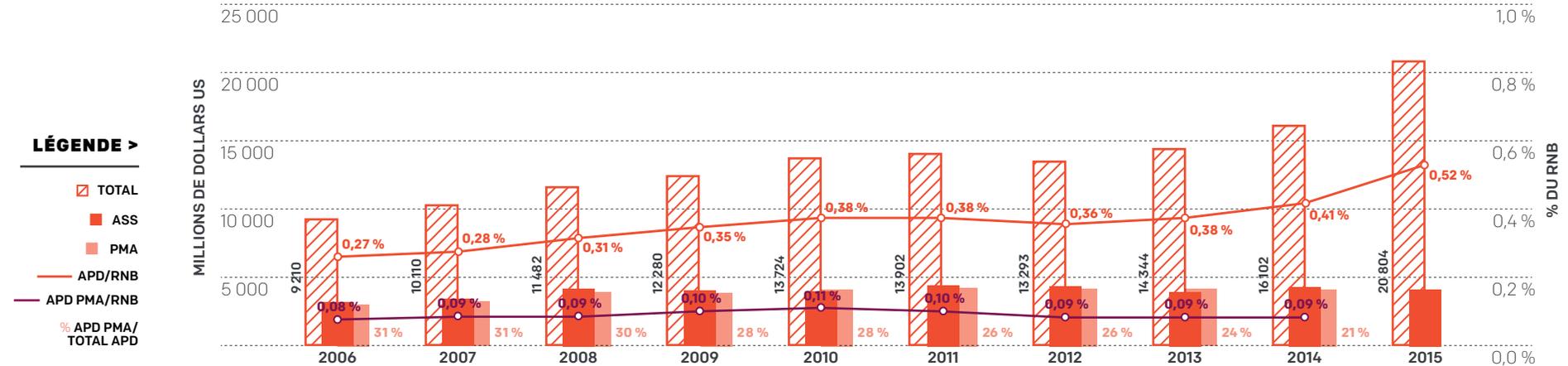
Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

humanitaires et à s'attaquer aux causes de l'exode des réfugiés. Le gouvernement a créé un important précédent en finançant les coûts de l'aide aux réfugiés dans leur pays d'origine, un budget supplémentaire à celui de la lutte contre l'extrême pauvreté et qui dépasse même les augmentations budgétaires prévues pour le ministère en charge du développement. Par ailleurs, le gouvernement allemand semble désireux d'intégrer des questions importantes pour le développement mondial et l'éradication de la pauvreté – comme la santé, l'innovation ou la réponse mondiale à la situation des réfugiés – dans sa présidence du G20. Il s'agit là d'une orientation à soutenir et à développer.

En 2015, l'APD allemande s'est élevée à 0,52 % du revenu national, son plus haut niveau jamais atteint. Toutefois, cette augmentation s'explique surtout par la hausse des coûts d'accueil des réfugiés, lesquels se sont ajoutés aux augmentations de l'aide planifiées. Si l'on ne tient pas compte des coûts d'accueil des réfugiés, l'APD de l'Allemagne n'a pas dépassé les 0,43 % du RNB en 2015. Le pays est donc encore loin d'atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB. Malgré l'engagement politique réitéré de destiner davantage de fonds aux pays les plus pauvres, l'Allemagne n'a alloué que 21 % de son APD aux PMA en 2014, en baisse par rapport aux 24 % de 2013, et est le seul pays membre du CAD de l'OCDE à ne pas avoir déclaré son aide allouée aux PMA en 2015 dans les données préliminaires du CAD en avril 2016. Enfin, l'aide en faveur de l'Afrique subsaharienne a reculé de 2,46 % en 2015.

Le gouvernement allemand devrait tenir sa promesse d'affecter 0,7 % de son revenu national à l'aide en continuant à augmenter ses dépenses à l'étranger et en laissant les coûts d'accueil des réfugiés (et les autres dépenses domestiques) dans un budget

ILLUSTRATION 1 : ALLEMAGNE – APD TOTALE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2006-2015



additionnel aux dépenses de développement. Conformément à l'engagement pris à Addis-Abeba l'année dernière et lors de la réunion de haut niveau du CAD de l'OCDE en 2014, l'Allemagne devrait, sans délai, inverser la tendance à la baisse en matière d'aide investie dans les PMA¹¹⁶ et chercher à consacrer la moitié de son APD aux pays les plus pauvres du monde. Compte tenu des prochaines élections fédérales, il est impératif que les parties incorporent ces engagements dans leurs programmes respectifs.

L'APD centrée sur l'égalité des sexes a représenté 39 % de l'APD bilatérale en 2014, soit une hausse de 19 % par rapport à 2013. Dans le but de faciliter la mise en œuvre de la stratégie allemande d'égalité des sexes ainsi que de l'engagement du G7 relatif à l'émancipation économique des femmes, le ministère du développement a publié un plan d'action dans lequel il énonce les principaux instruments utilisés pour favoriser l'autonomisation

des femmes et l'égalité des sexes¹¹⁷. L'Allemagne devrait veiller à ce que ses activités de développement continuent à répondre aux besoins des filles et des femmes.

Face au grand nombre de réfugiés arrivés en Allemagne l'année dernière, le gouvernement a décidé d'élargir son reporting de coûts d'accueil des réfugiés au CAD. Par conséquent, davantage de coûts, couvrant davantage de personnes, ont été comptés au titre d'aide. Même si elle reste conforme aux règles du CAD, cette nouvelle approche, associée au grand nombre de réfugiés en Allemagne, a considérablement gonflé le chiffre de l'APD allemande en 2015. Les coûts d'accueil des réfugiés ont grimpé en flèche, passant de 1 % en 2014 à presque 17 % du budget d'aide en 2015, l'Allemagne devenant ainsi le premier bénéficiaire de sa propre aide bilatérale.

Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2016). *Remarque* : APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2015 est une estimation de ONE). L'Allemagne n'a pas déclaré de données concernant l'APD qu'elle a allouée aux PMA en 2015.

Évolution positive, l'Allemagne a augmenté son financement humanitaire pluriannuel en faveur d'agences et de fonds de l'ONU sélectionnés – à l'instar du Programme alimentaire mondial (PAM) – et de plusieurs ONG. Il reste cependant des problèmes concernant la flexibilité des financements, dont une grande proportion sont encore dotée d'une affectation spécifique préalable. L'Allemagne devrait poursuivre et étendre l'approche qu'elle utilise pour fournir des cycles de financements pluriannuels pour l'aide humanitaire, tout en diminuant le recours

ILLUSTRATION 2 : ALLEMAGNE – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

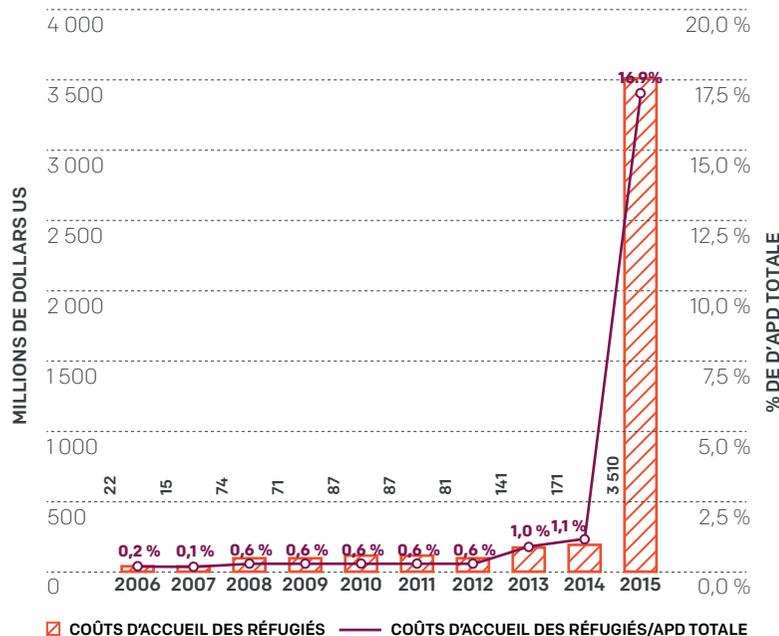
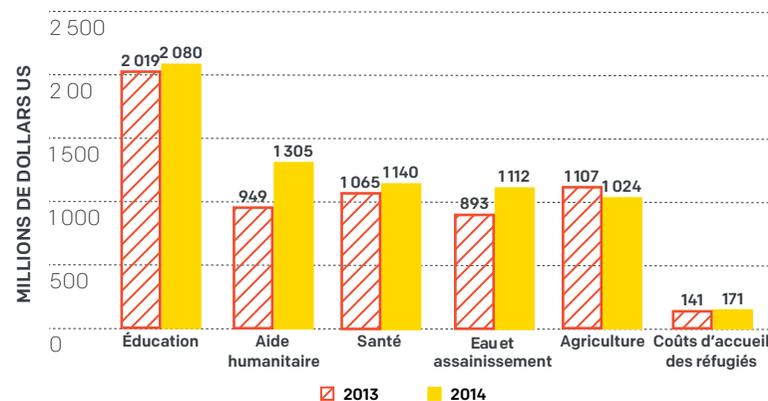


Illustration 2 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). Note : APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

Illustration 3 Sources : bases de données du CAD et du SNPC de l'OCDE, et estimations du secrétariat du CAD concernant les contributions multilatérales imputées par secteur en 2013 et 2014. Note : APD en prix constants 2014. Le montant de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale (décaissements bruts) et multilatérale. Pour la liste des codes-objets du CAD inclus dans chaque secteur (uniquement pour l'aide bilatérale), voir la section Méthodologie. Les données de 2015 ne sont pas incluses car les chiffres de l'aide par secteur en 2015 ne seront pas disponibles avant décembre 2016.

ILLUSTRATION 3 : ALLEMAGNE – CONTRIBUTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES IMPUTÉES AUX SECTEURS CLÉS, 2013 ET 2014



à l'affectation spécifique de fonds, ce qui permettrait d'accroître la flexibilité budgétaire. Cette amélioration est essentielle pour assurer une meilleure coordination entre le travail humanitaire et les efforts de développement, ainsi que pour permettre aux partenaires de planifier leurs activités et de mieux allouer les fonds, de façon à accroître leur impact tout en utilisant avec plus d'efficacité des ressources limitées.

TRANSPARENCE DE L'AIDE

Après avoir amélioré la fréquence de publication de ses données sur l'IITA, le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ-GIZ) s'est, pour la première fois, classé dans la catégorie « bon » (63,2 %) en ce qui concerne l'Indice de transparence de l'aide. La Banque de développement BMZ reste dans la catégorie « raisonnable » (59,0 %), deux places derrière le BMZ-GIZ, avec une augmentation de 8,2 points de pourcentage par rapport à son résultat de 2014 pour l'Indice¹¹⁸.

Italie



En 2015, l'aide au développement fournie par l'Italie a augmenté pour la troisième année consécutive, portant son ratio APD/RNB à 0,21 %. Même s'il a encore des efforts à accomplir avant d'atteindre l'objectif international de 0,7 % APD/RNB, le gouvernement du Premier ministre Matteo Renzi a fixé 2020 comme délai pour arriver au ratio APD/RNB de 0,3 %¹⁹, avec entre-temps l'espoir de tenir l'engagement voulant faire de l'Italie le quatrième plus grand donateur du G7 en termes d'APD/RNB d'ici mai 2017, quand le pays accueillera les dirigeants de ce groupe en Sicile. Toutefois, sachant que l'aide au développement fournie par le Canada a atteint un ratio APD/RNB de 0,28 % en 2015, l'Italie devra consentir une augmentation considérable si elle tient à dépasser le pays nord-américain pour devenir le quatrième plus grand donateur du G7.

TABEAU 1 : ITALIE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	3,76 milliards \$ (3,39 milliards €)	11,79 % ▲
Coûts d'accueil des réfugiés	982,18 millions \$ (885,39 millions €), 26,10 % de l'APD totale, 62,81 % de l'APD bilatérale	39 % EN HAUSSE
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	2,78 milliards \$ (2,51 milliards €)	4,52 % ▲
APD allouée aux PMA	887,25 millions \$ (799,81 millions €)	9,90 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	857,65 millions \$ (773,13 millions €)	-2,82 % ▼
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,21 %	0,02 points de pourcentage ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	23,57 %	0,40 points de pourcentage ▼
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,05 %	0,004 points de pourcentage ▲
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ¹²⁰	188,76 millions \$ (142,27 millions €)	-60,12 % ▼
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ¹²¹	13,19 %	36,55 points de pourcentage ▼

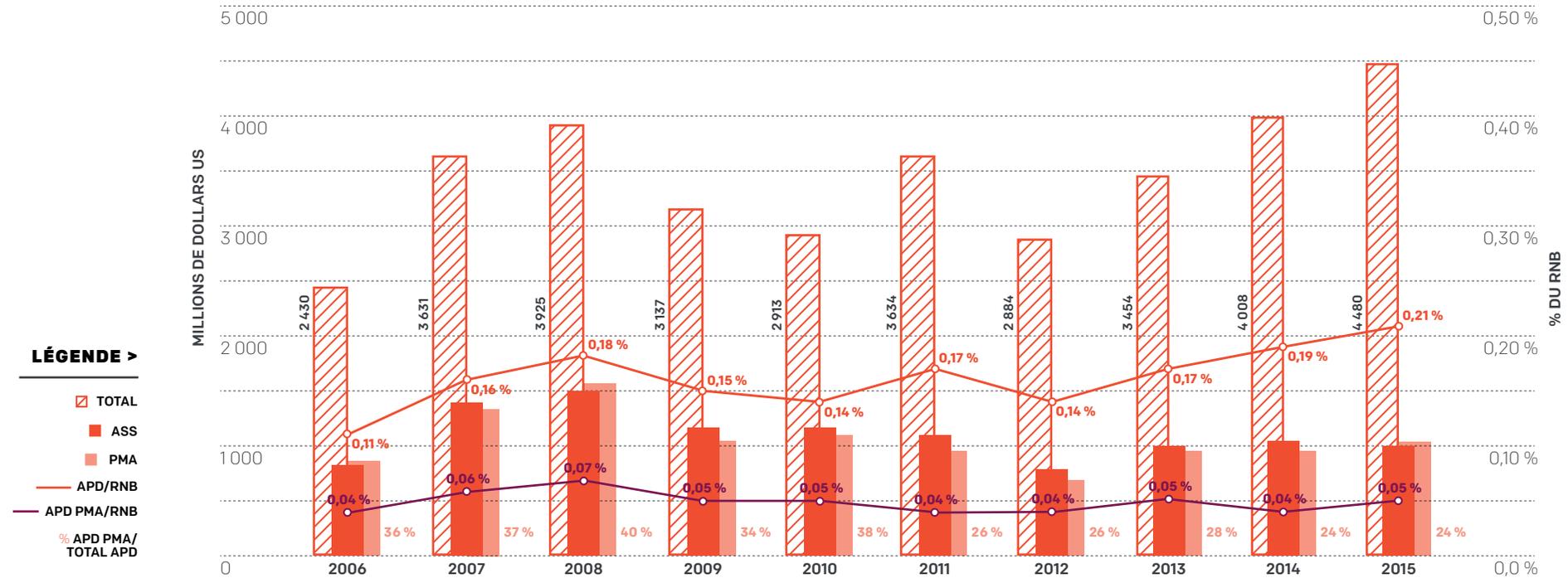
Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

L'APD allouée aux PMA a connu une hausse de près de 10 % en 2015, mais la part totale de l'aide italienne investie dans les PMA n'a guère évolué, diminuant légèrement de 23,98 % en 2014 à 23,57 %. Atteignant à peine 0,05 % du RNB, l'aide allouée par l'Italie aux PMA est loin de répondre aux engagements pris au niveau de l'UE et à Addis-Abeba, à savoir accorder entre 0,15 % et 0,2 % du RNB à l'APD pour les pays les plus pauvres. Avec des augmentations de la ligne budgétaire pour la coopération au développement promises pour 2017 (+240 millions d'euros¹²²) et 2018 (+360 millions d'euros¹²³), l'Italie devrait essayer d'accroître de façon substantielle la part de son APD qu'elle investit dans les PMA, en vue d'arriver à 50 % de son aide totale.

Les chiffres du CAD de l'OCDE indiquent que le gouvernement italien a réduit de pas moins de 60 % son aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en 2014 ; cette variation pourrait cependant s'expliquer par un problème de reporting, sans lien avec une réduction réelle¹²⁴. Par conséquent, seulement 13,19 % de son APD bilatérale semble avoir été investie dans des programmes centrés sur les besoins des femmes et des filles, contre 49,74 % en 2013. L'Italie devrait veiller à ce qu'une part plus large de son aide prenne en compte la dimension du genre.

Le gouvernement italien a été parmi les premiers à appeler les gouvernements européens à faire plus pour gérer la crise des réfugiés, tant en agissant de façon immédiate qu'en augmentant les investissements dans l'aide au développement, afin de s'attaquer aux causes profondes des migrations¹²⁵. Les chiffres italiens de déclaration des coûts d'accueil des réfugiés au titre de l'APD ont grimpé en flèche en 2011 en raison d'une forte augmentation de l'APD allouée aux réfugiés en provenance

ILLUSTRATION 1 : ITALIE – APD TOTALE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2006-2015



d'Afrique du Nord¹²⁶, et ont à nouveau enregistré de fortes hausses en 2014 et 2015. En 2014, l'Italie a dépensé davantage en coûts d'accueil des réfugiés que dans l'agriculture, la santé et l'éducation dans les pays en développement réunies. En 2015, plus du quart de l'APD italienne et plus de la moitié de l'APD bilatérale ont été déclarés au titre de coûts d'accueil des réfugiés. L'Italie doit continuer à accueillir les réfugiés arrivant sur ses rivages sans pour autant détourner les ressources des

programmes d'aide permettant de sauver des vies à l'étranger. Pour accueillir le sommet du G7 l'an prochain, le Premier ministre Renzi a choisi un lieu symbolique : la Sicile, située en première ligne de l'actuelle crise des réfugiés, ainsi que l'endroit le plus proche de l'Afrique où le G7 se sera réuni depuis sa création. Le Premier ministre devrait saisir cette occasion pour appeler instamment les dirigeants du G7 à relever le défi de la crise des réfugiés et à prendre les engagements nécessaires pour accroître

l'aide au développement de façon à pouvoir répondre aux besoins urgents et à long terme dans le cadre des crises humanitaires et du développement.

ILLUSTRATION 2 : ITALIE – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

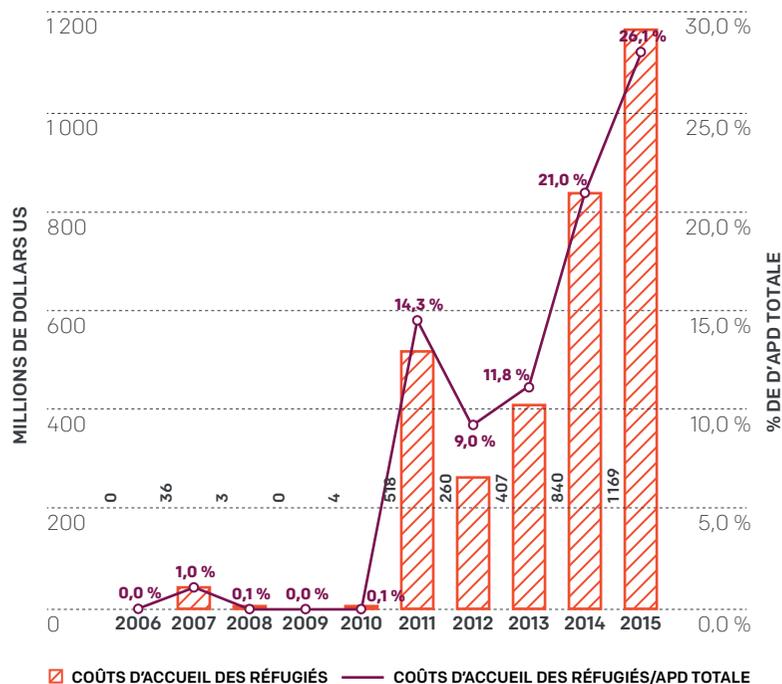
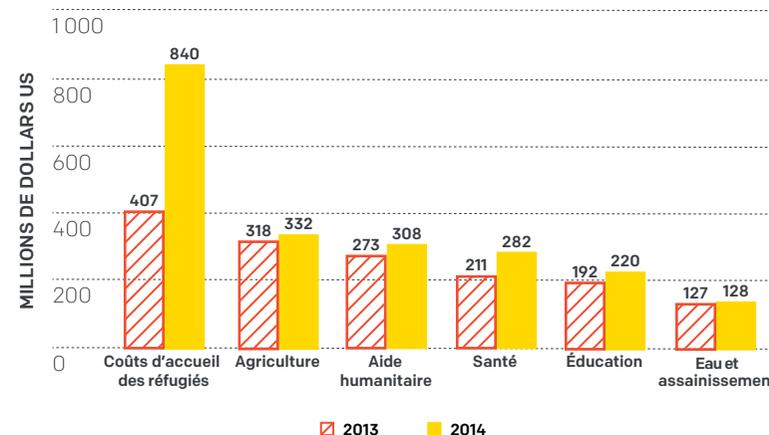


Illustration 2 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

Illustration 3 Sources : bases de données du CAD et du SNPC de l'OCDE, et estimations du secrétariat du CAD concernant les contributions multilatérales imputées par secteur en 2013 et 2014. **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale (décaissements bruts) et multilatérale. Pour la liste des codes-objets du CAD inclus dans chaque secteur (uniquement pour l'aide bilatérale), voir la section Méthodologie. Les données de 2015 ne sont pas incluses car les chiffres de l'aide par secteur en 2015 ne seront pas disponibles avant décembre 2016.

ILLUSTRATION 3 : ITALIE – CONTRIBUTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES IMPUTÉES AUX SECTEURS CLÉS, 2013 ET 2014



TRANSPARENCE DE L'AIDE

Le ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale n'a guère avancé dans ses efforts de transparence, restant dans la catégorie « très faible » (16 %) dans l'Indice 2016 de transparence de l'aide. L'Italie est le seul pays européen repris dans l'Indice de transparence de l'aide qui ne publie pas encore de données dans le registre de l'IITA, bien qu'elle s'était engagée à appliquer cette norme pour 2015 dans le communiqué du G8 réuni à Loch Erne en 2013¹²⁷. Le pays ne publie que les données du CAD et du SNPC de l'OCDE, ce qui permet difficilement de broser un tableau réaliste de ses activités actuelles¹²⁸.

Japon



L'APD du Japon a augmenté par rapport à 2014 ; le pays dépasse maintenant la France et a pris sa place de quatrième plus grand donateur du CAD de l'OCDE, même si l'APD du Japon ne représente que 0,22 % de son revenu national. Le Japon reste en tête du G7 en tant que pays qui destine la plus large part de son APD aux PMA. En termes de volume, il était le troisième plus grand donateur au groupe des PMA, après les États-Unis et le Royaume-Uni. Au fur et à mesure de l'amélioration de son économie, le Japon devrait accroître ses engagements d'APD et destiner une part accrue de son aide au développement aux PMA. Le pays avait précédemment atteint l'objectif de consacrer 50 % de son APD aux PMA en 2013, mais n'a destiné que 40 % de son aide au groupe des pays les plus vulnérables en 2015.

TABLEAU 1 : JAPON – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	9,29 milliards \$ (1,12 billion ¥)	12,05 % ▲
Coûts d'accueil des réfugiés	0,22 millions \$ (26,62 millions ¥), 0,002 % de l'APD totale, 0,004 % de l'APD bilatérale	57 % EN BAISSSE
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	9,29 milliards \$ (1,12 billion ¥)	12,05 % ▲
APD allouée aux PMA	3,70 milliards \$ (447,54 milliards ¥)	17,04 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	2,68 milliards \$ (324,55 milliards ¥)	19,81 % ▲
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,22 %	0,02 points de pourcentage ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	39,79 %	1,70 points de pourcentage ▲
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,09 %	0,01 points de pourcentage ▲
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ¹²⁹	1,48 milliard \$ (156,24 milliards ¥)	-15,46 % ▼
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ¹³⁰	11,85 %	0,14 points de pourcentage ▼

Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

Concernant l'APD centrée sur l'égalité des sexes, seulement 12 % de l'APD bilatérale du Japon a été investie pour répondre aux besoins des femmes et des filles en 2015. Le pays devrait sans délai s'assurer qu'une large part de son aide au développement soit allouée à des programmes contribuant à améliorer l'égalité des sexes dans les pays en développement.

En 2015, le Japon a annoncé qu'il allouerait quelque 810 millions de dollars d'aide humanitaire pour les réfugiés et les déplacés internes de Syrie et d'Irak, soit près du triple du montant accordé en 2014¹³¹. Pourtant, le Japon applique une politique stricte en matière d'asile : il n'a accordé l'asile qu'à 121 demandeurs sur 5 000 en 2014¹³² et à 106 sur 7 586 en 2015¹³³. En conséquence, le Japon a déclaré très peu de coûts d'accueil des réfugiés au cours de la dernière décennie ; le chiffre était de 250 000 dollars en 2015, soit à peine 0,002 % de son APD totale. Malgré la distance géographique qui sépare le Japon de la crise syrienne, le pays devrait accueillir les réfugiés arrivant à ses frontières et continuer à allouer des ressources pour financer à la fois le développement à long terme et les besoins humanitaires dans les pays en développement. En offrant davantage de financements pluriannuels pour l'aide humanitaire et en rendant son budget plus flexible, le Japon serait en mesure de répondre avec plus d'efficacité aux événements imprévus.

Améliorer la santé à l'échelle mondiale et promouvoir l'autonomisation des femmes sont des objectifs prioritaires pour le Japon. En 2016, le gouvernement de ce pays a eu plusieurs occasions de démontrer son leadership dans ce domaine : grâce à ses engagements en matière d'APD, lors de la réunion 2016 du G7 à Ise-Shima (Japon) en mai et lors de la sixième

ILLUSTRATION 1 : JAPON – APD TOTALE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2006-2015

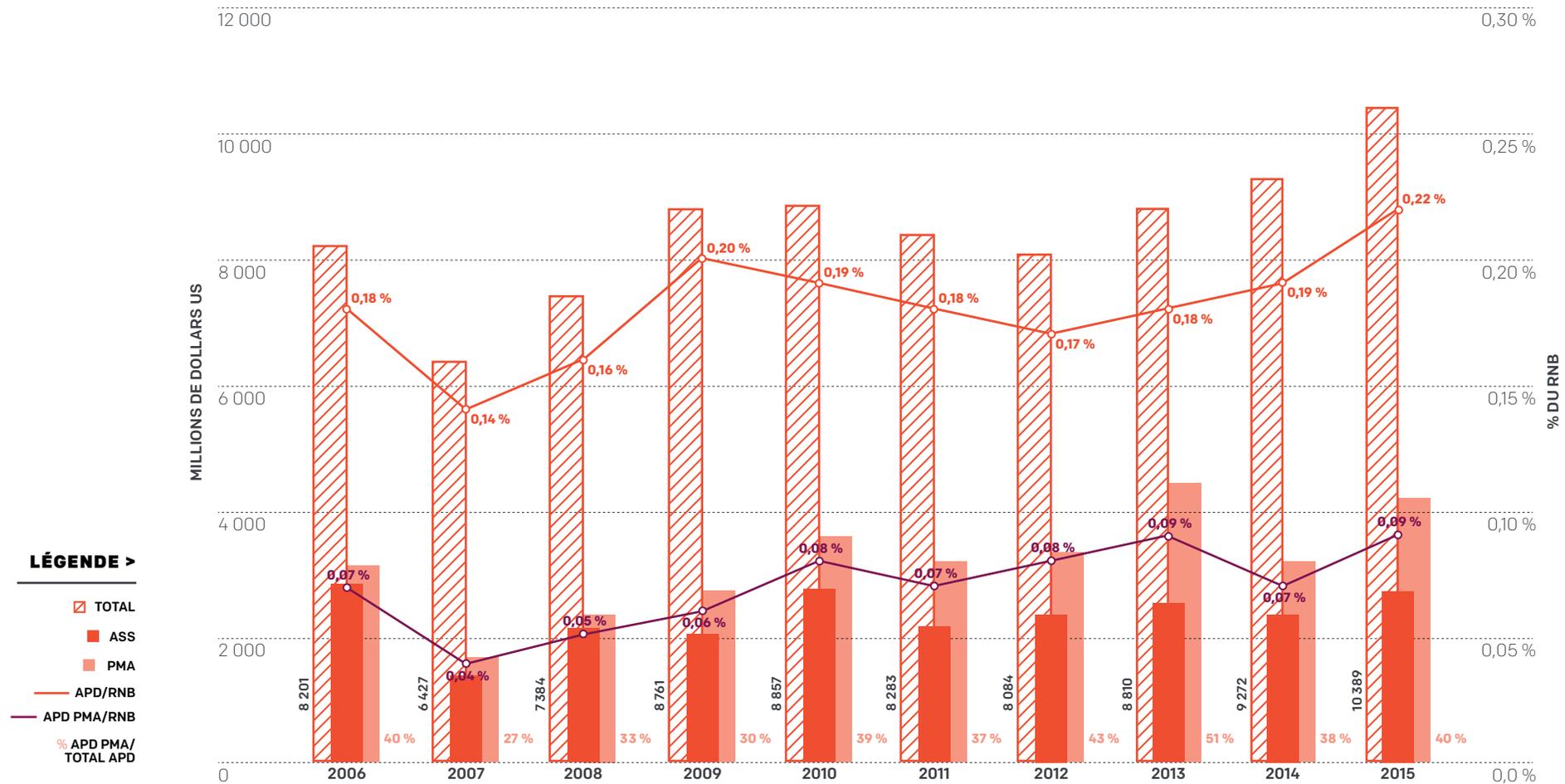


Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2016). Remarque : APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2015 est une estimation de ONE).

Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, au mois d'août à Nairobi (Kenya). En vue du sommet du G7, le gouvernement japonais a annoncé son intention d'apporter une subvention de 1,1 milliard aux organisations sanitaires mondiale¹³⁴. Au sommet du G7, la Vision d'Ise-Shima pour la santé mondiale a été annoncée comme un cadre complet pour résoudre les problèmes de santé à l'échelle mondiale¹³⁵.

ILLUSTRATION 2 : JAPON – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

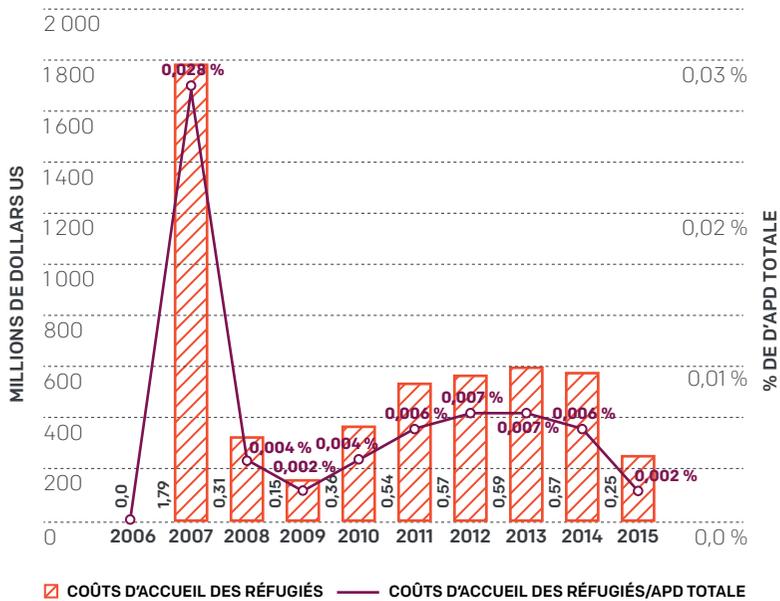
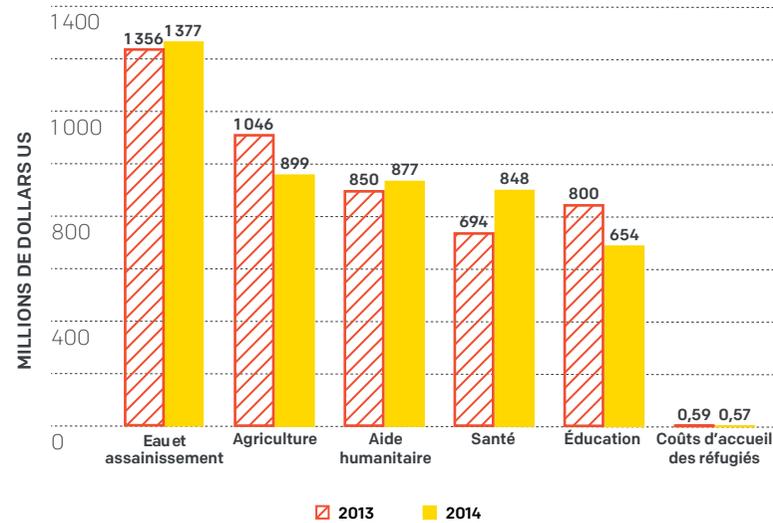


Illustration 2 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). Remarque : APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

ILLUSTRATION 3 : JAPON – CONTRIBUTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES IMPUTÉES AUX SECTEURS CLÉS, 2013 ET 2014



TRANSPARENCE DE L'AIDE

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) s'est hissée dans la catégorie « raisonnable » (44,2 %) de l'Indice 2016 de transparence de l'aide en publiant dans le registre de l'IITA des données plus complètes sur l'aide allouée par le pays. La JICA était classée dans la catégorie « faible » lors des deux cycles précédents de l'Indice. Le ministère japonais des affaires étrangères, qui fixe la politique d'aide et détient la compétence sur la JICA, a quant à lui obtenu le résultat « très faible » (14,3 %) en 2016¹³⁶.

Figure 3 Sources : OECD DAC CRS database and DAC Secretariat estimations of DAC members' imputed multilateral contributions by sector in 2013 and 2014. Note: ODA in 2014 constant prices. ODA excludes bilateral debt relief, and includes both bilateral (gross disbursements) and multilateral flows. For a list of DAC purpose codes included under each sector (only for bilateral aid), see the Methodology section. 2015 data is not shown because 2015 aid figures by sector will not be available until December 2016.

Pays-Bas



Après être officiellement tombés sous l'objectif de 0,7 % APD/RNB en 2013, les Pays-Bas l'ont de nouveau atteint en 2015¹³⁷. Cependant, ce résultat s'explique par la forte hausse des financements des coûts d'accueil des réfugiés déclarés au titre de l'APD par le gouvernement néerlandais. Si l'on exclut l'APD allouée à l'assistance des réfugiés dans le pays, les Pays-Bas se situaient à nouveau sous les 0,7 %, plus précisément à 0,58 %. En réalité, cette augmentation globale cache plusieurs réductions sévères de l'APD opérées par les gouvernements actuel et précédent. Les effets négatifs de ces coupes sont évidents.

Comme le montre l'illustration 1, en moins de dix ans, le pourcentage d'APD alloué aux PMA par le gouvernement a presque diminué de moitié¹³⁸. De plus, au cours de la même période, le montant d'APD en faveur de l'Afrique subsaharienne a été réduit de 25 %, malgré une légère hausse en 2015. Comme on peut le voir sur l'illustration 3,

TABLEAU 1 : PAYS-BAS – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	5,77 milliards \$ (5,20 milliards €)	24,83 % ▲
Coûts d'accueil des réfugiés	1,33 milliards \$ (1,20 milliard €), 22,99 % de l'APD totale, 31,53 % de l'APD bilatérale	69 % EN HAUSSE
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	4,44 milliards \$ (4,00 milliards €)	15,79 % ▲
APD allouée aux PMA	1,01 milliard \$ (907,36 millions €)	7,84 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	1,19 milliard \$ (1,08 milliard €)	4,75 % ▲
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,75 %	0,13 points de pourcentage ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	17,45 %	2,75 points de pourcentage ▼
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,13 %	AUCUN CHANGEMENT
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ¹³⁹	1,50 milliard \$ (1,33 milliard €)	7,30 % ▲
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ¹⁴⁰	36,53 %	0,46 points de pourcentage ▼

Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

les dépenses en coûts d'accueil des réfugiés en 2014 ont été supérieures au total des dépenses d'aide (bilatérales et multilatérales imputées) dans des domaines tels que la santé, l'aide humanitaire, l'agriculture, l'éducation, ou encore l'eau et l'assainissement.

Avec les élections nationales prévues pour mars 2017, les Pays-Bas ont une réelle opportunité de stopper ce recul sévère de l'aide au développement et de redevenir les champions de l'aide qu'ils étaient auparavant. Le prochain gouvernement néerlandais devrait tenir sa promesse d'affecter 0,7 % de son revenu national à l'aide en augmentant ses dépenses d'aide à l'étranger – pour financer à la fois le développement à long terme et les besoins humanitaires dans les pays en développement – et en laissant les coûts d'accueil des réfugiés (et les autres dépenses domestiques) dans un budget additionnel par rapport aux dépenses de développement. Conformément à l'engagement pris à Addis-Abeba en 2015, le pays devrait aussi inverser la tendance à la baisse en matière d'aide investie dans les PMA¹⁴¹. Les Pays-Bas devraient veiller à allouer la moitié de leur budget d'aide en faveur des pays les plus pauvres du monde. Le gouvernement néerlandais devrait introduire davantage de planification et de financement pluriannuel pour l'aide humanitaire, ce qui permettrait aux partenaires de travailler de façon plus efficace et durable. En 2015, les Pays-Bas ont augmenté le montant de l'aide qu'ils destinent aux besoins des femmes et des filles. Le gouvernement devrait veiller à ce que ce montant continue d'augmenter dans les prochaines années.

En 2015, les Pays-Bas ont, après l'Allemagne et la Suède, déclaré le montant de coûts d'accueil des réfugiés le plus élevé, soit

ILLUSTRATION 1 : PAYS-BAS – APD TOTALE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2006-2015

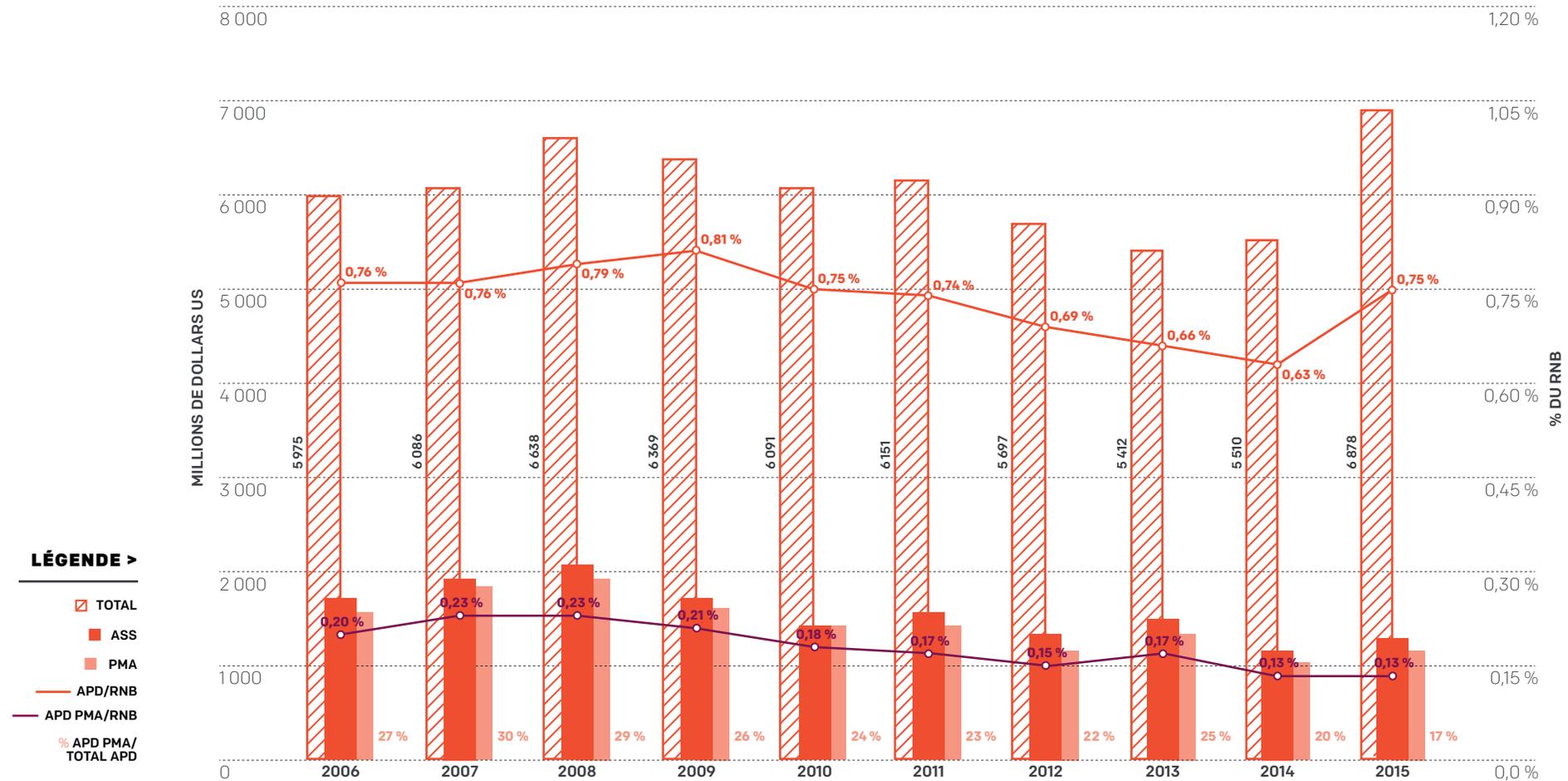


Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2016). Remarque : APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2015 est une estimation de ONE).

plus d'un cinquième du budget national d'aide de cette année. Déclarant les coûts afférents à tous les demandeurs d'asile – que leur demande ait été acceptée ou rejetée –, les Pays-Bas sont aussi le pays membre du CAD qui déclare le coût annuel moyen le plus élevé par réfugié (31 933 dollars)¹⁴². Par conséquent, le pays a été le premier bénéficiaire de son propre budget d'APD totale et bilatérale en 2015. De plus, le gouvernement a décidé d'utiliser la quasi-totalité des futures augmentations de l'aide jusqu'en 2020 pour couvrir les coûts d'accueil des réfugiés assumés en 2015, 2016 et 2017, mesure qui aggravera les effets des sévères

ILLUSTRATION 2 : PAYS-BAS – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

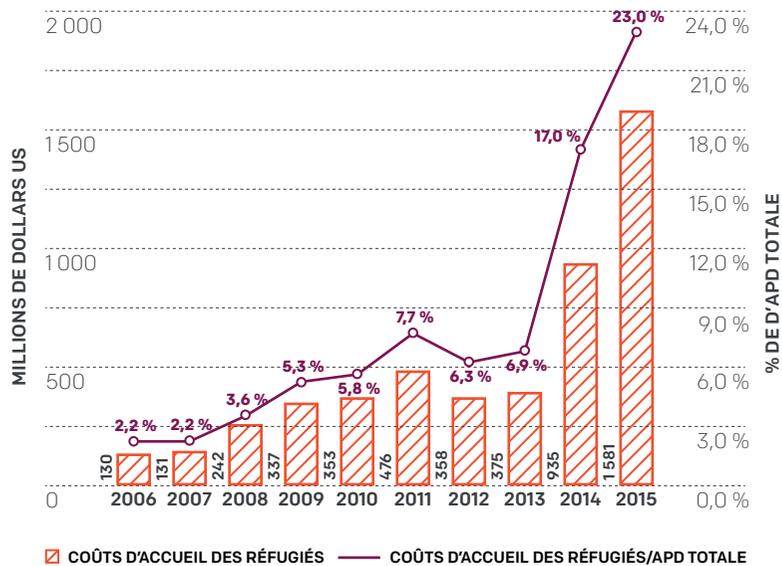
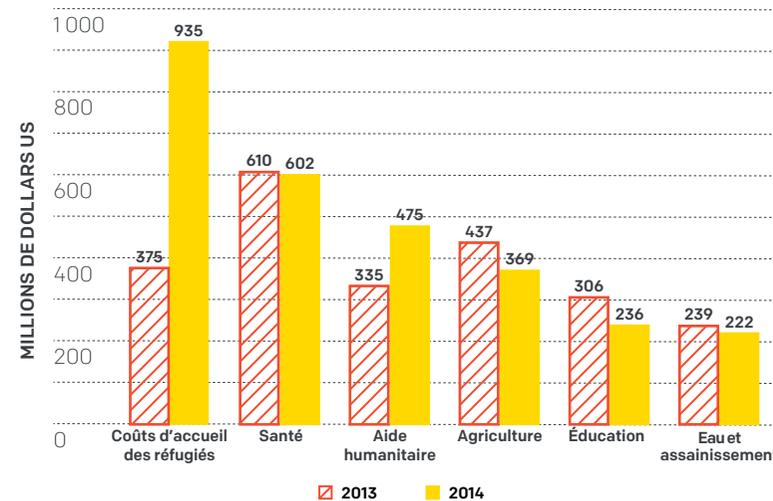


Illustration 2 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

Illustration 3 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

ILLUSTRATION 3 : PAYS-BAS – CONTRIBUTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES IMPUTÉES AUX SECTEURS CLÉS, 2013 ET 2014

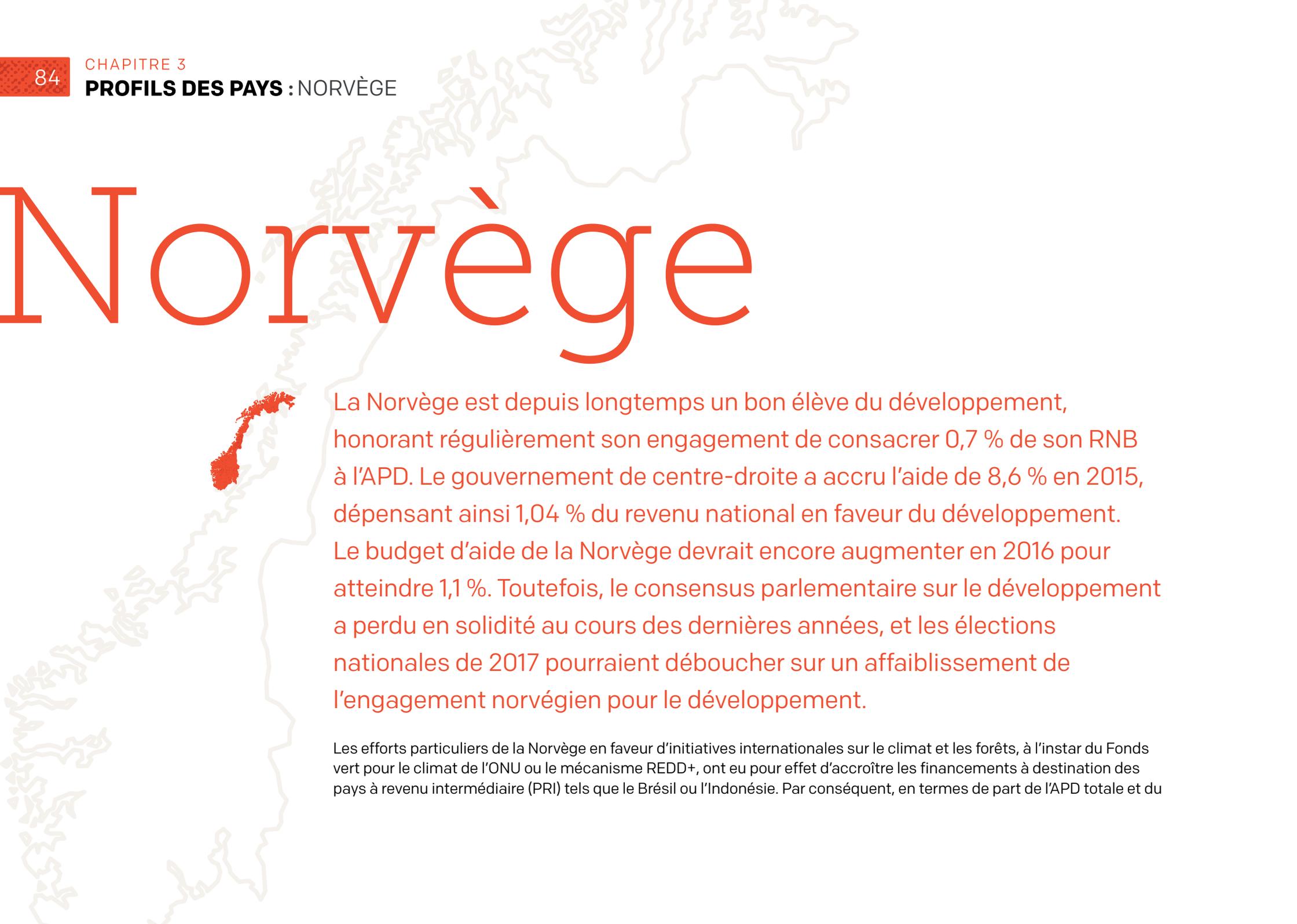


réductions du budget d'aide opérées ces dernières années¹⁴³. Les Pays-Bas doivent accueillir les réfugiés arrivant à leurs frontières sans pour autant détourner de ressources des programmes d'aide qu'ils mènent à l'étranger pour sauver des vies.

TRANSPARENCE DE L'AIDE

Le ministère néerlandais des affaires étrangères a accompli des progrès notables sur l'Indice 2016 de transparence de l'aide, se classant dans la catégorie « bon » (66,6 %) grâce à une amélioration de 12,8 points de pourcentage depuis 2014. Il a rendu beaucoup plus complètes les informations sur l'aide qui sont mises à la disposition du public sur le site internet du gouvernement¹⁴⁴.

Norvège



La Norvège est depuis longtemps un bon élève du développement, honorant régulièrement son engagement de consacrer 0,7 % de son RNB à l'APD. Le gouvernement de centre-droite a accru l'aide de 8,6 % en 2015, dépensant ainsi 1,04 % du revenu national en faveur du développement. Le budget d'aide de la Norvège devrait encore augmenter en 2016 pour atteindre 1,1 %. Toutefois, le consensus parlementaire sur le développement a perdu en solidité au cours des dernières années, et les élections nationales de 2017 pourraient déboucher sur un affaiblissement de l'engagement norvégien pour le développement.

Les efforts particuliers de la Norvège en faveur d'initiatives internationales sur le climat et les forêts, à l'instar du Fonds vert pour le climat de l'ONU ou le mécanisme REDD+, ont eu pour effet d'accroître les financements à destination des pays à revenu intermédiaire (PRI) tels que le Brésil ou l'Indonésie. Par conséquent, en termes de part de l'APD totale et du

TABEAU 1 : NORVÈGE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	4,26 milliards \$ (34,36 milliards NOK)	8,63 % ▲
Coûts d'accueil des réfugiés	462,89 millions \$ (3,73 milliards NOK), 10,87 % de l'APD totale, 14,07 % de l'APD bilatérale	115 % EN HAUSSE
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	3,80 milliards \$ (30,62 milliards NOK)	2,47 % ▲
APD allouée aux PMA	1,12 milliard \$ (8,99 milliards NOK)	1,21 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	1,01 milliard \$ (8,17 milliards NOK)	-1,69 % ▼
Part du RNB allouée à l'APD totale	1,04 %	0,04 points de pourcentage ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	26,18 %	1,92 points de pourcentage ▼
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,27 %	0,01 points de pourcentage ▼
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ¹⁴⁵	1,06 milliard \$ (6,70 milliards NOK)	-0,58 % ▼
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ¹⁴⁶	27,29 %	1,26 point de pourcentage ▲

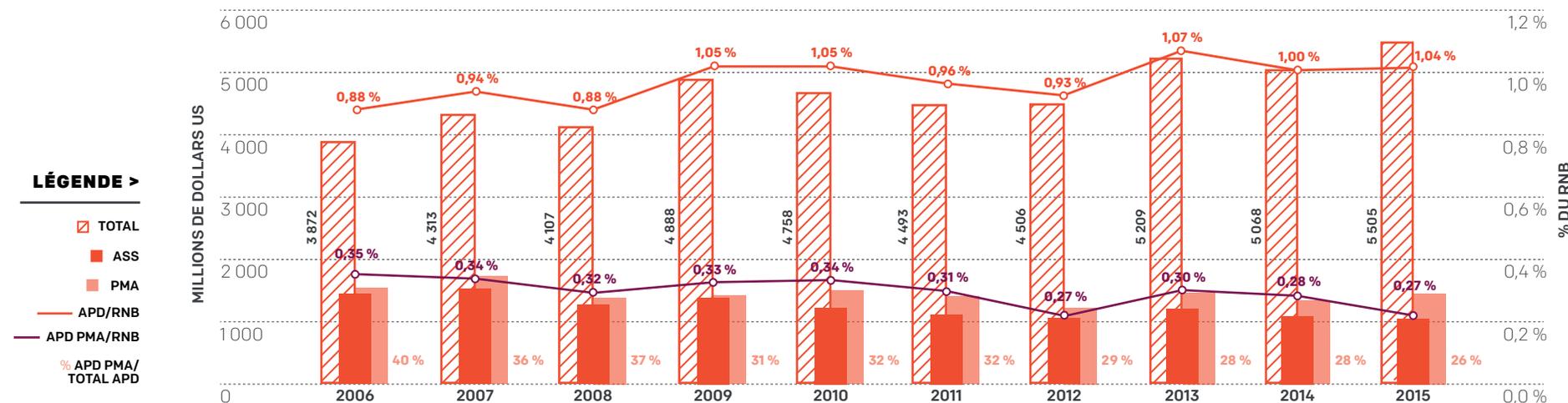
Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

RNB, l'APD allouée aux PMA a faiblement diminué en 2015 (bien que la Norvège ait légèrement augmenté son aide aux PMA en termes de volume) et l'aide à destination de l'Afrique subsaharienne a reculé de 1,7 %. Tous les partis politiques devraient continuer à soutenir les engagements de la Norvège visant à consacrer au moins 1 % de son RNB aux pays en développement. La Norvège devrait aussi veiller à destiner la moitié de son budget d'aide aux PMA, où son impact sera plus important pour l'éradication de la pauvreté.

Depuis plusieurs décennies, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes figurent parmi les objectifs prioritaires des politiques norvégiennes de développement. En 2014, la Norvège a alloué 1,06 milliard de dollars (en prix courants) à des programmes d'égalité des sexes destinés aux femmes et aux filles, un montant qui représente 27,3 % de son aide bilatérale totale, en hausse par rapport aux 26,0 % de 2013. La Norvège a fait de l'éducation un domaine prioritaire et un investissement clé pour autonomiser les femmes ; le gouvernement a même l'intention de doubler sa contribution financière à l'éducation en vue du développement pour la période 2013-2017¹⁴⁷. Toutefois, une évaluation du soutien apporté par le pays en matière d'égalité des sexes a conclu que son impact au niveau opérationnel dans les pays partenaires est récemment devenu moins constant. De plus, le niveau d'aide norvégienne centrée sur l'égalité des sexes reste faible comparé à d'autres pays nordiques, bien inférieur au niveau enregistré en Suède et au Danemark, par exemple¹⁴⁸. La Norvège devrait donc continuer à accroître ses investissements dans des programmes centrés sur l'égalité des sexes.

En 2015, la Norvège a consacré 11 % de son budget d'aide aux coûts d'accueil des réfugiés, soit deux fois plus qu'en 2014. Comme

ILLUSTRATION 1 : NORVÈGE – APD TOTALE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2006-2015



le montre l'illustration 3, en 2014, le pays a déjà dépensé plus en coûts d'accueil des réfugiés que pour l'agriculture, l'eau et l'assainissement réunis. En 2016, la part d'aide destinée aux coûts d'accueil des réfugiés devrait encore augmenter pour atteindre 19,8 % du total de l'aide au développement. En novembre 2015, le gouvernement avait proposé de réduire l'aide apportée à la société civile de pas moins de 67 % en 2016 afin de couvrir la hausse des coûts d'accueil des réfugiés¹⁴⁹. Face aux fortes pressions exprimées contre cette réduction, notamment de la part de la société civile et du Parti démocrate-chrétien, la proposition a été retirée. Il est cependant probable que d'autres réductions de l'aide à la société civile interviennent dans les prochaines années.

En fin d'année 2015, le gouvernement a également décidé d'augmenter les taxes sur les billets d'avion et la consommation d'électricité afin de couvrir les coûts d'accueil des réfugiés¹⁵⁰. Il s'agit là d'un signe positif que le gouvernement comprend la nécessité de trouver des ressources alternatives.

En 2014, la Norvège a augmenté de 10 % son aide humanitaire, qui s'élevait ainsi à 544,7 millions de dollars (aux prix de 2014). Le budget d'aide de 2016 comprend le plus grand montant jamais alloué aux secours d'urgence et à l'aide humanitaire, notamment grâce à des fonds réservés spécifiquement à la Syrie et aux pays voisins. Le gouvernement norvégien devrait accroître ses

financements destinés à répondre aux besoins humanitaires et aux besoins de développement à long terme dans les pays en développement. En instaurant davantage de financements pluriannuels et en misant sur un budget plus flexible, le gouvernement pourrait mieux répondre aux besoins, en coordonnant ses efforts de développement et son travail humanitaire.

ILLUSTRATION 2 : NORVÈGE – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

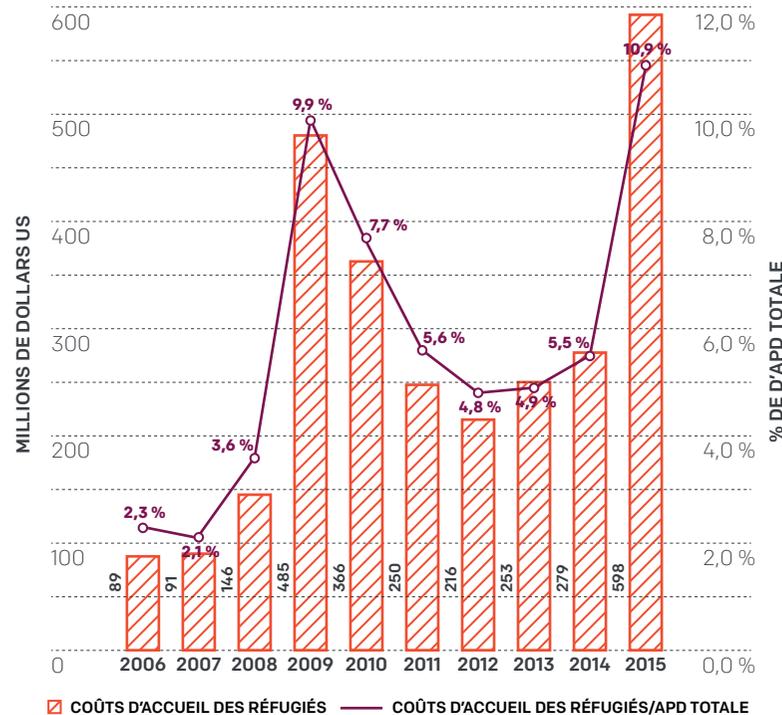
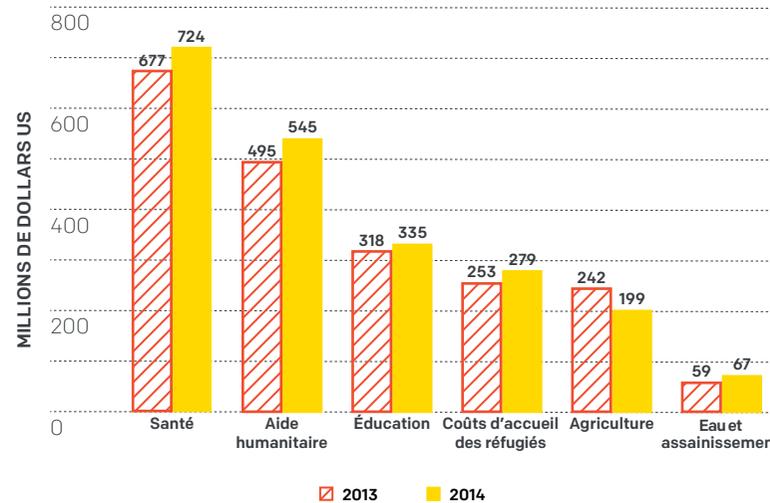


Illustration 2 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

Illustration 3 Sources : bases de données du CAD et du SNPC de l'OCDE, et estimations du secrétariat du CAD concernant les contributions multilatérales imputées par secteur en 2013 et 2014. **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale (décaissements bruts) et multilatérale. Pour la liste des codes-objets du CAD inclus dans chaque secteur (uniquement pour l'aide bilatérale), voir la section Méthodologie. Les données de 2015 ne sont pas incluses car les chiffres de l'aide par secteur en 2015 ne seront pas disponibles avant décembre 2016.

FIGURE 3: NORVÈGE – APD TOTALE PAR SECTEUR, 2013 ET 2014



TRANSPARENCE DE L'AIDE

La Norvège est montée dans la catégorie « raisonnable » (41,9 %) en ce qui concerne l'Indice 2016 de transparence de l'aide, sur la base des informations publiées par le ministère norvégien des affaires étrangères et l'agence norvégienne de coopération au développement. Le pays a commencé à appliquer la norme de l'IITA en publiant les informations relatives à 15 indicateurs de niveau d'activité dans le registre de cette dernière pour la première fois en décembre 2015, améliorant ainsi son résultat de 2016 de 27,7 points de pourcentage par rapport à 2014¹⁵¹.

Suède



En 2015, la Suède a augmenté son APD totale de 36,8 % pour la porter à plus de 7 milliards de dollars. Par conséquent, elle a déclaré un ratio APD/RNB de 1,4 %, le plus élevé de tous les donateurs membres du CAD. Toutefois, une large proportion de la hausse de l'APD totale de la Suède s'explique par l'accroissement des coûts d'accueil des réfugiés, qui équivalent au tiers de l'APD totale déclarée en 2015¹⁵². Les coûts d'accueil des réfugiés en Suède ont représenté plus du double du montant dépensé pour la santé dans les pays en développement en 2014, et plusieurs fois celui consacré à l'éducation ou à l'agriculture. Les coûts d'accueil des réfugiés ont aussi absorbé plus de fonds que l'aide totale destinée aux PMA ou à l'Afrique subsaharienne.

TABLEAU 1 : SUÈDE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

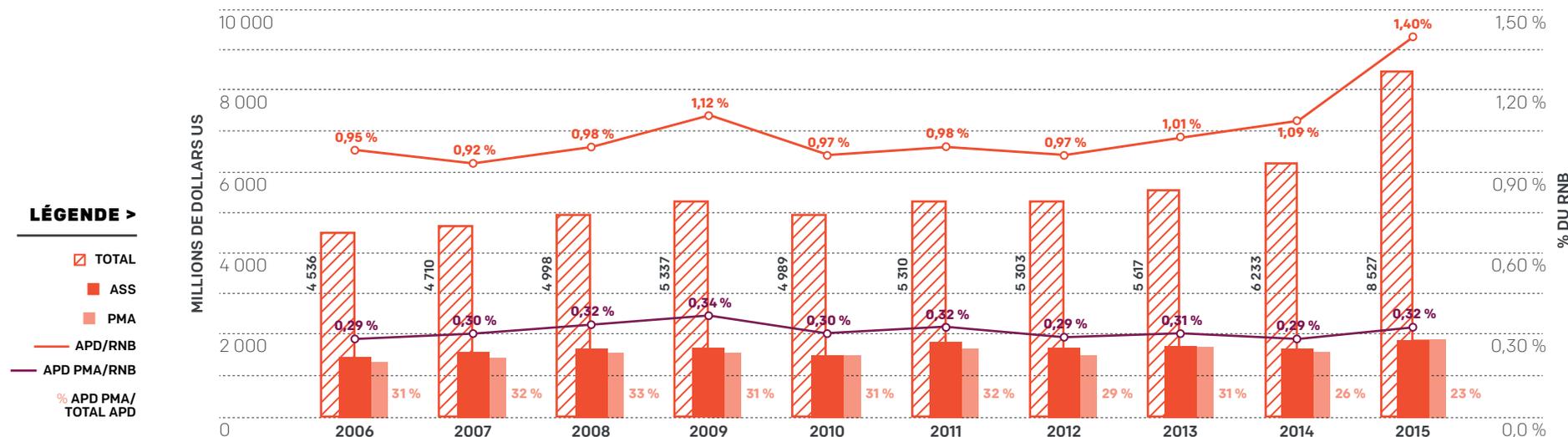
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	7,09 milliards \$ (59,78 milliards SEK)	36,8 % ▲
Coûts d'accueil des réfugiés	2,40 milliards \$ (20,20 milliards SEK), 33,8 % de l'APD totale, 49,7 % de l'APD bilatérale	163 % EN HAUSSE
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	4,70 milliards \$ (39,58 milliards SEK)	9,88 % ▲
APD allouée aux PMA	1,62 milliard \$ (13,69 milliards SEK)	20,0 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	1,61 milliard \$ (13,53 milliards SEK)	13,0 % ▲
Part du RNB allouée à l'APD totale	1,40 %	0,31 point de pourcentage ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	22,9 %	3,21 points de pourcentage ▼
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,32 %	0,04 point de pourcentage ▲
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ¹⁵³	2,51 milliards \$ (17,23 milliards SEK)	9,12 % ▲
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ¹⁵⁴	56,83 %	3,12 points de pourcentage ▼

Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

Néanmoins, l'APD totale de la Suède a atteint un niveau exceptionnellement élevé en 2015 car elle a été calculée en incluant les coûts d'accueil des réfugiés des pays en développement, y compris les coûts assumés par d'autres lignes budgétaires du gouvernement central, sans se limiter au budget spécifique du développement. De plus, ce chiffre englobe une série de versements anticipatifs effectués aux organismes de l'ONU et une souscription de capital en faveur du Fonds vert pour le climat¹⁵⁵. Ces calculs sont conformes aux règles du CAD mais le gouvernement estime que le budget de développement de la Suède s'élève à 0,96 % du RNB, un chiffre différent de celui de 1,4 % déclaré à l'OCDE. Même en prenant ce pourcentage plus élevé, si l'on exclut les coûts d'accueil des réfugiés, le ratio APD/RNB de la Suède retombe à 0,93 %, une valeur supérieure à l'objectif international de 0,7 % mais inférieure à l'objectif du gouvernement consistant à consacrer 1 % de son RNB à l'APD.

En novembre 2015, le gouvernement suédois a convenu de plafonner à 30 % la part du budget d'APD à utiliser pour financer les coûts d'accueil des réfugiés¹⁵⁶. Conséquence de la large part d'aide suédoise allouée aux coûts d'accueil des réfugiés, le financement de certains programmes de développement cruciaux s'est vu réduit, notamment celui du Fonds mondial¹⁵⁷. Cependant, après les prévisions de juillet de l'agence suédoise pour la migration, annonçant une baisse significative des arrivées de réfugiés comparées aux prévisions faites en avril, le gouvernement a conclu un accord avec le Parti de gauche pour réaffecter une partie des fonds destinés à couvrir les coûts d'accueil des réfugiés en faveur de l'aide au développement¹⁵⁸. Dans le cadre de cet accord, le gouvernement a accepté de rétablir son engagement envers le Fonds mondial pour l'année 2016. Dans les prochains

ILLUSTRATION 1 : SUÈDE – APD TOTALE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2006-2015



budgets, le gouvernement suédois devrait veiller à ce que les fonds nécessaires pour couvrir les coûts d'accueil des réfugiés viennent en supplément aux montants d'aide promis.

En 2015, la Suède a augmenté la part de l'aide qu'elle alloue à l'Afrique subsaharienne de 13 % et celle octroyée aux PMA de 20 %. Toutefois, la part totale de l'APD suédoise allouée aux PMA a reculé pour s'établir à seulement 23 %. Le pourcentage d'aide suédoise destinée aux PMA diminue depuis 2013, suscitant des préoccupations. Malgré les pressions exercées sur le budget d'aide de la Suède à la suite de la crise des réfugiés, le

gouvernement doit agir pour inverser cette tendance inquiétante et devrait s'engager à investir 50 % de l'aide au développement suédoise dans les PMA d'ici 2020. En 2014, la Suède a augmenté de 9,12 % son aide bilatérale aux programmes répondant aux besoins des femmes et des filles. Cette même année, plus de la moitié (56,83 %) du budget de l'aide bilatérale suédoise a été investie dans des activités prenant en compte la dimension de genre (bien qu'il s'agisse d'une baisse par rapport aux 59,95 % de 2013). La Suède devrait continuer à accorder la priorité aux femmes et aux filles dans les montants d'aide qu'elle alloue.

ILLUSTRATION 2 : SUÈDE – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

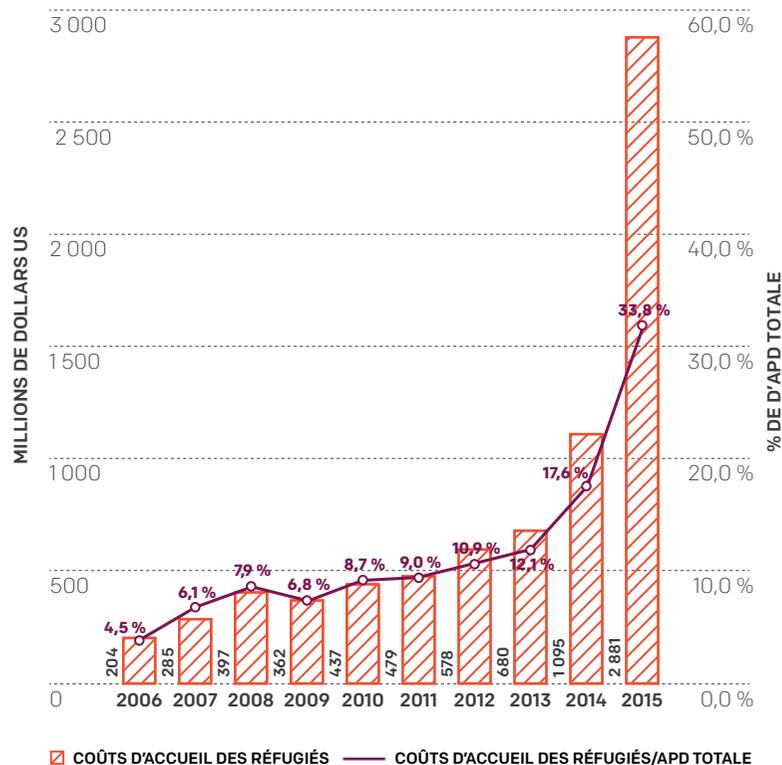
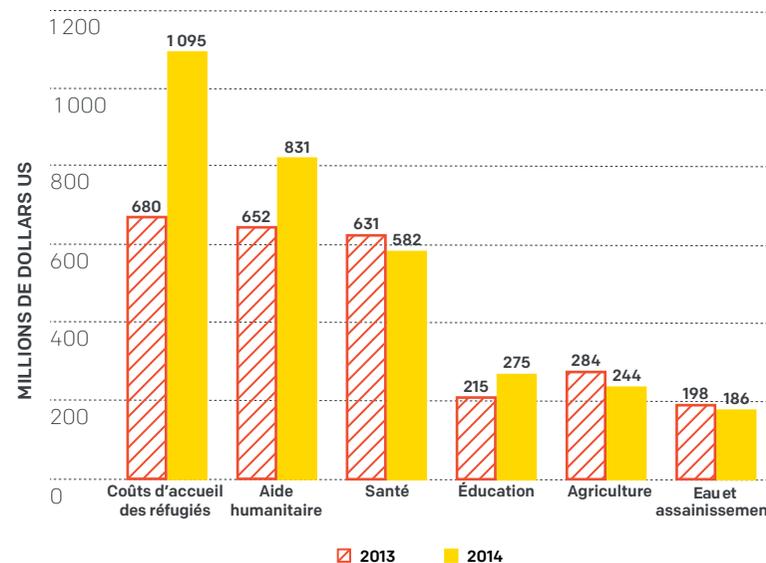


Illustration 2 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

Illustration 3 Sources : bases de données du CAD et du SNPC de l'OCDE, et estimations du secrétariat du CAD concernant les contributions multilatérales imputées par secteur en 2013 et 2014. **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale (décaissements bruts) et multilatérale. Pour la liste des codes-objets du CAD inclus dans chaque secteur (uniquement pour l'aide bilatérale), voir la section Méthodologie. Les données de 2015 ne sont pas incluses car les chiffres de l'aide par secteur en 2015 ne seront pas disponibles avant décembre 2016.

ILLUSTRATION 3 : SUÈDE – CONTRIBUTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES IMPUTÉES AUX SECTEURS CLÉS, 2013 ET 2014



TRANSPARENCE DE L'AIDE

La Suède reste dans la catégorie « très bon » pour la deuxième année consécutive en ce qui concerne l'Indice de transparence de l'aide, grâce à des informations relatives à l'APD publiées par le ministère des affaires étrangères et l'agence suédoise de coopération au développement international. Le pays a honoré l'engagement de Busan sur la transparence de l'aide et publie des informations complètes au titre de la norme IITA¹⁵⁹.

Royaume-Uni



Le Royaume-Uni continue à atteindre l'objectif qui consiste à allouer 0,7 % de son RNB à l'APD, une APD de 12,2 milliards £ en 2015 (en prix courants). Étant donné qu'il a consacré dans sa loi cet objectif d'aide de 0,7 %, le pays doit veiller à destiner cette aide aux pays et aux programmes de développement qui auront le plus grand impact sur l'éradication de l'extrême pauvreté.

En 2015, la part de l'aide apportée par le Royaume-Uni à l'Afrique subsaharienne et aux PMA a reculé. Conformément à l'engagement pris à Addis-Abeba en 2015 et lors de la réunion de haut niveau du CAD de l'OCDE en 2014, le Royaume-Uni devrait, sans délai, inverser cette tendance à la baisse en matière d'aide investie dans les PMA¹⁶⁰. En fait, le gouvernement britannique devrait veiller à destiner la moitié de son budget d'aide aux PMA, où elle aura le plus d'impact sur l'éradication de la pauvreté.

Priti Patel, la nouvelle secrétaire d'État au développement international, a annoncé qu'à l'avenir le Royaume-Uni accorderait davantage d'importance au rôle du commerce dans le développement. Lorsqu'ils sont centrés sur les

TABLEAU 1 : ROYAUME-UNI – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

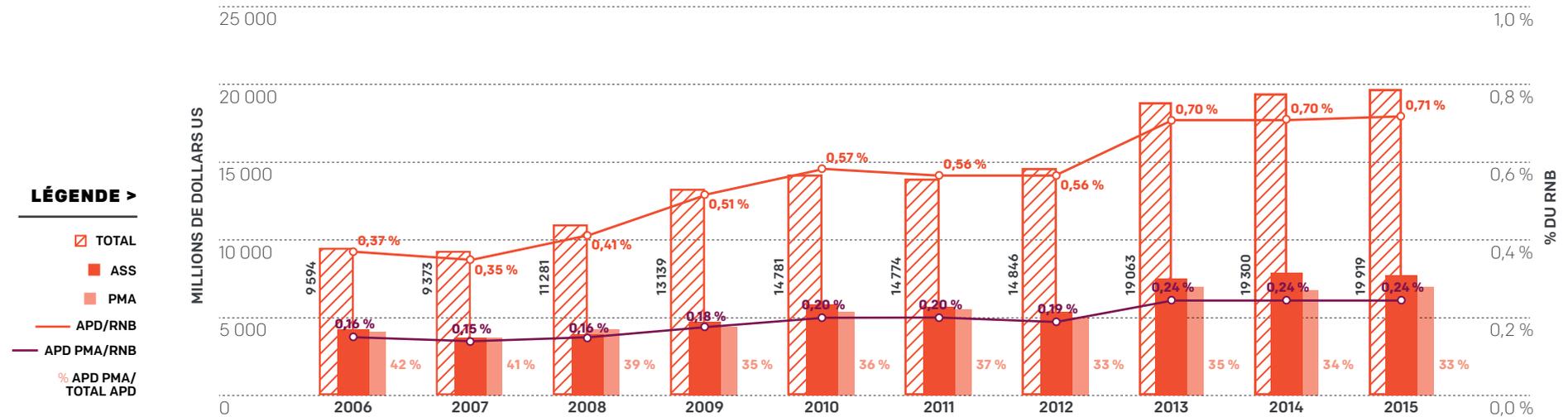
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	18,7 milliards \$ (12,24 milliards £)	3,21 % ▲
Coûts d'accueil des réfugiés	408,20 millions \$ (267,17 millions £), 2,18 % de l'APD totale, 3,47 % de l'APD bilatérale	96 % EN HAUSSE
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	18,29 milliards \$ (11,97 milliards £)	2,13% ▲
APD allouée aux PMA	6,24 milliards \$ (4,08 milliards £)	0,43 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	6,60 milliards \$ (4,32 milliards £)	-1,45% ▼
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,71 %	0,01 points de pourcentage ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	33,35 %	0,92 points de pourcentage ▼
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,24 %	AUCUN CHANGEMENT
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ¹⁶¹	5,41 milliards \$ (3,28 milliards £)	-4,57 % ▼
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ¹⁶²	45,70 %	2,96 points de pourcentage ▼

Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

besoins des pays en développement, les efforts pour stimuler les échanges offrent un potentiel énorme de croissance et de développement économiques, surtout en Afrique subsaharienne, qui a actuellement plus de mal que toute autre région à récolter les bénéfices du commerce international. Toutefois, la finalité de l'aide britannique – telle que définie par la loi – est de réduire la pauvreté. Dans cet esprit, le nouveau leadership politique doit protéger l'intégrité de l'aide, assurer une focalisation claire sur la réduction de la pauvreté et maintenir le leadership mondial du Département pour le développement international (DFID) sur le plan de la transparence et de l'efficacité de l'aide. Le Royaume-Uni renégociera prochainement sa relation avec l'UE. Il faudra un certain temps pour appréhender dans toute leur mesure les répercussions – au Royaume-Uni et dans toute l'UE – du « Brexit » sur l'aide et le développement.

Le Royaume-Uni a adopté la loi de 2014 sur le développement international et l'égalité des sexes (International Development (Gender Equality) Act 2014, qui impose au gouvernement de veiller à ce que l'aide au développement et l'assistance humanitaire soient fournies selon des modalités qui contribuent aussi à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, le gouvernement britannique a mis en place des programmes phares qui visent à mettre fin aux violences à l'encontre des femmes et des filles et à promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Bien que le Royaume-Uni ait alloué plus de 45 % de son aide bilatérale à des programmes répondant aux besoins des femmes et des filles en 2014, son APD bilatérale centrée sur l'égalité des sexes a été réduite de presque 5 % cette année-là. À l'avenir, le pays devrait continuer à accroître ses investissements dans des programmes d'aide spécifiquement centrés sur l'égalité des sexes.

ILLUSTRATION 1 : ROYAUME-UNI – APD TOTALE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2006-2015



La part de l'aide consacrée aux réfugiés au Royaume-Uni a doublé, passant de 1,1 % en 2014 à 2,2 % en 2015. Ces chiffres sont relativement bas comparativement à d'autres pays européens, témoignant en partie du nombre relativement faible de réfugiés qui se sont réinstallés au Royaume-Uni. Le gouvernement britannique s'est engagé à accepter 20 000 réfugiés entre 2015 et 2020, dans le cadre d'un programme de réinstallation des Syriens vulnérables (Syrian Vulnerable Persons' Resettlement Programme). Les coûts d'accueil des réfugiés pourraient augmenter en 2016 et en 2017 en raison des pressions croissantes pour accueillir davantage de réfugiés, en particulier des mineurs non accompagnés. Le gouvernement devrait accueillir les réfugiés arrivant au Royaume-Uni sans pour

autant détourner de ressources des programmes d'aide menés à l'étranger pour sauver des vies.

En termes de montants d'aide alloués par secteur, le Royaume-Uni a beaucoup investi dans la santé, l'aide humanitaire, l'éducation et l'agriculture en 2013 et 2014. Comparativement à 2013, l'année 2014 a vu une réduction de 492 millions de dollars des dépenses de santé et une augmentation de 556 millions de dollars des financements humanitaires (en prix constants de 2014). En mai 2016, le Royaume-Uni s'est joint à la « grande négociation » conclue lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire. En tant que signataire, le pays devrait veiller à appliquer de façon constante une approche flexible au financement humanitaire,

en utilisant des financements pluriannuels dans l'ensemble du système humanitaire. En 2015, le Royaume-Uni s'est engagé à consacrer 50 % du budget du DFID aux États fragiles et affectés par des conflits. Cet engagement offre la possibilité d'accroître la coordination entre les initiatives d'aide au développement à long terme et les programmes humanitaires.

TRANSPARENCE DE L'AIDE

Le DFID a consolidé son classement dans l'Indice 2016 de transparence de l'aide dans la catégorie « très bon » (88,3 %), exactement comme en 2014, même s'il est retombé de la deuxième à la quatrième place. Cet organisme, qui publie tous

ILLUSTRATION 2 : ROYAUME-UNI – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

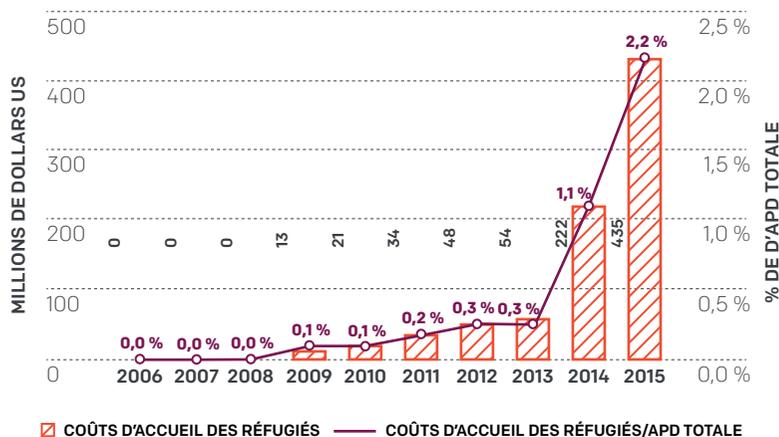
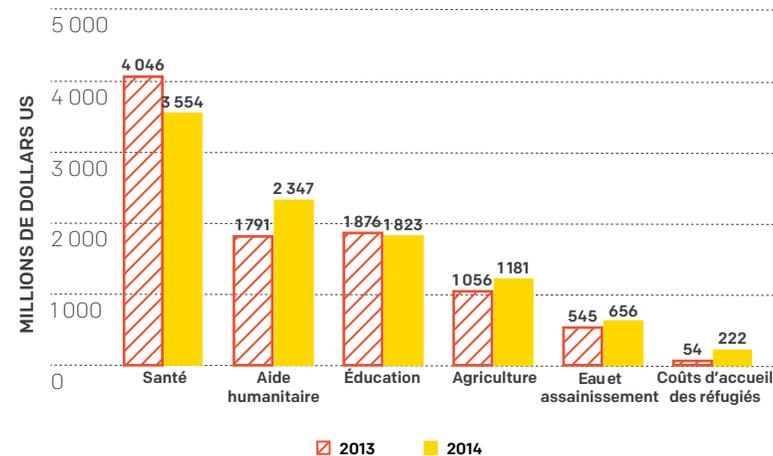


Illustration 2 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

Illustration 3 Sources : bases de données du CAD et du SNPC de l'OCDE, et estimations du secrétariat du CAD concernant les contributions multilatérales imputées par secteur en 2013 et 2014. **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale (décaissements bruts) et multilatérale. Pour la liste des codes-objets du CAD inclus dans chaque secteur (uniquement pour l'aide bilatérale), voir la section Méthodologie. Les données de 2015 ne sont pas incluses car les chiffres de l'aide par secteur en 2015 ne seront pas disponibles avant décembre 2016.

ILLUSTRATION 3 : ROYAUME-UNI – CONTRIBUTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES IMPUTÉES AUX SECTEURS CLÉS, 2013 ET 2014



ses indicateurs dans l'IITA, est le deuxième donateur d'aide bilatérale dans l'Indice 2016 de transparence de l'aide. En 2016, pour la première fois, le DFID a publié un budget prospectif sur trois ans.

Hormis le DFID, des montants d'aide supplémentaires seront probablement dépensés par d'autres ministères. Le « Foreign & Commonwealth Office », deuxième plus grand ministère donateur d'aide, n'a pas été évalué dans l'Indice 2016 de transparence de l'aide, mais avait auparavant été classé dans la catégorie « faible » de l'Indice. Conformément à l'engagement du gouvernement d'améliorer la transparence de toutes les dépenses d'APD¹⁶³, tous les ministères concernés devront respecter les mêmes normes exigeantes de transparence d'ici à 2020.

États-Unis



L'APD totale allouée par les États-Unis a chuté de 7 % en 2015, alors que 2014 avait été une année record. Elle a aussi diminué en pourcentage du RNB américain, pour atteindre 0,17 %. Au cours de la même période, l'APD allouée aux PMA a augmenté de 4,46 % (pour atteindre 11,20 milliards de dollars, soit 36,06 % de l'aide totale). Malgré l'accroissement de l'aide allouée aux PMA, l'APD en faveur de l'Afrique subsaharienne a légèrement reculé, de 1,27 %. Le gouvernement américain devrait sans délai inverser cette tendance de son budget général d'aide, en particulier pour l'Afrique subsaharienne, tout en laissant la priorité aux pays les plus pauvres.

En 2015, en termes d'aide centrée sur l'égalité des sexes, les États-Unis ont augmenté de 36,10 % l'aide bilatérale investie dans des programmes ciblant les femmes et les filles, ce type d'aide ayant ainsi atteint 6,21 milliards de dollars. L'APD centrée sur l'égalité des sexes représente maintenant plus d'un cinquième du budget d'aide bilatérale américaine. Le

TABLEAU 1 : ÉTATS-UNIS – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
Total	31,05 milliards \$	-6,99 %
Coûts d'accueil des réfugiés	1,21 milliard \$, 3,88 % de l'APD totale, 4,51 % de l'APD bilatérale	4 % EN BAISSSE
APD totale, hors coûts d'accueil des réfugiés	29,84 milliards \$	-7,10 %
APD allouée aux PMA	11,20 milliards \$	4,46 %
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	11,70 milliards \$	-1,27 %
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,17 %	0,01 points de pourcentage
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	36,06 %	3,30 points de pourcentage
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,06 %	AUCUN CHANGEMENT
APD EN 2014, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2013-2014
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes comme « objectif principal » ou « objectif significatif » (marqueur genre) ¹⁶⁴	6,21 milliards \$	36,10 %
Aide bilatérale centrée sur l'égalité des sexes en % de l'APD bilatérale totale ¹⁶⁵	22,02 %	5,22 points de pourcentage

Tableau 1 Remarque : les chiffres sont exprimés en prix courants et les évolutions des pourcentages en termes réels.

gouvernement des États-Unis devrait continuer à accroître la part de son aide contribuant à l'égalité des sexes dans les pays en développement.

Les coûts d'accueil des réfugiés aux États-Unis ont plus que doublé au cours des dix dernières années, passant de 559 millions de dollars à plus de 1,19 milliard de dollars, bien qu'ils aient légèrement diminué entre 2014 et 2015. En pourcentage de l'APD, les coûts d'accueil des réfugiés ont augmenté en conséquence, passant de 2,2 % en 2006 à 3,9 % en 2015, mais ils restent relativement bas par rapport à de nombreux pays européens. Les États-Unis devraient continuer à accueillir les réfugiés arrivant à leurs frontières sans pour autant détourner de ressources des programmes d'aide qu'ils mènent à l'étranger pour sauver des vies.

Les États-Unis allouent la majeure partie de leur APD à des activités liées à la santé et à l'aide humanitaire. L'augmentation la plus marquée pour la période 2013-2014 a concerné l'aide humanitaire, qui a grimpé de plus d'un milliard de dollars, reflétant plusieurs années de crises multiples aux quatre coins du monde ayant nécessité une réponse internationale. Les ressources devraient être accrues afin de financer tant les besoins humanitaires que les besoins de développement à long terme dans les pays en développement. Ces efforts bénéficieraient d'une meilleure coordination et d'une plus grande efficacité si les États-Unis rendaient leur budget plus flexible et fournissaient davantage de financements pluriannuels destinés à l'aide humanitaire.

TRANSPARENCE DE L'AIDE

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) se classe dans la catégorie « raisonnable » (59,1 %) à l'Indice 2016 de

ILLUSTRATION 1 : ÉTATS-UNIS – APD TOTALE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR L'ASS EN VOLUME, APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2006-2015

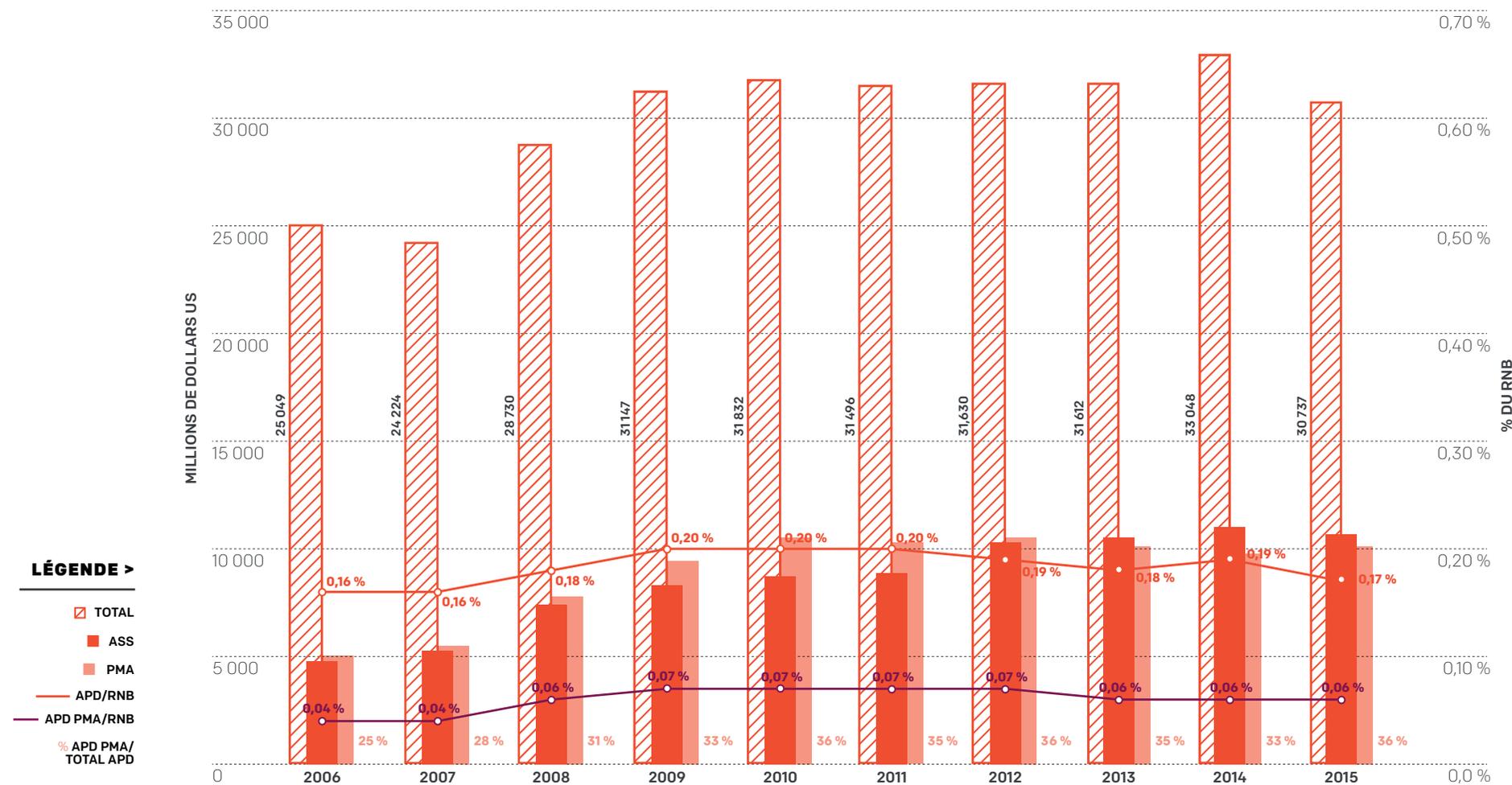


Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2016). Remarque : APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2015 est une estimation de ONE).

ILLUSTRATION 2 : ÉTATS-UNIS – COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DÉCLARÉS AU TITRE DE L'APD, EN VOLUME ET EN % DE L'APD TOTALE, 2006-2015

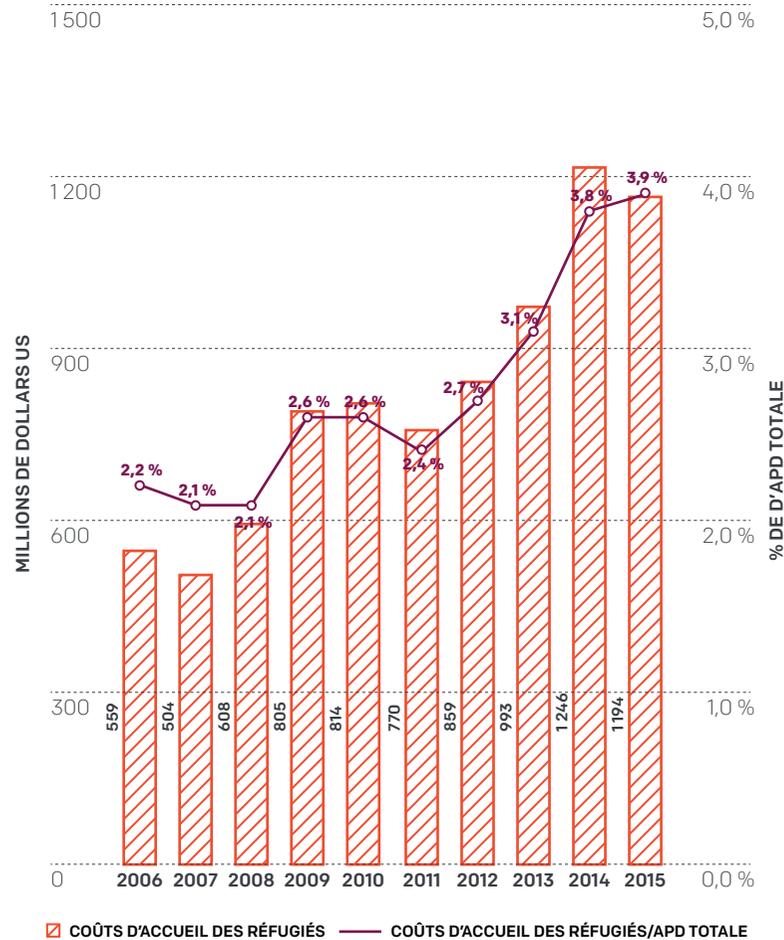
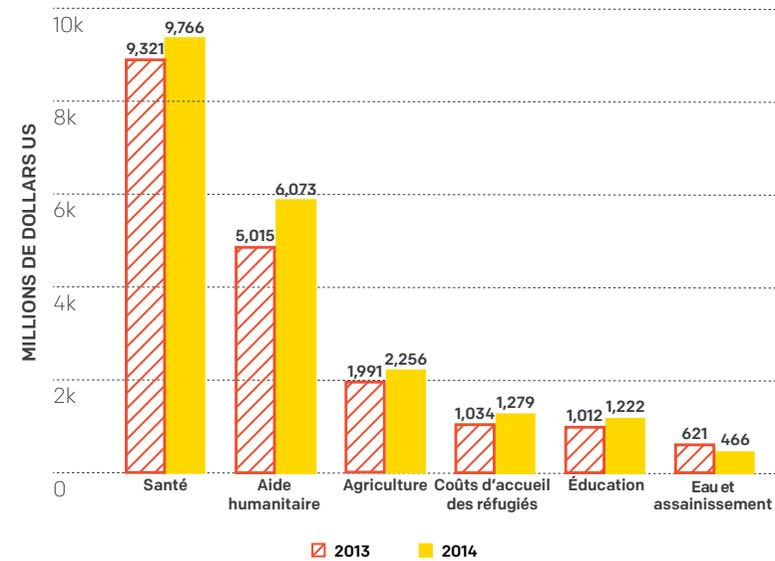


Illustration 2 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et données préliminaires (avril 2016). **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale.

Illustration 3 Sources : bases de données du CAD et du SNPC de l'OCDE, et estimations du secrétariat du CAD concernant les contributions multilatérales imputées par secteur en 2013 et 2014. **Remarque :** APD en prix constants 2014. Le montant de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale (décaissements bruts) et multilatérale. Pour la liste des codes-objets du CAD inclus dans chaque secteur (uniquement pour l'aide bilatérale), voir la section Méthodologie. Les données de 2015 ne sont pas incluses car les chiffres de l'aide par secteur en 2015 ne seront pas disponibles avant décembre 2016.

ILLUSTRATION 3 : ÉTATS-UNIS – CONTRIBUTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES IMPUTÉES AUX SECTEURS CLÉS, 2013 ET 2014



transparence de l'aide, soit juste en dessous de la catégorie « bon », où elle se situait en 2015, même si elle a augmenté son résultat de 18,8 points de pourcentage par rapport à l'Indice 2014. USAID publie des données complètes sur ses activités de développement dans le registre de l'IITA depuis 2015, ainsi qu'un plan de gestion des coûts destiné à améliorer la qualité de ses données IITA et à rationaliser ses procédures internes de reporting¹⁶⁶. La « Millennium Challenge Corporation » s'est positionnée dans la catégorie « très bon » (89,6 %) et occupe la deuxième place au classement de l'Indice 2016. Les départements américains de la défense, d'État et du Trésor, de même que le Plan présidentiel d'urgence contre le sida, ont continué à accomplir des efforts notables en matière de transparence de l'aide, se classant dans la catégorie « bon » à l'Indice 2016 de transparence de l'aide¹⁶⁷.





RECOMMANDATIONS

Alors que les dirigeants internationaux se réunissent afin de relever les défis humanitaires mondiaux toujours plus pressants, ils doivent saisir cette occasion pour prendre des engagements de financements ambitieux pour répondre le plus rapidement et efficacement possible aux besoins humanitaires et de développement qui ne cessent de croître.

Lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire en mai¹⁶⁸, les pays donateurs et les agences d'aide ont souscrit à la « grande négociation » (« Grand Bargain »)¹⁶⁹ dans le but d'améliorer l'efficacité du système d'aide face aux crises chroniques et aux catastrophes.

Toutefois, pour analyser la façon dont les partenaires tiennent les engagements pris au Sommet mondial sur l'action humanitaire, ou lors de la conférence de Londres qui l'avait précédé, rares sont les données permettant d'évaluer ces progrès. Les dirigeants doivent donc dès à présent aller plus loin, faire preuve de plus de transparence, mobiliser les moyens

supplémentaires nécessaires pour répondre aux besoins humains croissants en matière de sécurité humaine et prendre les mesures qui s'imposent pour mettre en pratique les clauses de la « grande négociation ».

Les recommandations suivantes devraient être adoptées et mises en œuvre sans délai par les gouvernements ; de leur côté, les parties prenantes devraient travailler ensemble pour veiller à ce que les ressources nécessaires soient disponibles pour répondre en temps réel aux catastrophes et investir dans la sécurité humaine à long terme de chaque habitant de la planète.



1. Augmenter de toute urgence les moyens pour financer à la fois le développement à long terme et les besoins humanitaires dans les pays en développement, en particulier les initiatives qui aident les réfugiés et luttent contre l'extrême pauvreté.

Les gouvernements devraient :

- **Tenir leurs promesses faites en matière d'APD, à commencer par leur engagement de consacrer 0,7 % du revenu national aux programmes d'aide au développement menés à l'étranger.** Ils doivent aussi s'engager à fournir suffisamment de moyens pour assurer la sécurité humaine et lutter contre l'extrême pauvreté des populations les plus vulnérables des régions du Sud, y compris dans les pays qui aident des réfugiés.
- **S'assurer que l'aide soit centrée sur la lutte contre l'extrême pauvreté et privilégie les populations les plus vulnérables et marginalisées des pays en développement, en allouant la moitié de l'aide totale aux PMA.** Bien que les volumes d'aide en faveur des PMA aient augmenté en 2015, la part de l'APD totale investie dans ces pays a continué à reculer pour passer sous la barre des 30 %. Selon l'engagement pris à Addis-Abeba¹⁷⁰ et lors de la réunion de haut niveau du CAD de l'OCDE en 2014¹⁷¹, cette tendance doit être inversée sans délai.
- **Cesser immédiatement d'utiliser l'aide au développement pour financer les coûts d'accueil des réfugiés, et respecter les principes fondamentaux en matière de dépenses pour le développement.** Les fonds nécessaires pour aider les réfugiés qui arrivent en Europe doivent être rapidement trouvés afin de pouvoir répondre à leurs besoins et de protéger leurs droits. Toutefois, cela ne devrait pas se faire au détriment des populations vulnérables dans les pays en développement, ou d'investissements dans le développement qui contribueront à endiguer les crises futures. Les pays membres du CAD doivent veiller à ce que l'APD reste centrée sur la réduction de la pauvreté. Tout aspect détournant de cet objectif, par exemple l'inclusion des coûts d'accueil des réfugiés dans l'aide déclarée, devrait être exclu de la définition de l'APD.

2. Veiller à ce que ces ressources soient effectivement déployées pour répondre aux besoins humanitaires et de développement, notamment par la mise en œuvre des engagements de la « grande négociation » et le renforcement de la coordination entre le travail humanitaire et les efforts de développement.

- **Accroître le recours à la planification et au financement pluriannuels.** Le passage de cycles de financement annuels à court terme à un type de financement pluriannuel plus durable et prévisible contribuerait à améliorer la coordination entre le travail humanitaire et les efforts de développement, favoriserait la résilience et permettrait d'adopter des solutions à long terme aux catastrophes et conflits à travers le monde. Dans le cadre de la « grande négociation », les donateurs ont promis de recourir davantage au financement pluriannuel dans au moins cinq pays d'ici fin 2017. Les signataires de la « grande négociation » se sont également engagés à réaliser de façon conjointe des analyses des risques et des évaluations des besoins, ainsi qu'à mettre en place une planification collaborative entre les secteurs du travail humanitaire et du développement¹⁷².
- **S'engager en faveur de mécanismes plus flexibles de distribution de fonds, en particulier l'aide directe en espèces.** Les membres de la « grande négociation », conscients du fait que l'aide en espèces soit restée largement inutilisée, s'engagent à en faire davantage usage, au même titre que d'autres mécanismes¹⁷³. Aujourd'hui, seulement 6 % de l'aide humanitaire est fournie sous forme d'espèces ou de bons d'échange (contre 1 % en 2004)¹⁷⁴. Dans de nombreux contextes d'urgence, le modèle par défaut utilisé pour fournir de l'aide en nature (par exemple des aliments ou un abri) est très coûteux et conduit à des retards considérables. Selon les conclusions d'un rapport dressé par un groupe de haut niveau, dans de nombreuses crises humanitaires, le versement direct d'espèces aux ménages, sans conditions et à grande échelle, permet d'économiser de l'argent, d'autonomiser les victimes des crises et de préserver les rares ressources des agences pour les urgences, où l'aide en nature est réellement nécessaire¹⁷⁵.
- **S'engager à instaurer plus de transparence et d'efficacité afin de s'assurer que davantage de fonds soient utilisés au bénéfice direct des personnes affectées et que les bénéficiaires directs soient mieux impliqués.** Pour nous permettre de suivre le parcours des fonds depuis leur origine jusqu'aux résultats atteints, la « grande négociation » demande aux pays donateurs et aux agences d'aide de s'engager à publier en temps utile des données transparentes, de haute qualité, harmonisées et ouvertes, relatives au financement humanitaire, l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) étant considérée comme base pouvant servir de norme commune¹⁷⁶.
- **Participer et aider à la mise en place, notamment en fournissant des données pertinentes, d'un outil de suivi des ressources pour les réfugiés, qui permettra de suivre les progrès par rapport aux objectifs d'accès à l'éducation, ainsi que d'en suivre les financements et les résultats.** Une approche uniforme doit être conçue pour collecter, mettre en forme et distribuer les données d'une plateforme unique de données ouvertes qui permettra le suivi des ressources allouées aux réfugiés, du décaissement des montants promis et de la qualité des services fournis. Les agences, gouvernements, organisations de la société civile et parties prenantes du secteur privé doivent tous soutenir la mise en place de cet outil de suivi des ressources pour les réfugiés. Un tel mécanisme obligerait les gouvernements donateurs et les organisations qui ont promis de l'aide à fournir les ressources en temps voulu. L'outil de suivi des ressources obligerait aussi les pays hôtes à réaliser des évaluations de la qualité et de l'efficacité de l'accès à l'éducation.





MÉTHODOLOGIE

COMMENT ONE ESTIME-T-ELLE LE NOMBRE DE PERSONNES DÉPLACÉES DE FORCE ?

Dans son rapport DATA 2016, ONE suit l'évolution du nombre de personnes déplacées de force à travers le monde. Tous les chiffres sont tirés des données du HCR à la fin 2015 (www.unhcr.org/576408cd7 publiées en juin 2016). En raison du décalage des données, certains de ces chiffres peuvent ne plus être d'actualité. Les chiffres repris dans le présent rapport incluent les personnes sous mandat du HCR et/ou de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

DÉFINITIONS

LES PERSONNES DÉPLACÉES de force incluent les réfugiés, les déplacés internes et les demandeurs d'asile.

LES RÉFUGIÉS sont des personnes reconnues au titre de la Convention de 1951 sur les réfugiés qui ont traversé une frontière pour fuir des persécutions dans leur pays d'origine. Les personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des réfugiés sont également reprises dans cette catégorie.

LES DEMANDEURS D'ASILE sont des personnes dont la demande d'octroi du statut de réfugié n'a pas encore fait l'objet d'une décision mais qui recherchent une protection internationale.

LES DÉPLACÉS INTERNES sont des personnes qui ont été contraintes de fuir leur maison ou leur lieu de résidence habituelle mais qui n'ont pas quitté leur pays. Les personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des déplacés internes sont également reprises dans cette catégorie.

LES COÛTS HUMANITAIRES

Les estimations des coûts humanitaires sont réalisées à l'aide de l'outil du Service de surveillance financière du Bureau pour la coordination de l'aide humanitaire (UNOCHA) des Nations unies, qui enregistre toutes les contributions déclarées d'aide humanitaire, portant principalement sur les plans de réponse et les appels humanitaires. Les données de l'UNOCHA sont compilées à partir des informations fournies par les donateurs et les organismes bénéficiaires. Les estimations de coûts sont données en prix courants dans le présent rapport.

COMMENT LES NIVEAUX D'EXTRÊME PAUVRETÉ ONT-ILS ÉTÉ ESTIMÉS?

Le nombre et le pourcentage de personnes vivant dans l'extrême pauvreté proviennent de la base de données « Pauvreté et équité » de la Banque mondiale. Il s'agit des personnes vivant avec 1,90 dollar par jour (PPA 2011) ou moins, seuil publié par la Banque mondiale en octobre 2015. La base de données de la Banque mondiale est mise à jour chaque année, après la publication des nouvelles données. Malheureusement, de nombreux pays ne disposent pas de données sur l'extrême pauvreté – notamment l'Érythrée, l'Égypte et la Guinée équatoriale. Ces pays n'ont donc pas été pris en compte dans nos calculs.

COMMENT L'AIDE DU DÉVELOPPEMENT EST-ELLE MESURÉE ?

Chaque année, dans son rapport DATA, ONE assure le suivi de l'aide publique au développement (APD) fournie par les donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'ensemble des pays en développement, à la région de l'Afrique subsaharienne et aux pays les moins avancés (PMA). Cette analyse se base sur les données préliminaires publiées par le CAD de l'OCDE en avril de chaque année, qui porte sur l'année civile précédente. Les données préliminaires publiées par le CAD de l'OCDE pour 2015 sont accessibles à l'adresse suivante : www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/. Ces données préliminaires ne sont pas ventilées de manière détaillée (par région mais pas par pays, par secteur ou type d'APD par exemple) et sont susceptibles d'être révisées dans la version définitive, qui est publiée en décembre, et qui comprend quant à elle une ventilation détaillée des dernières données. Il convient en outre de souligner que, dans les données préliminaires du CAD, l'aide bilatérale ventilée par région ne comprend pas nécessairement tous les types d'aide au développement de tous les membres du CAD. Pour ces donateurs, les volumes d'APD transférés à l'Afrique subsaharienne et aux PMA seront probablement plus élevés dans les chiffres définitifs. Les données préliminaires publiées pour 2015 ne fournissent pas non plus d'informations sur l'APD bilatérale octroyée par l'Allemagne aux PMA. Conformément à la méthode utilisée par le CAD dans ses rapports, ONE a estimé ces montants en reprenant les données relatives à son aide bilatérale à destination des PMA en 2014.

Les données préliminaires pour 2014, utilisées pour établir le rapport DATA de 2015, ont été revues pour certains pays dans la publication des chiffres définitifs en décembre 2015. Ces chiffres révisés de 2014 ont été utilisés pour le présent rapport. Les données qui y sont utilisées représentent des montants nets (sauf mention contraire) et proviennent des bases de données en ligne du CAD de l'OCDE, consultables sur : <http://stats.oecd.org/>. ONE se base sur les flux en dollars, tels que présentés par le CAD, et effectue les conversions vers d'autres devises en utilisant le taux de change annualisé de l'OCDE. Les flux libellés dans ces devises doivent donc être considérés comme des estimations proches plutôt que comme des chiffres exacts. ONE prend en considération les données historiques de tous les membres actuels du CAD, même s'ils ne bénéficieraient pas tous de ce statut à l'époque, afin de permettre une comparaison cohérente pour les montants cumulés.

AIDE DE L'UE

Pour analyser l'APD de l'Union européenne (UE) dans ce rapport, ONE se base sur les données relatives aux 28 États membres, ou, en l'absence de telles données, les données relatives aux 19 États membres qui font partie du CAD, à titre d'approximation. Le profil de l'UE présente les données relatives à l'APD allouée par les États membres de l'UE et celles relatives à l'APD des « institutions européennes », qui inclut la part imputée des États membres et la part non imputée (Banque européenne d'investissement/prêts de la BEI). En raison de leur caractère concessionnel, les prêts de la BEI ne sont pas repris au titre de l'APD dans les statistiques du CAD pour la période 2008–2010, et les seuls chiffres repris dans les décaissements de prêt des Institutions de l'UE au cours de la



période 2008–2010 sont des petits montants de fonds propres. Suite à un accord intervenu en 2013, les prêts de la BEI ont été, pour la première fois, pris en compte dans les statistiques du CAD de l'OCDE dans les chiffres publiés en avril 2013 (données de 2012), mais uniquement pour la période à partir de 2011. Si ONE approuve les chiffres officiels communiqués par le CAD, il convient de souligner que ces résultats sont à l'origine d'un biais statistique entre 2010 et 2011.

APD ALLOUÉE AUX PMA

Dans notre analyse des montants d'APD alloués aux PMA, nous examinons la proportion de l'APD totale accordée par chaque membre du CAD à ce groupe de pays (et non de l'APD octroyée à des pays particuliers). De nombreux membres du CAD octroient une part relativement importante d'APD non spécifiée à un pays en particulier. Une partie de l'APD peut implicitement cibler un pays (par exemple les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs) mais il est parfois difficile d'expliquer les montants de cette aide non spécifiée. Il se peut que des notifications insuffisantes et/ou des limites au niveau du système de codification du CAD (par exemple pour les projets impliquant plusieurs pays) en soient responsables. Certains membres du CAD préfèrent renseigner la part de l'aide octroyée aux PMA en pourcentage de l'aide ciblant des pays particuliers, ce qui aboutit à des résultats plus élevés que la méthode utilisée par ONE. Dans son analyse historique, ONE utilise la liste des PMA de la base de données du CAD (sur la base des désignations actuelles). Cette méthode correspond à l'approche adoptée par le CAD dans sa propre analyse, mais elle ne prend pas en compte les quatre pays

(Botswana, Cap-Vert, Maldives et Samoa) qui ont depuis quitté la liste des PMA.

VALEUR RÉELLE/PRIX CONSTANTS ET VALEUR NOMINALE/PRIX COURANTS

Lorsqu'elle n'évalue pas l'évolution de l'APD dans le temps, ONE utilise les prix courants (valeur nominale), c'est-à-dire dans la valeur de la devise pour l'année en question. Ainsi, les données en prix courants pour 2015 reposent sur les prix de cette même année.

Pour comparer les montants d'une année à l'autre, ONE utilise les prix constants (valeur réelle), c'est-à-dire les prix d'une année de référence (2014 pour le présent rapport). Les prix courants (valeur réelle) ne sont pas ajustés en fonction de l'inflation. Les valeurs en prix constants (valeur réelle) ne tiennent pas compte de l'impact de l'inflation. Des séries en prix constants sont donc utilisées pour mesurer l'évolution réelle d'une année à l'autre, c'est-à-dire compte tenu de l'impact de l'inflation. Pour calculer les prix constants, ONE applique les déflateurs des pays publiés par le CAD.

AIDE BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE

Le CAD distingue deux catégories d'APD : l'APD bilatérale et l'APD multilatérale. L'APD bilatérale est transférée directement d'un pays donateur à un pays en développement. Dans la catégorie de l'aide bilatérale figure également l'aide multilatérale « affectée », c'est-à-dire les contributions versées par les donateurs au CAD à des pays bénéficiaires spécifiques, mais par le biais

d'organisations multilatérales. L'APD multilatérale comprend les contributions générales des membres du CAD aux organisations multilatérales qui, par définition, ne sont pas ventilées par pays ou par région. Pour calculer le montant de l'aide multilatérale par région ou pays, le CAD applique le pourcentage d'aide alloué par chaque organisation à la région et aux pays à la contribution totale versée par chaque membre du CAD à cette organisation. Toutefois, ni ces imputations du CAD ni les versements multilatéraux aux pays et régions en développement ne figurent dans la publication des données préliminaires d'avril ; ils ne sont inclus que dans la publication des données définitives de décembre. Pour ce rapport, ONE a donc recours à une méthode particulière pour estimer la proportion d'APD multilatérale imputée par chaque membre du CAD à l'Afrique subsaharienne et aux PMA, comme l'explique l'exemple ci-dessous :

- En 2015, un membre du CAD fournit 10 millions de dollars de contributions générales à une organisation multilatérale.
- En 2014, l'organisation en question a alloué 41 % de son budget total à l'Afrique subsaharienne.
- ONE estime donc qu'en 2015, le membre du CAD a fourni 4,1 millions (41 % de 10 millions) à l'Afrique subsaharienne via cette organisation multilatérale.

Les données préliminaires du CAD comprennent les contributions d'APD versées à cinq groupes d'organisations multilatérales : l'ONU, la Commission européenne, la Banque mondiale, les banques régionales de développement et la catégorie « autres ». ONE applique les étapes expliquées ci-dessus pour chacun des

cinq groupes et additionne les résultats afin d'obtenir le montant total de l'aide multilatérale imputée à l'Afrique subsaharienne et aux PMA. Ces montants sont ensuite additionnés à l'aide bilatérale pour fournir un tableau complet de l'APD totale de chaque donateur à ces groupes de pays. ONE reconnaît pleinement que les chiffres obtenus grâce à ces calculs sont des estimations et que les chiffres définitifs (publiés chaque année en décembre par le CAD) peuvent fortement différer de ceux-ci. Trois raisons principales expliquent cette variation : (1) en raison d'un manque d'informations pour l'année la plus récente, ONE prend pour hypothèse que la proportion du financement total allouée par une organisation multilatérale à une région donnée est restée plus ou moins similaire à celle de l'année précédente (alors que cette proportion peut avoir augmenté ou diminué) ; (2) les chiffres définitifs de l'APD multilatérale sont beaucoup plus détaillés : autrement dit, ils nous permettent de mieux faire le suivi de l'aide octroyée par chaque donateur à chaque organisation multilatérale, et pas seulement aux cinq organisations énumérées ci-dessus ; et (3) toutes les données figurant dans la publication du mois d'avril (notamment les contributions d'APD versées aux organisations multilatérales) sont préliminaires et susceptibles d'être modifiées.

ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Dans ce rapport, le calcul de l'APD inclut l'annulation de la dette multilatérale. Le coût de l'annulation de la dette multilatérale est en effet pris en compte dans le calcul des contributions d'un membre du CAD aux organisations multilatérales (par exemple l'Association internationale de développement de la Banque



mondiale ou la Banque africaine de développement). Toutefois, ONE ne tient pas compte de l'allègement de la dette pour déterminer si les flux d'APD déclarés par les pays représentent réellement de nouveaux flux plus importants. L'allègement de la dette est extrêmement précieux et permet aujourd'hui aux gouvernements d'affecter des ressources à la santé, à l'éducation et aux infrastructures essentielles au lieu de devoir rembourser le montant de la dette. Cependant, les règles consistant à comptabiliser l'annulation de la dette bilatérale comme de l'aide au développement contribuent à une surévaluation de l'allègement de la dette. ONE estime donc que ces montants doivent être considérés comme s'ajoutant à l'APD. En vertu des règles actuelles, une fois que la dette a été annulée, les donateurs peuvent déclarer l'ensemble de la valeur nominale de la dette comme de l'APD. Cela signifie que le capital, les intérêts et les pénalités sur les arriérés pendant toute la période du prêt sont repris dans les chiffres d'APD au moment de l'annulation et sont inclus dans les rapports du CAD. Ce montant ne reflète ni la valeur de l'annulation de la dette pour le pays en développement, ni son coût pour le pays membre du CAD. Le montant exact qui devrait être comptabilisé est incertain, en raison du manque de transparence des donateurs d'APD en ce qui concerne leur comptabilité interne ou l'établissement de leur budget (par ex. pour les évaluations à la valeur du marché). ONE continue à espérer qu'une méthode plus exacte de prise en compte de l'allègement de la dette bilatérale sera mise au point afin que, à l'avenir, les efforts des donateurs procédant à des annulations de la dette bilatérale soient reconnus à leur juste valeur. En outre, rares sont les pays qui ont à présent bénéficié d'une annulation de la dette bilatérale. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), seul programme d'envergure d'allègement de la

dette en cours, arrive presque à son terme, et seuls quelques pays africains sont encore éligibles. Par conséquent, les donateurs d'APD doivent prévoir de réels efforts budgétaires pour atteindre leurs objectifs sans avoir recours à des chiffres d'APD gonflés par l'annulation de la dette bilatérale.

Dans ses données préliminaires, le CAD ne précise pas le niveau d'allègement de la dette dont ont bénéficié les différents pays. Il présente toutefois les chiffres d'allègement de la dette pour la région de l'Afrique subsaharienne (mais pas pour les PMA). En l'absence de cette information, ONE assimile l'allègement de la dette de l'Afrique subsaharienne à celui des PMA (étant donné que les chiffres seraient très similaires compte tenu du fait que 2/3 des PMA se situent en Afrique subsaharienne).

OBJECTIFS ET PROGRÈS ACCOMPLIS

ONE mesure l'évolution des efforts des pays donateurs par rapport à leurs engagements ou aux recommandations de ONE.

Lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement d'Addis-Abeba, les pays ont réitéré les engagements pris à Monterrey, notamment d'affecter 0,7 % de leur RNB à l'APD et d'allouer entre 0,15 et 0,20 % de leur RNB aux PMA. Reconnaisant les besoins uniques de cette dernière catégorie de pays, le Programme d'action d'Addis-Abeba inclut également l'engagement d'inverser le déclin actuel du pourcentage de l'aide affectée aux PMA, suggérant d'allouer la moitié de l'APD à ces pays¹⁷⁷. Les pays membres du CAD avaient déjà pris des engagements similaires et promis « d'allouer une plus grande partie de l'APD totale aux pays les plus

vulnérables, comme les PMA, les pays à faible revenu, les petits États insulaires en développement, les pays en développement enclavés et les États fragiles et en conflit », afin d'« inverser la tendance au déclin de l'APD allouée aux PMA »¹⁷⁸.

En 2005, les pays de l'Union européenne (UE) s'étaient engagés à porter leur APD totale à 0,7 % de leur RNB, et à atteindre l'objectif de 0,15–0,20 % pour les PMA d'ici à 2015. Faute d'avoir respecté cette échéance, ils se sont engagés en mai 2015 à atteindre collectivement cet objectif de 0,7 %, et d'allouer à court terme 0,15 % de leur RNB collectif aux PMA, ainsi que 0,20 % conformément à l'agenda post-2015 pour le développement durable¹⁷⁹.

APD SECTORIELLE ET AXÉE SUR LE GENRE

Pour analyser les montants de l'aide bilatérale et multilatérale alloués aux secteurs clés, ONE utilise les données relatives aux flux d'aide affectés à des secteurs spécifiques issues du Système de notification des pays créanciers du CAD (SNPC). Il s'agit de décaissements bruts. ONE utilise les codes sectoriels suivants du CAD :

- **ÉDUCATION** : 110: I.1. Éducation, Total
- **SANTÉ** : 120: I.2. Santé, Total (à l'exclusion du 12240: Nutrition de base) combiné avec 130: Politique/programmes en matière de population et santé reproductive et 16064: Atténuation de l'impact social du VIH/sida
- **NUTRITION** : 12240: Nutrition de base ; les codes du CAD ne

couvrent pas tous les investissements en faveur de la nutrition ni les investissements spécifiques à la nutrition.

- **GESTION DES FINANCES PUBLIQUES** : 15111: Gestion des finances publiques
- **AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE** : 310: III.1. Agriculture, Sylviculture, Pêche, Total, 32161: Agro-industries, 520: VI.2. Aide alimentaire à des fins de développement/Aide à la sécurité alimentaire, Total
- **EAU & ASSAINISSEMENT** : 140: I.4. Approvisionnement Eau & Assainissement, Total
- **AIDE HUMANITAIRE** : 700: VIII. Aide humanitaire, Total
- **COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DANS LES PAYS DONATEURS** : 930 : Coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs, Total

Compte tenu du fait que la base de données du CAD ne fournit pas de données sur l'aide multilatérale imputée par secteur – mais des données sur l'aide multilatérale par secteur, ce qui ne permet pas de les reporter sur les pays du CAD – ONE utilise les estimations du Secrétariat du CAD sur les contributions multilatérales imputées des membres en faveur de l'agriculture, l'éducation, l'eau et l'assainissement, la santé et l'aide humanitaire pour estimer le total de l'APD sectorielle des pays du CAD (dans les profils des membres du CAD). Celles-ci sont disponibles dans la rubrique « Analyses sectorielles » de la section « Analyses et rapports » du CAD. ONE n'utilise

toutefois pas toujours exactement les mêmes codes sectoriels que le CAD de l'OCDE (par ex. APD allouée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire). Les feuilles de travail du CAD sur l'APD multisectorielle imputée ne correspondent donc pas toujours à la façon dont ONE analyse l'APD sectorielle.

Le CAD tient une base de données des décaissements bruts d'APD consacrés à la dimension de genre dans le cadre du SNPC. Dans le profil des pays membres du CAD, ONE a inclus dans la catégorie de l' « aide bilatérale de centrée sur l'égalité des sexes » toute APD (hors allègement de la dette) ayant le genre pour thème « principal » (lorsque l'égalité des sexes constitue un des objectifs principaux du projet) ou « significatif » (lorsque l'égalité des sexes constitue un objectif important mais secondaire du projet). ONE a exclu toute APD classée dans la catégorie « non ciblé » (c'est-à-dire l'aide qui ne semble pas viser l'égalité des sexes) ou n'ayant pas été analysée au moyen de marqueurs liés à l'égalité des sexes. L'analyse de ONE peut différer de celle des gouvernements puisqu'elle calcule l'APD « axée sur le genre » comme une part de l'APD totale (englobant l'APD non allouée/ non spécifiée) et non comme une part spécifiée par secteur. ONE examine aussi plutôt les décaissements bruts que les engagements.

POURQUOI EXISTE-T-IL PARFOIS DES DIFFÉRENCES ENTRE LES DONNÉES D'UN PAYS ET LES DONNÉES DU CAD ?

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette différence. Par exemple, si les données du pays se rapportent à un exercice budgétaire différent, ou si le pays inclut dans l'APD des catégories de

programmes ou d'aide différentes de celles établies dans les définitions et les lignes directrices du CAD. Il se peut également que plusieurs ministères soient en charge de la gestion des activités d'aide au développement. Si tous les programmes d'APD de chaque pays doivent être déclarés collectivement au CAD, il se peut aussi que les déclarations nationales ne tiennent compte que des activités relevant du principal ministère chargé de l'aide au développement. Les données préliminaires ne donnent pas une image complète des ventilations régionales. Par le passé, les montants d'APD alloués à l'Afrique subsaharienne différaient souvent considérablement de ceux indiqués dans les estimations préliminaires. En outre, les déclarations des gouvernements sont souvent basées sur leurs budgets, alors que les données du CAD se fondent sur les décaissements annuels. Enfin, plusieurs pays utilisent un système de classification multiple, dans lequel chaque activité pourra être enregistrée dans plusieurs secteurs (par exemple 20 % pour l'eau, 50 % pour la santé, 30 % pour l'infrastructure), alors que la classification du CAD ne permet d'attribuer qu'un seul secteur à chaque projet.

LISTE DE LA CLASSIFICATION DES PAYS

Dans son rapport, ONE a utilisé la classification des pays suivante : **PAYS LES MOINS AVANCÉS** (d'après la classification de l'ONU datant de mai 2016) : Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, RPD Lao, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique,





Myanmar, Népal, Niger, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie, Tchad, Timor-Oriental, Togo, Tuvalu, Ouganda, Vanuatu, République du Yémen, Zambie.

PAYS À FAIBLE REVENU (d'après la classification de l'ONU datant de juillet 2016) : Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, République centrafricaine, Comores, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée (RPDC), Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Togo, Ouganda, Zimbabwe.

PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE (d'après la classification de la Banque mondiale datant de juillet 2016) : Arménie, Bangladesh, Bhoutan, Bolivie, Cap-Vert, Cambodge, Cameroun, Cisjordanie et Gaza, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, République arabe d'Égypte, El Salvador, Ghana, Guatemala, Honduras, Inde, Indonésie, Kenya, Kiribati, Kosovo, République kirghize, RPD Lao, Lesotho, Mauritanie, États fédérés de Micronésie, Moldavie, Mongolie, Maroc, Myanmar, Nicaragua, Nigeria, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, São Tomé-et-Principe, Îles Salomon, Sri Lanka, Soudan, Swaziland, République arabe syrienne, Tadjikistan, Timor-Oriental, Tonga, Tunisie, Ukraine, Vanuatu, Vietnam, République du Yémen, Zambie.

PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE (d'après la classification de la Banque mondiale datant de juillet 2016) : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Angola, Azerbaïdjan,

Belarus, Belize, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, République dominicaine, Équateur, Guinée équatoriale, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guyane, République islamique d'Iran, Irak, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Liban, Libye, ancienne République yougoslave de Macédoine, Malaisie, Maldives, Îles Marshall, Maurice, Mexique, Monténégro, Namibie, Palaos, Panama, Paraguay, Pérou, Roumanie, Fédération de Russie, Sainte-Lucie, Serbie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa américaines, Surinam, Thaïlande, Turquie, Turkménistan, Tuvalu, Venezuela

PAYS À HAUT REVENU (d'après la classification de la Banque mondiale datant de juillet 2016) : Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Aruba, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Belgique, Bermudes, Brunei Darussalam, Îles Anglo-Normandes, Îles Caïmans, Île de Man, Îles Marianne du Nord, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Canada, Chili, Chypre, République de Corée, Croatie, Curaçao, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, Îles Féroé, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Guam, Hong Kong (RAS de Chine), Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Koweït, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao (RAS de Chine), Malte, Monaco, Nauru, Norvège, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas, Pologne, Polynésie française, Portugal, Porto Rico, Qatar, Royaume-Uni, Saint-Christophe-et-Niévès, Saint-Martin, Seychelles, Singapour, Saint-Martin, République slovaque, Slovénie, Suède, Suisse, Taiwan, République tchèque, Trinité-et-Tobago, Îles Turques-et-Caïques, République tchèque, Uruguay.

Dans la plupart des analysés, l'expression « pays en développement » désigne les PMA ainsi que les autres PFR et PRI.

RÉFÉRENCES

1. Based on \$1.25/day poverty line. OECD. "Fragile States 2014: Domestic Revenue Mobilisation in Fragile States", <http://www.oecd.org/dac/governance-peace/conflictfragilityandresilience/docs/FSR-2014.pdf>
2. Environ 16,1 millions de réfugiés sous mandat du HCR et 5,2 millions de réfugiés palestiniens 1 sous mandat de l'UNRWA.
3. HCR, 2016, « Global Trends 2015 Forced Displacement in 2015 », <http://www.unhcr.org/uk/statistics/unhcrstats/576408cd7/unhcr-global-trends-2015.html>
4. UNOCHA, « Global Humanitarian Overview 2016, Humanitarian Funding Update, July 2016 », http://www.unocha.org/stateofaid/assets/Humanitarian_Funding_Update_GHO_31July2016.pdf
5. Rapport du Groupe de haut niveau sur le financement humanitaire au Secrétaire général, janvier 2016, « Trop important pour échouer – Répondre au déficit de financement humanitaire ». [https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/\[HLP%20Report\]%20Too%20important%20to%20fail%E2%80%94addressing%20the%20humanitarian%20financing%20gap.pdf](https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/[HLP%20Report]%20Too%20important%20to%20fail%E2%80%94addressing%20the%20humanitarian%20financing%20gap.pdf)
6. HCR, Global Trends, Forced Displacement in 2015, <http://www.unhcr.org/statistics/country/576408cd7/unhcr-global-trends-2015.html>
7. HCR, Global Trends, Forced Displacement in 2015, <http://www.unhcr.org/statistics/country/576408cd7/unhcr-global-trends-2015.html>
8. ONE (2016) « Stabilité financière », www.one.org/international/take-action/financing-stability
9. Déclaration de Susan Rice, conseillère à la sécurité nationale des États-Unis à l'occasion du Sommet des dirigeants sur les réfugiés co-organisé par le président Obama, 3 juin 2016, <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2016/06/03/statement-national-security-advisor-susan-rice-co-hosts-president-obamas-UN-HighLevel-Meeting-Home-Addressing-Large-Movements-of-Refugees-and-Migrants>, <https://refugeemigrants.un.org/summit>
10. The Grand Bargain: A Shared Commitment to Better Serve People in Need <https://consultations2.worldhumanitarianissuums.org/node/530140>
11. Overseas Development Institute and Center for Global Development, 2015. « Doing cash differently: How cash transfers can transform humanitarian aid. » <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9828.pdf>
12. « Publish to IATI within 2 years of the WHS » selon la "grande négociation" à propos du financement humanitaire, <http://www.aidtransparency.net/news/publish-to-iati-within-2-years-of-the-whs-says-grand-bargain-on-humanitarian-financing>
13. Assemblée générale des Nations Unies, Programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, A/RES/69/313, 17 août 2015. http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
14. Communiqué du Groupe de haut-niveau du CAD de l'OCDE, décembre 2014, <http://www.oecd.org/dac/OECD%20DAC%20HLM%20Communique.pdf>
15. La base de données du système de notification des pays créanciers (SNPC) du CAD de l'OCDE inclut les flux bilatéraux et multilatéraux, en prix constants 2014. Voir la section Méthodologie pour les codes du CAD utilisés dans le secteur de la santé.
16. En prix constants de 2014 et hors allègement de la dette. Les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs ont été multipliés par 3,77 en 2015 par rapport à 2010. 13,9 milliards de dollars (coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs en 2015 (prix 2014)) multipliés par 3,77, soit 52,4 milliards de dollars
17. Oxfam International « EU budget 2016: EU boosts funds for refugee crisis and development to historic high – good move, say ONE and Oxfam » (25 novembre 2015). <http://www.one.org/international/press/eu-budget-2016-eu-boosts-funds-for-refugee-crisis-and-development-to-historic-high-good-move-say-one-and-oxfam/>
18. À cause du fédéralisme allemand, les dépenses liées aux coûts d'accueil des réfugiés dans le pays donateurs et les dépenses affectées à la coopération internationale ne relèvent pas du même niveau de pouvoir. Si les coûts d'accueil des réfugiés dans le pays donateur sont inclus en grande partie dans les budgets des Länder, la majeure partie de l'APD relève du budget national. En outre, l'Allemagne ne dispose pas d'un budget unique pour l'APD, mais de plusieurs budgets ministériels qui incluent les décaissements comptabilisés dans l'APD. Il ne peut donc y avoir de transfert direct des ressources de la coopération (nationale) au développement vers les dépenses pour les réfugiés dans le pays donateur (essentiellement au niveau des Länder)
19. BMZ. 2015. « Höchste Steigerung und höchste Etat in der Geschichte des Entwicklungsministerium ». http://www.bmz.de/de/presse/aktuelleMeldungen/2015/maerz/150318_Hoehste_Steigerung_und_hoehster_Etat_in_der_Geschichte_des_Entwicklungsministeriums/index.html

20. Selon les documents budgétaires français, les coûts d'accueil des réfugiés comptabilisés dans l'APD représenteront 3,8 % de l'APD totale (321 millions d'euros) en 2016. http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2016/pap/pdf/DPT/DPT2016_politique_developpement.pdf
21. Basé sur le seuil de pauvreté de 1,25 dollar/jour. OCDE. « Fragile States 2014: Domestic Revenue Mobilisation in Fragile States ». <http://www.oecd.org/dac/governance-peace/conflictfragilityandresilience/docs/FSR-2014.pdf>
22. Center for American Progress and Save the Children (juin 2015) « Fragile Progress ». www.americanprogress.org/issues/security/report/2015/06/08/114296/fragile-progress
23. Environ 16,1 millions de réfugiés sous mandat du HCR et 5,2 millions de réfugiés palestiniens sous mandat de l'UNRWA.
24. HCR, 2016, « Global Trends 2015 Forced Displacement in 2015 », <http://www.unhcr.org/uk/statistics/unhcrstats/576408cd7/unhcr-global-trends-2015.html>
25. HCR (2016) « Global Trends: Forced Displacement in 2015 », www.unhcr.org/uk/statistics/unhcrstats/576408cd7/unhcr-global-trends-2015.html
26. UNOCHA (2016) Soudan du Sud, www.unocha.org/south-sudan
27. UNOCHA, Service de suivi financier, République du Soudan du Sud 2016, <https://fts.unocha.org/pageloader.aspx?page=emerg-emergencyDetails&appealID=1119>
28. UNOCHA. 2016. El Niño, <http://www.unocha.org/el-nino>
29. UNOCHA, « Global Humanitarian Overview 2016, June Status Report », http://www.unocha.org/stateofaid/assets/2016GHO_MYR.pdf
30. UNOCHA (2016) « Global Humanitarian Overview 2016, June Status Update », www.unocha.org/stateofaid/assets/2016GHO_MYR.pdf
31. Rapport du Groupe de haut niveau sur le financement humanitaire au Secrétaire général, janvier 2016, « Trop important pour échouer – Répondre au déficit de financement humanitaire », [https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/\[HLP%20Report\]%20Too%20important%20to%20fail%E2%80%94addressing%20the%20humanitarian%20financing%20gap.pdf](https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/[HLP%20Report]%20Too%20important%20to%20fail%E2%80%94addressing%20the%20humanitarian%20financing%20gap.pdf)
32. HCR (2016) « Global Trends, Forced Displacement in 2015 », www.unhcr.org/statistics/country/576408cd7/unhcr-global-trends-2015.html
33. HCR (2016) « Global Trends, Forced Displacement in 2015 », www.unhcr.org/statistics/country/576408cd7/unhcr-global-trends-2015.html
34. ONE (2016) « Stabilité financière », www.one.org/international/take-action/financing-stability/
35. HCR (2016) « Global Trends, Forced Displacement in 2015 », www.unhcr.org/statistics/country/576408cd7/unhcr-global-trends-2015.html
36. UNHCR (2016) « Global Trends, Forced Displacement in 2015 », www.unhcr.org/statistics/country/576408cd7/unhcr-global-trends-2015.html. Les 10 nations comptant les plus grands nombres de déplacés internes sont : la Colombie, la Syrie, l'Irak, le Soudan, le Yémen, le Nigeria, le Soudan du Sud, la RDC, l'Afghanistan et le Pakistan.
37. The Grand Bargain: A Shared Commitment to Better Serve People in Need. <https://consultations2.worldhumanitariansummit.org/node/530140>
38. Assemblée générale des Nations Unies, Programme d'action d'Addis-Abeba, troisième Conférence internationale sur le financement du développement, 17 août 2015, www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
39. Consensus de Monterrey, première Conférence internationale sur le financement du développement, 2002, www.un.org/esa/ffd/monterrey/MonterreyConsensus.pdf
40. Assemblée générale des Nations Unies, Programme d'action d'Addis-Abeba, troisième Conférence internationale sur le financement du développement, 17 août 2015, www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
41. Communiqué de la Réunion de haut niveau du CAD de l'OCDE, décembre 2014, www.oecd.org/dac/OECD%20DAC%20HLM%20Communique.PDF
42. Conclusions du Conseil de l'UE (mai 2015) <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9241-2015-INIT/fr/pdf>
43. Les critères d'identification des PMA sont revus tous les trois ans par le Comité des politiques de développement du Conseil économique et social des Nations Unies. Pour être considéré comme un PMA, un pays doit répondre aux trois critères et ne pas compter plus de 75 millions d'habitants.
44. OCDE (2015) Liste des Etats et des économies fragiles utilisée pour la préparation du rapport 2015 de l'OCDE sur les États en situation de fragilité. www.oecd.org/dac/governance-peace/conflictfragilityandresilience/docs/List%20of%20fragile%20states.pdf
45. À l'exclusion des pays à haut revenu. Banque mondiale, Base de données sur la pauvreté et l'équité, <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=poverty-and-equity-database>
46. ONE (2015) « Rapport DATA 2015 : Donner la priorité aux plus pauvres » <https://www.one.org/fr/rapports/le-rapport-data-2015/>; Development Initiatives (2015) Getting poverty to zero: financing for social protection in least developed countries [http://devinit.org/getting-poverty-to-zero-financing-for-social-protection-in-least-developed-countries-and-Development-Initiatives-\(2015\)-Investments-to-End-Poverty-2015](http://devinit.org/getting-poverty-to-zero-financing-for-social-protection-in-least-developed-countries-and-Development-Initiatives-(2015)-Investments-to-End-Poverty-2015), <http://devinit.org/wp-content/uploads/2015/09/Chapter-1-Ending-extreme-poverty-by-2030.pdf>. Ces analyses sont encore basées sur l'ancien seuil de pauvreté de 1,25 dollar. En novembre 2015, la Banque mondiale a publié un nouveau seuil : 1,90 dollar.
47. <http://unohrlls.org/custom-content/uploads/2016/02/N1601073.pdf>
48. ONE (2016) La Pauvreté est sexiste. <https://www.one.org/fr/rapports/la-pauvrete-est-sexiste/>
49. Development Initiatives (2015) Getting poverty to zero: financing for social protection in least developed countries. <http://devinit.org/getting-poverty-to-zero-financing-for-social-protection-in-least-developed-countries>
50. IDM de la Banque mondiale et PEM du FMI
51. IDM de la Banque mondiale

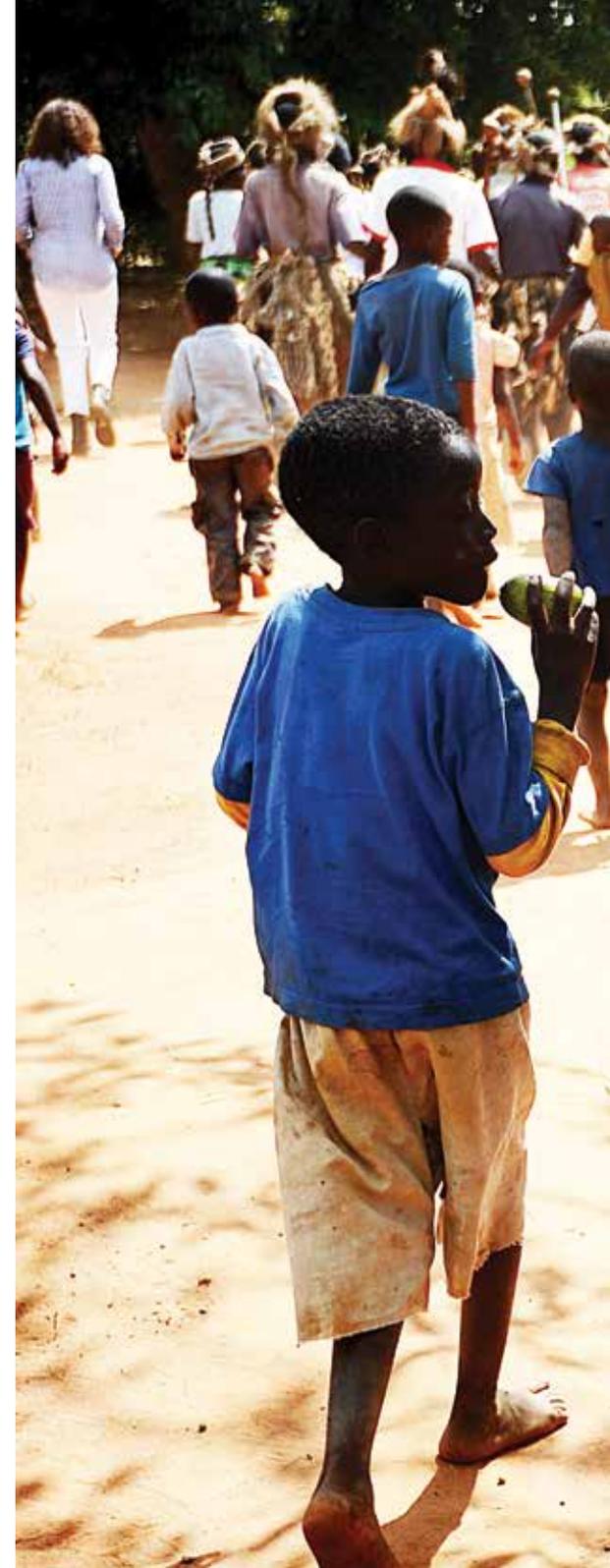
52. ONE (2015) « Rapport DATA 2015 : Donner la priorité aux plus pauvres » <https://www.one.org/fr/rapports/le-rapport-data-2015/>
53. Tout comme le rapport DATA de ONE, cette analyse de Development Initiatives est encore basée sur l'ancien seuil de pauvreté de 1,25 dollar. En novembre 2015, la Banque mondiale a publié un nouveau seuil : 1,90 dollar. Development Initiatives (2015) Getting poverty to zero: financing for social protection in least developed countries. <http://devinit.org/getting-poverty-to-zero-financing-for-social-protection-in-least-developed-countries>
54. Sous-catégorie d'APD excluant les composantes non prévisibles de l'aide, comme les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs.
55. Mais des projections mettent également en avant une diminution de l'aide programmable en faveur de certains PMA, notamment la Guinée et le Niger, deux orphelins de l'aide. OCDE (2016) « 2016 Global aid prospects and projections: from words to action ». www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/documentupload/FSS%202016%20flyer.pdf
56. Tous les chiffres en prix constants de 2014 et hors allègement de la dette. En prix constants de 2014 et hors allègement de la dette. Les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs ont été multipliés par 3,77 en 2015 par rapport à 2010. 13,9 milliards (coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs en 2015 (prix 2014)) multipliés par 3,77, soit 52,4 milliards
57. Op-ed par la ministre de la coopération internationale au développement, Isabella Lövin. www.dn.se/nyheter/sverige/regeringensatter-grans-for-avdragen-i-bistandet
58. <http://www.government.se/press-releases/2016/08/new-aid-initiative-focusing-on-displaced-children/>
59. Ministère des finances, Norvège « Budget National 2016 ». www.statsbudsjettet.no/Statsbudsjettet-2016/English
60. Budget national des Pays-Bas, 2015 et 2016. www.rijksbegroting.nl
61. Oxfam International (2015) « EU budget 2016: EU boosts funds for refugee crisis and development to historic high – good move, say ONE and Oxfam » (25 novembre 2015). www.oxfam.org/en/pressroom/reactions/eu-budget-2016-eu-boosts-funds-refugee-crisis-and-development-historic-high-good; www.one.org/international/press/eu-budget-2016-eu-boosts-funds-for-refugee-crisisand-development-to-historic-high-good-move-say-one-and-oxfam
62. À cause du fédéralisme allemand, les coûts d'accueil des réfugiés dans le pays et les dépenses affectées à la coopération internationale ne relèvent pas du même niveau de pouvoir. Si les coûts d'accueil des réfugiés dans le pays donateur sont inclus en grande partie dans les budgets des Länder, la majeure partie de l'APD relève du budget national. En outre, l'Allemagne ne dispose pas d'un budget unique pour l'APD, mais de plusieurs budgets ministériels qui incluent les décaissements comptabilisés dans l'APD. Il ne peut donc y avoir de transfert direct des ressources de la coopération (nationale) au développement vers les dépenses pour les réfugiés dans le pays donateur (essentiellement au niveau des Länder)
63. BMZ/Ministre fédéral de la coopération économique et du développement (2015). « Höchste Steigerung und höchste Etat in der Geschichte des Entwicklungsministerium » (la plus forte hausse et le budget le plus élevé de l'histoire du ministère du développement) www.bmz.de/20150318-2
64. Selon les documents budgétaires français, les coûts d'accueil des réfugiés comptabilisés dans l'APD représenteront 3,8 % de l'APD totale (321 millions d'euros) en 2016. http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2016/pap/pdf/DPT/DPT2016_politique_developpement.pdf. www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2016/pap/pdf/DPT/DPT2016_politique_developpement.pdf
65. OECD DAC (2016) HLM Communiqué www.oecd.org/dac/DAC-HLM-Communique-2016.pdf
66. Ces règles ont été interprétées très différemment par les pays du CAD et la façon dont les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs sont pris en compte manque actuellement de cohérence et de transparence. Certains pays y incluent les coûts d'accueil des réfugiés – un statut qui s'applique à toutes les personnes souhaitant obtenir le statut de réfugié, qu'elles remplissent ou non les conditions. D'autres attendent l'octroi du statut de réfugiés avant d'inclure les coûts d'accueil dans l'APD. Les coûts d'accueil moyen par réfugié varient également beaucoup d'un pays du DAC à l'autre.
67. En 2016, l'appel humanitaire coordonné de l'UNOCHA s'élève à 20,3 milliards de dollars. Il doit permettre de venir en aide à 89 millions de personnes (sur les quelque 125 millions de personnes en danger) dans 39 pays – pourtant, à la fin avril, 19 % seulement de ce montant (3,8 milliards de dollars) avaient été financés. En fait, les appels humanitaires de l'UNOCHA n'ont jamais été financés à hauteur des besoins au cours de ces dernières années. En 2015, seulement 55 % de l'appel humanitaire a été financé. Rapport du Groupe de haut niveau sur le financement humanitaire au Secrétaire général (janvier 2016) « Trop important pour échouer – Répondre au déficit de financement humanitaire ». [https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/\[HLP%20Report\]%20Too%20important%20to%20fail%E2%80%94addressing%20the%20humanitarian%20financing%20gap.pdf](https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/[HLP%20Report]%20Too%20important%20to%20fail%E2%80%94addressing%20the%20humanitarian%20financing%20gap.pdf) et UNOCHA (avril 2016). « Humanitarian Funding Update ». https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/Humanitarian%20Funding%20Update_GHO_30Apr2016.pdf
68. Décaissements bruts.
69. Décaissements bruts.
70. <http://dfat.gov.au/about-us/corporate/portfolio-budget-statements/Pages/budget-highlights-2016-17.aspx>
71. Assemblée générale de l'ONU, Programme d'actions d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, 17 août 2015, www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
72. <http://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/framework-making-performance-count.pdf>, page 8
73. <http://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/>

- performance-of-australian-aid-2014-15.pdf, page 11
74. www.news.com.au/national/breaking-news/govts-aid-decision-hypocritical-oppn/story-e6frfku9-1226539345577#ixzz2FNyXeLbP
 75. Par exemple, en 2013, le gouvernement australien a consenti à investir un montant supplémentaire de 420 millions AUD en Papouasie-Nouvelle-Guinée en échange du centre de traitement pour l'immigration à Manus géré par le gouvernement. www.budget.gov.au/2013-14/content/economic_statement/download/2013_EconomicStatement.pdf (PDF), page 41.
 76. L'Indice de transparence de l'aide est basé sur les informations fournies dans le cadre de l'IITA. Toutefois, le ministère des affaires étrangères et du commerce ne publie pas diverses informations et analyses complémentaires sur son site internet, notamment les protocoles d'accord, plans d'investissement de l'aide, appels à propositions et évaluations d'impact.
 77. Indice 2016 de transparence de l'aide, Australie – ministère des affaires étrangères et du commerce, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/australia/>
 78. Décaissements bruts.
 79. Décaissements bruts.
 80. Indice 2016 de transparence de l'aide, Canada – ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/canada/>
 81. Décaissements bruts.
 82. Décaissements bruts.
 83. http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:0eQyint8eWUJ:um.dk/~media/UM/Danish-site/Documents/Danida/Nyheder_Danida/2015/Faktaark%2520omprioritering%2520af%2520udviklingsbistanden%25202015%2520september.docx&c-d=1&hl=en&ct=clnk&gl=dk
 84. <http://danida-publikationer.dk/publikationer/publikationsdetaljer.aspx?Pld=e89ff-da8-2a0c-47c3-8ff5-233e0ce30ce>
 85. Assemblée générale de l'ONU, Programme d'actions d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, 17 août 2015, www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf Communiqué émis par la réunion de haut niveau du CAD de l'OCDE (décembre 2014)
 86. www.altinget.dk/udvikling/artikel/oeed-undrer-sig-over-dansk-ulandsbistand
 87. <http://um.dk/da/danida/maalsatning%20og%20strategi/udkast>
 88. Indice 2016 de transparence de l'aide, Danemark – ministère des affaires étrangères, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/denmark/>
 89. Ce chiffre inclut l'APD des États membres de l'UE déclarée à l'OCDE et les prêts de la BEI consentis depuis la CE. S'agissant d'un chiffre préliminaire, il y a une légère différence avec le chiffre d'APD collective déclaré par la CE (68,23 milliards d'euros). Cette différence devrait disparaître dès la publication des chiffres définitifs de 2015.
 90. Assemblée générale de l'ONU, Programme d'actions d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, 17 août 2015, www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
 91. N'est incluse que l'APD allouée aux PMA par les 19 États membres de l'UE qui sont membres du CAD de l'OCDE. Les autres neuf États membres de l'UE déclarent des données relatives à l'aide mais moins en détail et pas aussi régulièrement que les 19 membres du CAD. En vue de la publication des données préliminaires du CAD en avril 2016, ils ont déclaré des données sur leur APD totale en 2015 mais pas sur l'aide qu'ils ont accordée aux PMA et à l'ASS. L'Allemagne n'a pas déclaré ses chiffres d'APD en faveur des PMA pour 2015 en vue de la publication des données préliminaires du CAD en avril 2016. C'est pourquoi ONE a reporté les chiffres de 2014 pour calculer le total correspondant aux États membres de l'UE.
 92. N'est incluse que l'APD allouée à l'ASS par les 19 États membres de l'UE.
 93. Cela ne concerne que les 19 États membres de l'UE qui sont membres du CAD.
 94. Cela ne concerne que les 19 États membres de l'UE qui sont membres du CAD.
 95. Décaissements bruts des seuls 19 États membres de l'UE qui sont membre du CAD.
 96. Décaissements bruts des seuls 19 États membres de l'UE qui sont membre du CAD.
 97. Ces chiffres correspondent à l'APD allouée aux PMA par les 19 États membres de l'UE qui sont membres du CAD. Pour les données préliminaires du DAC en avril 2016, les 9 autres États membres de l'UE ont déclaré des données sur leur APD totale en 2015 mais pas concernant leur aide allouée aux PMA et à l'ASS. L'Allemagne non plus n'a pas déclaré ses chiffres d'APD en faveur des PMA pour 2015 à temps pour la publication des données préliminaires du CAD. C'est pourquoi ONE a reporté les chiffres de 2014 pour calculer le total correspondant aux États membres de l'UE.
 98. Les institutions de l'UE n'incluent normalement pas les coûts d'accueil des réfugiés dans les chiffres d'aide qu'ils déclarent au CAD de l'OCDE. Toutefois, de petits montants ont été déclarés en 2013 et 2014 (voir l'illustration 2 du profil de l'UE). Ces montants étaient des erreurs relatives à la qualité des données. Selon la CE, ils correspondaient à des réfugiés dans des pays de transit ou à des personnes déplacées dans leur propre pays, qui auraient dû être déclarés au titre d'autres codes du CAD (essentiellement d'aide humanitaire).
 99. Décaissements bruts.
 100. Décaissements bruts.
 101. Commission européenne pour l'exercice 2017.
 102. Indice 2016 de transparence de l'aide, DG Développement et coopération – EuropeAid, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/ecdevco/>. Les instruments du service Politique étrangère n'ont pas été inclus dans l'Indice 2016 mais leurs performances sont restées inchangées par rapport à 2015.
 103. Publish What You Fund, Indice de transparence de l'aide, 2016, DG Aide humanitaire et protection civile, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/ececho/>
 104. Décaissements bruts.
 105. Décaissements bruts.
 106. Conclusions du Conseil des affaires étrangères (mai 2015)

- <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9241-2015-INIT/fr/pdf>
107. Cette stratégie, intitulée « Stratégie Genre et Développement », comprend, entre autres, un objectif d'augmentation du nombre de projets liés aux questions de genre : 100 % de l'APD doit être évaluée selon le marqueur genre de l'OCDE et 50 % des projets et programmes financés doivent recevoir la note 1 ou 2 en 2017. Voir <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-videos-publications-infographies/publications/enjeux-planetaires-cooperation-internationale/documents-de-strategie-sectorielle/article/la-strategie-genre-et>
108. Document de politique transversale sur la politique française en faveur du développement, 2016, voir www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance-publique/files/farandole/ressources/2016/pap/pdf/DPT/DPT2016_politique_developpement.pdf, tableau p. 80.
109. Indice 2016 de transparence de l'aide, France – Agence française de développement, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/franceafd/> et www.transparence-aide.gouv.fr/ pour le site internet consacré à la transparence.
110. L'Allemagne est le seul pays membre du CAD à ne pas avoir déclaré les chiffres de son APD en faveur des PMA en vue de la publication des données préliminaires du CAD en avril 2016.
111. L'Allemagne est le seul pays membre du CAD à ne pas avoir déclaré les chiffres de son APD en faveur des PMA en vue de la publication des données préliminaires du CAD en avril 2016.
112. L'Allemagne est le seul pays membre du CAD à ne pas avoir déclaré les chiffres de son APD en faveur des PMA en vue de la publication des données préliminaires du CAD en avril 2016.
113. Décaissements bruts.
114. Décaissements bruts.
115. Projet de budget 2017 de l'Allemagne, mars 2016 www.bundesfinanzministerium.de/Content/DE/Pressemitteilungen/Finanzpolitik/2016/03/2016-03-23-PM09-Eckwerte-anl1.pdf?__blob=publicationFile
116. Assemblée générale de l'ONU, Programme d'actions d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf, 17 août 2015. Communiqué émis par la réunion de haut niveau du CAD de l'OCDE (décembre 2014), www.oecd.org/dac/OECD%20DAC%20HLM%20Communique.pdf
117. www.bmz.de/en/what_we_do/issues/HumanRights/frauenrechte/deutsche_politik
118. Indice 2016 de transparence de l'aide, Allemagne – ministère de la coopération économique et du développement (BMZ) – GIZ, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/germanygiz/>; Indice 2016 de transparence de l'aide, Allemagne – ministère de la coopération économique et du développement (BMZ) – KfW, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/germanykfw/>
119. Décaissements bruts.
120. Décaissements bruts.
121. Ministère italien de l'économie et des finances (2016) Documento di Economia e Finanza 2016 (rapport économique et financier 2016), www.mef.gov.it/inevidenza/article_0201.html, p. 116
122. www.esteri.it/mae/it/sala_stampa/archivionotizie/comunicati/2015/12/gentiloni-cooperazione-allo-sviluppo.html
123. Ibid.
124. Selon le ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale, la diminution de l'APD prenant en compte la dimension de genre dans les données fournies au CAD de l'OCDE pour 2014 est due à un changement de la façon dont le gouvernement a déclaré au CAD ses données relatives à cette année, et non à une réduction réelle.
125. www.theguardian.com/commentisfree/2015/jun/23/mediterranean-migrant-crisis-not-italy-but-europe
126. www.oecd.org/dac/peer-reviews/Italy_peerreview2014.pdf, page 41
127. G8 (2013), « 2013 Lough Erne ». www.francophonie.org/IMG/pdf/lough_erne_2013_g8_leaders_communique.pdf
128. Indice 2016 de transparence de l'aide. « Italie – ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale ». <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/italy/>
129. Décaissements bruts.
130. Décaissements bruts.
131. Gouvernement du Japon, www.us.emb-japan.go.jp/files/000110964.pdf
132. Plan fondamental de contrôle de l'immigration (5^{ème} édition), ministère japonais de la justice, www.im-mi-moj.go.jp/seisaku/2015_kihonkeikaku_honbun_pamphlet_english.pdf
133. Gouvernement du Japon, www.moj.go.jp/content/001179573.pdf
134. Ministère des affaires étrangères du Japon (mai 2016), initiatives du Japon en vue du sommet du G7 à Ise-Shima, www.mofa.go.jp/files/000158507.pdf
135. Vision du G7 à Ise-Shima pour la santé mondiale Vision, www.mofa.go.jp/files/000160273.pdf
136. Indice 2016 de transparence de l'aide, Agence japonaise de coopération internationale, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/japanjica/>; Indice 2016 de transparence de l'aide, Japon – ministère des affaires étrangères <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/japanmfa/>
137. Décaissements bruts.
138. Décaissements bruts.
139. L'illustration 1 montre que les Pays-Bas étaient déjà sous la barre des 0,7 % en 2012 du fait que ONE analyse les chiffres de l'aide en excluant l'allègement de la dette. Si l'on inclut l'allègement de la dette, les Pays-Bas atteignaient encore l'objectif de 0,7 % en 2012 puis passaient en dessous en 2013.
140. Une très large proportion de l'APD néerlandaise (56 % en 2014) n'est pas destinée à des pays ou régions en développement spécifiques (classée dans la catégorie « Pays en développement non spécifiés » dans la base de données du CAD). L'APD allouée aux « pays en développement non spécifiés » inclut habituellement l'allègement de la dette, les dépenses domestiques, les contributions de base aux ONG ou initiatives multilatérales et les interventions de type projet. Dans le cas des Pays-Bas, 41 % de l'aide aux pays non spécifiés

- » ont été destinés aux interventions de type projet en 2014, 31 % aux coûts d'accueil des réfugiés et 10 % à des contributions de base aux ONG, à des programmes spécifiques et à des programmes et fonds regroupés. Bien que nous sachions que les dépenses comme les coûts d'accueil des réfugiés n'apportent pas d'avantage direct aux pays en développement, il est probable que les PMA aient bénéficié d'une partie de certaines de ces autres catégories, telles que les interventions de type projet. Toutefois, aucune donnée n'est actuellement disponible pour le démontrer. Selon ses propres calculs, que ONE ne peut vérifier, le gouvernement néerlandais estime avoir dépensé 0,26 % de son RNB en faveur des PMA, une valeur qui dépasse l'objectif de l'ONU de 0,15 à 0,20 % du RNB mais qui reste inférieure aux 50 % de l'APD pour les PMA (soit 0,38 % du RNB en 2015). ONE appelle le CAD et ses pays membres à améliorer la transparence des chiffres de l'aide afin de permettre de réaliser un meilleur suivi des sommes allouées à ce titre et d'en attribuer le crédit aux donateurs.
141. Assemblée générale de l'ONU, Programme d'actions d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, 17 août 2015, www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
 142. CAD de l'OCDE (avril 2016), «ODA Reporting of in-donor country refugee costs. Members' methodologies for calculating costs », www.oecd.org/dac/stats/RefugeeCostsMethodologicalNote.pdf
 143. Budget national des Pays-Bas 2015 et 2016. www.rijksbegroting.nl.
 144. Indice 2016 de transparence de l'aide, Pays-Bas – ministère des affaires étrangères, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/netherlands/>
 145. Décaissements bruts.
 146. Décaissements bruts.
 147. www.ei-ie.org/en/news/news_details/3101
 148. NORAD (2015) « Evaluation of Norway's support to women's rights and gender equality in development cooperation » www.norad.no/en/toolspublications/publications/2015/evaluation-of-Norways-support-to-womens-rights-and-gender-equality-in-development-cooperation/
 149. Hansen ME and Gjefsen T (2015), « The end of Nordic exceptionalism », www.kirkensnodhjelp.no/globalassets/utviklingskonf-2015/end-of-nordic-exceptionalism.pdf
 150. www.reuters.com/article/norway-budget-idUSL8N1313XQ20151123
 151. Indice 2016 de transparence de l'aide, Norvège – ministère des affaires étrangères, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/norway/>
 152. Décaissements bruts.
 153. Décaissements bruts.
 154. Si l'on exclut, pour calculer l'aide suédoise allouée en 2015, les coûts d'asile assumés par d'autres postes du budget gouvernemental, le pourcentage d'aide utilisée pour couvrir les coûts d'accueil des demandeurs d'asile tombe à 22 %.
 155. www.government.se/press-releases/2016/04/sweden-among-the-largest-donors-of-development-aid-in-the-world-in-proportion-to-its-gni/
 156. www.dn.se/nyheter/sverige/regeringen-satter-grans-for-avdragen-i-bistandet/
 157. www.sida.se/globalassets/sida/sve/om-oss/sa-styrs-vi/regleringsbrev-2016.pd
 158. www.migrationsverket.se/Om-Migrationsverket/Nyhetsarkiv/Nyhetsarkiv-2016/2016-07-25-Kontrollatgarder-ger-fortsatt-effekt-pa-antalet-asylosokande-till-Sverige.html
 159. Indice 2016 de transparence de l'aide, Suède, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/sweden/>
 160. Décaissements bruts.
 161. Décaissements bruts.
 162. Assemblée générale de l'ONU, Programme d'actions d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf, 17 août 2015. Communiqué émis par la réunion de haut niveau du CAD de l'OCDE (décembre 2014), www.oecd.org/dac/OECD%20DAC%20HLM%20Communique.pdf
 163. « UK aid: tackling global challenges in the national interest », HM Treasury & DFID, novembre 2015. www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/478834/ODA_strategy_final_web_0905.pdf
 164. Décaissements bruts.
 165. Décaissements bruts.
 166. Indice 2016 de transparence de l'aide, Agence américaine pour le développement international (USAID), <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/ususaid/>
 167. Indice 2016 de transparence de l'aide, États-Unis – département du Trésor, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/ustreasury/>; Indice 2016 de transparence de l'aide, États-Unis – département d'État, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/usstate/>; Indice 2016 de transparence de l'aide, États-Unis – département de la défense, <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/usdod/>
 168. Sommet mondial sur l'action humanitaire, www.worldhumanitariansummit.org
 169. The Grand Bargain: A Shared Commitment to Better Serve People in Need <https://consultations2.worldhumanitariansummit.org/node/530140>
 170. Assemblée générale de l'ONU, Programme d'actions d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, 17 août 2015. www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
 171. Communiqué émis par la réunion de haut niveau du CAD de l'OCDE (décembre 2014) www.oecd.org/dac/OECD%20DAC%20HLM%20Communique.pdf
 172. The Grand Bargain: A Shared Commitment to Better Serve People in Need <https://consultations2.worldhumanitariansummit.org/node/530140>
 173. The Grand Bargain: A Shared Commitment to Better Serve People in Need <https://consultations2.worldhumanitariansummit.org/node/530140>
 174. Overseas Development Institute and Center for Global Development, 2015. « Doing cash differently: How cash transfers can transform humanitarian aid ». www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9828.pdf

175. Overseas Development Institute and Center for Global Development, 2015. « Doing cash differently: How cash transfers can transform humanitarian aid ». www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9828.pdf
176. IATI (2016) « Publish to IATI within 2 years of the WHS » says Grand Bargain on humanitarian financing, www.aidtransparency.net/news/publish-to-iati-within-2-years-of-the-whs-says-grand-bargain-on-humanitarian-financing
177. Assemblée générale des Nations unies, Programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, 17 août 2015, www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
178. Communiqué du Groupe de haut niveau du CAD de l'OCDE (décembre 2014) www.oecd.org/dac/OECD%20DAC%20HLM%20Communique.PDF
179. Conclusions du Conseil de l'Union européenne (mai 2015), <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9241-2015-INIT/fr/pdf>





ONE.ORG

It starts with me.

ONE FRANCE

47 rue du Montparnasse
75014 Paris
FRANCE

ONE.ORG